L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Appels téléphoniques — Le jour ★ 7116
SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête.
Rédacteur en chef et chef des nouvelles 6434
Sport 6815
Abonnements 3-4220
Nouvellistes 7116

77e année — No 282 — QUEBEC, JEUDI 13 AVRIL 1944 — 3 CENTS LE NUMERO

La chute de Simféropol est imminente

L'armée rouge avance rapidement à l'intérieur de la Crimée. — Elle n'est qu'à onze milles de Simféropol et à 46 milles de la grande base allemande de Sébastopol. — La péninsule de Kertch a été libérée. — Tiraspol, en Ukraine, a été capturé.

Londres, 13. — (P.A. — Par Tom Marbrough, de la Presse Associée) Bousculant la seconde zone de défenses des nazis en Crimée, l'armée rouge a parcouru 46 milles en une seule journée le long du chemin de fer central de Crimée à partir des environs de Dzhankoi jusqu'à un point situé à 11 milles seulement au nord de Simferopol, et 46 milles au nord de Sébastopol, l'"objectif sacré" de la triple offensive entreprise pour libérer la péninsule, annonça Moscou la nuit dernière.

Une ruée simultanée de l'est a chassé l'ennemi de toute la péninsule de Kertch, dit un communiqué, et la vitesse de l'avance soviétique indique que les Allemands et les Roumains en Crimée, ayant vu échouer toutes leurs tentatives de résistance, se replient hâtivement sur Sébastopol, peut-être dans l'espoir de répéter l'historique défense que les Russes accomplirent là sous le siège en 1942.

Sur le territoire continental, l'armée rouge, manifestant son aptitude à maintenir de multiples offensives, emporta la ville ukrainienne de Tiraspol, 53 milles au nord-ouest d'Odessa, et se précipita immédiatement sur la rive ouest du Dniester; poussa plus profondément en direction des puits de pétrole du nord de la Roumanie en prenant Falticeni; hâta la manoeuvre d'encerclement dirigée contre Chisinau en Bessarabie, et resserra de nouveau son étau sur des milliers de soldats allemands à Skala, sur le premier front ukrainien.

Du 1er au 10 avril, les Allemands à l'ouest de Skala ont perdu 26,000 hommes en tués et 6,988 faits prisonniers. Les Russes ont mis la main sur un butin considérable comprenant entre autres choses 187 tanks et canons automobiles.

Le général Fedor I. Tolbukhin, en charge des ruées du nord, a libéré plus de 150 localités hier, au cours de sa course rapide sur Simferopol, dont les grandes villes ferroviaires de Kurman Memelchi, Biyuk Onlar et Karacha Kandil.

L'armée amphibie du général Abdréo I. Yeremenko a annoncé la libération de toute la péninsule de Kertch, col oriental de la Crimée, dégageant plus de 140 localités, tuant 3,000 soldats ennemis, faisant plus de 2,000 prisonniers, et atteignant un point situé à moins de 18 milles de Feodosiya, le plus grand port de la Crimée orientale.

De gros bombardiers russes martelèrent hier le port roumain de Constanta, sur la Mer Noire, allumant de violents incendies et provoquant de formidables explosions.

Berlin nie

Londres, 13. — (P. C.) La radio berlinoise a annoncé hier soir que les Affaires étrangères allemandes "nient catégoriquement" une nouvelle de Suisse à l'effet qu'Hitler a convoqué Mussolini, l'ambassadeur japonais Hiroshi Oshima et divers Quislings à Berchtesgaden pour une conférence.

L'affaire Petiot est une histoire montée

Lisbonne, 13. — (P.C. — Reuters) Depuis près d'un mois, la sombre histoire du "Dr Petiot", représenté comme un moderne Barbe-Bleue de Paris, remplit les colonnes de la presse européenne sous domination nazie, mais cette histoire est devenue à vrai dire trop bonne pour être vraie, et des observateurs en viennent à la conclusion que l'agence de propagande allemande se livre maintenant à l'industrie des histoires de crime.

D'après certains d'entre eux, "Petiot" serait un chef du mouvement clandestin que les nazis espèrent découvrir en soulevant l'indignation publique. D'autres pensent que c'est un moyen commode d'expliquer la disparition de certains individus. Mais il semble certain, toutefois, que cette histoire est une affaire organisée de manière à distraire l'attention publique de la défaite qui menace les armées allemandes sur le front oriental. On commença en effet à parler du "Dr Petiot" quand les Russes entrèrent en Bessarabie, et chaque nouveau désastre allemand sur le front soviétique donna une nouvelle tournure à l'histoire.

Négation de Badoglio

Naples, 13. — (P.A.) — Le Q.G. du maréchal Badoglio a annoncé hier que son gouvernement n'avait pas reconnu le gouvernement du maréchal Tito, chef des partisans yougoslaves, et n'avait pas renoncé à la possession par l'Italie de ses ports de l'Adriatique, dont Fiume.

Les Yougoslaves prennent Gradina

Londres, 13. — (P.C.) La base allemande essentielle de Gradina, en Yougoslavie centrale, est tombée aux mains des partisans yougoslaves, a annoncé hier le maréchal Tito, et de gros assauts sont livrés contre les lignes de communication des nazis sur un long front ininterrompu depuis le sud de Zagreb jusqu'à la côte dalmate.

Le maréchal Tito dit aussi que de nouvelles troupes allemandes ont été dépêchées en Serbie, Bosnie et dans le pays des Slovènes. Certains de ces renforts viendraient de Hongrie.

Décédé

Londres, 13. — (PC) Le Dr Jan Simon van der AA, ancien secrétaire général de la commission internationale des pénitenciers, est décédé à Lausanne à l'âge de 73 ans, a-t-on appris hier.

Jour de prières

Londres, 13. — (P.C.Reuters) Le neuvième appel de la guerre à une journée de prières spéciales en Angleterre a été lancé hier sous l'autorité des archevêques de Cantorbery et d'York. Cette journée sera observée le 23 avril, en la fête de saint Georges.

On prépare déjà la lutte au chômage

New-York, 13. — (PA) M. James F. Byrnes, directeur de la mobilisation militaire aux Etats-Unis, a proposé hier soir un système d'indemnité fédérale de chômage, en plus de l'indemnité des Etats, pour les ouvriers qui perdront leur emploi quand l'activité industrielle intensifiée par la guerre passera au ralenti.

Il exposa cette idée dans une allocution à l'Académie de Science politique dans laquelle il lut une revue des préparatifs déjà faits pour passer à une économie de temps de paix.

Il exposa les principaux points suivants:

1.—Le gouvernement devra fermer les usines partout où on n'en aura plus besoin pour l'effort de guerre.

2.—Des mesures ont été prises pour protéger les cultivateurs contre la répétition des faillites et des saisies qui suivirent l'autre guerre.

3.—La guerre terminée, on devrait mettre fin au système de taxation de temps de guerre.

Il déplore la décision des Finlandais

New-York, 13. — (PA) L'assistant secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Brekinridge Long, rappelant les efforts américains pour faire sortir la Finlande de la guerre, a déclaré hier soir que la Finlande "semble malheureusement choisir une attitude bien différente de celle que nous désirons".

Berlin signale des avions alliés au-dessus du Reich; à Londres

Dans la journée d'hier, le mauvais temps a forcé les bombardiers des Nations unies à l'inactivité. — Londres subit sa première alerte depuis le 31 mars. — Les chasseurs alliés ont continué leurs incursions.

Londres, 13. — (P.A.-Par W.-W. Hercher, de la Presse Asociée). La mauvaise température força hier de gros bombardiers américains partis d'Angleterr e à rebrousser chemin après une succession de 72 heures de gros raids sur l'Allemagne, par l'ouest. Le dernier de ces raids fut effectué par la R. A. F. au cours de la nuit de mardi à mercredi contre l'Allemagne occidentale.

Hier soir, Radio-Berlin annonça que des avions ennemis rôdaient au-dessus du "nord-ouest, du centre et du sud-ouest de l'Allemagne.

Des avions allemands provoquèrent une alerte d'une heure dans Londres et les batteries et les projecteurs de la D. C. A. furent actifs. C'était la première alerte dans la capitale depuis le 31 mars.

Dans la journée des Mosquitos, de la R. A. F. et des bombardiers américains moyens attaquèrent des aérodromes, des cours de triage et d'autres objectifs en France et en Belgique et des centaines de chasseurs américains accomplirent des randonnées offensives contre l'Allemagne occidentale et la Hollande.

Le raid de nuit porta sur Aix-la-Chapelle, et Hanovre. Il fut particulièrement violent au premier endroit. Ces opérations coûtèrent neuf appareils à la R. A. F.

Hier, de gros bombardiers américains approchaient de Wiesbaden et Francfort quand la tempête éclata, les obligeant à rebrousser chemin.

Promesse du roi de Grèce

Le Caire, 13. — (PA) Le roi Georges II, de Grèce, a promis hier d'établir un gouvernement "composé en grande partie de Grecs qui ont vécu dans leur pays sous l'occupation ennemie". C'était la première déclaration du roi depuis son retour de Londres, dans un effort pour régler la crise politique grecque.

Les bombardiers américains ont pilonné les environs de Vienne

Ils se sont attaqués principalement aux avionneries de Wiener Neustadt, au sud de la capitale de l'ancienne Autriche. — Au sol, en Italie, l'ennemi intensifie son feu d'artillerie à Cassino. — Canon de 11 pouces.

Naples, 13. — (P.A.) — Par Lynn Heinzerling, de la Presse Associée.— De gros bombardiers américains, décollant de bases italiennes en grand nombre pour la première fois depuis leurs assauts dévastateurs de la semaine dernière contre des villes stratégiques des Balkans, ont lâché hier de nombreuses bombes sur des fabriques de Messerschmitts à Wiener Neustadt, au sud de Vienne, et sur des usines des environs.

Au sol, l'artillerie allemande intensifia son tir contre les positions alliées au nord de Cassino. Les batteries alliées ripostèrent vivement dans la vallée de la Rapido. L'ennemi tenta aussi une petite attaque contre des forces alliées défendant des collines au nord de Cassino, mais il fut repoussé avec pertes.

On a découvert hier, grâce à un obus qui n'éclara pas, que les nazis emploient au moins un canon de 11 pouces pour bombarder la tête de plage d'Anzio. L'obus défectueux mesurait plus de quatre pieds de longueur.

Les nazis se servent aussi de leur artillerie pour faire pleuvoir sur les troupes alliées de la tête de plage des feuillets de propagande.

Un hebdomadaire est distribué aux Canadiens prisonniers des nazis

Ce journal contient des nouvelles expédiées par câble du Canada. — Par l'intermédiaire du comité de la Croix-rouge à Genève. — La censure allemande restreint le genre des nouvelles pouvant être publiées.

Toronto, 13. — (P. C.) Le Dr F.-W. Routley, commissaire national de la Croix-rouge canadienne, a annoncé hier la réception d'une confirmation à l'effet que les prisonniers de guerre canadiens en Allemagne reçoivent un hebdomadaire contenant des nouvelles expédiées par câble du Canada par l'intermédiaire du comité de la Croix-rouge à Genève.

"Le premier exemplaire de ce journal fut câblé à l'Europe en décembre dernier, mais l'annonce du projet fut différée en attendant un rapport sur sa distribution dans les camps de prisonniers", dit le Dr Routley. "Cette confirmation a été reçue aujourd'hui".

La censure allemande restreint le genre des nouvelles destinées à cet hebdomadaire, et l'on y parle surtout des places natales des prisonniers et de sport. Ce journal ne peut contenir aucune nouvelle de guerre, ni d'élection ni de politique. Il va sans dire qu'aucun article de propagande n'apparait.

Le Dr Routley ajouta que cet hebdomadaire est préparé grâce aux efforts combinés de la Croix-rouge canadienne, du ministère des Services de Guerre et de la Presse Canadienne.

Deux mille mots sont ainsi câblés chaque semaine.

Helsinki aurait rejeté les nouvelles offres

Stockholm, 13. — (P. A.) Le parlement finnois, a-t-on appris de bonne source hier soir, a accordé au gouvernement un vote de confiance au cours d'une séance à huis clos tenue dans la journée, après que le premier ministre Edwin Linkomies eut exposé les vues du cabinet concernant les dernières propositions d'armistice soumises par les Russes. Tout indique que le vote signifie que la Finlande a de nouveau rejeté les conditions soviétiques.

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante, $1.25 avec douche $1.50; avec bain $1.75 en montant.
Repas table d'hôte $0.75.

Pertes ennemies doubles de celles des Alliés

New-York, 13. — (PA) M. James F. Byrnes, directeur de la mobilisation militaire, a estimé hier soir que les pertes de l'ennemi doublent presque celles des Alliés: "Nous espérons maintenir cette proportion", dit-il, au cours d'une allocution à l'Académie de Science politique.

Un complot mis à jour à Mexico

Mexico, 13. — (P.A.) L'existence d'un complot pour assassiner le président Manuel Avila Camacho, son frère et un ancien président a été annoncée hier par le journal Ultimas Noticias dans une dépêche citant des "sources semi-officielles".

Le journal dit que ce complot fut révélé quelques heures après la mort d'un jeune lieutenant de l'armée qui avait vainement tenté d'assasiner le président Camacho lundi dernier.

Le journal dit cependant que le complot en question n'a rien à voir avec la tentative de lundi contre la vie du président.

Treize pesonnes ont été arrêtées en rapport avec cette conspiration.

Churchill appuiera Hull

Londres, 13. — (PC) Le premier ministre Churchill fera prochainement une déclaration à la radio ou aux Communes pour appuyer l'avertissement donné aux nations neutres par M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, d'avoir à cesser de ravitailler l'ennemi, annonce aujourd'hui le News Chronicle. "L'avertissement de M. Hull a l'appui entier du gouvernement anglais", dit le journal.

Bombardement des bases des Kouriles

Pearl Harbor, 13. — (P. A.) Paramushiro et Shimushu, base japonaise dans les Kouriles du nord du Pacifique, ont été bombardées mardi par des avions navals, a-t-on annoncé hier.

Le même jour, un bombardier lourd lâcha des bombes sur Matsuoua, une base des Kouriles à moins de 1,000 milles de Tokio.

Dans le Pacifique central, un avion éclaireur bombarda Oroluk, à l'est de Truk, dans les Carolines. Un autre s'attaqua à l'île d'Ulul, à 150 milles au nord-ouest de Truk, et un troisième jeta des bombes incendiaires sur Ponape, à l'est de Truk.

Mission yougoslave à Moscou

Londres, 13. — (P.C.) — Radio-Moscou a annoncé hier soir qu'une mission militaire du comité national yougoslave était arrivée à Moscou. Le groupe a à sa tête le lieutgénéral Zelemir Terzich.

Nouveau contrôleur

Ottawa, 13. — (PC) L'hon. C. - D. Howe, ministre des Munitions, a annoncé hier la nomination de M. A.-S. Tindale au poste de contrôleur et trésorier de la War Assets Corp. Limited, et celle de M. H.-H. Haydon au poste de contrôleur du ministère des Munitions.

Deux gardes ont été fusillés à Alger

Alger, 13. — (P. A.) Deux gardes de camp d'internement de Vichy, condamnés à mort par un tribunal militaire le mois dernier après avoir été trouvés coupables de meurtre et de brutalité dans l'administration d'un camp réservé à des membres de la Légion Etrangère, ont été fusillés hier.

L'exécution de Xavier Santucci et Otto Riepp eut lieu comme s'ouvrait une nouvelle série de procès d'élimination contre des membres indigènes d'une légion antibolchévique.

Entre temps la cour d'appel a rejeté un appel en faveur du colonel Pierre Cristofini, condamné à mort le 28 mars pour trahison pour avoir fait partie de l'organisation de Vichy formée pour s'opposer aux débarquements des Alliés en Afrique du Nord.

Le problème bolivien sera bientôt réglé

Washington, 13. — (P. A.) D'après certains signes qui se sont manifestés hier dans les milieux diplomatiques, le "problème bolivien" serait probablement réglé bientôt, et ce au moment où la position économique de la Bolivie devient de plus en plus critique sous l'effet de la pression des autres pays et de la non-reconnaissance de son nouveau régime.

La Bolivie dépend presque entièrement de son commerce avec les Etats-Unis qui, avec toutes les autres républiques américaines à l'exception de l'Argentine, ont refusé de reconnaitre le changement de gouvernement survenu à La Paz le 20 décembre dernier.

Les Etats-Unis ont laissé tomber plusieurs contrats d'achats de produits boliviens.

La députation reprend le débat sur le budget; trois discours

Le débat avait été ajourné il y a trois semaines. — Deux libéraux, MM. J.-Emile Dubreuil et Wilfrid Robidoux et un oppositionniste, M. J.-D. Bégin, prennent la parole. — Les arguments des trois orateurs.

Le débat sur le budget, qui avait été ajourné il y a trois semaines, à l'Assemblée législative, s'est continué à la séance d'hier soir.

Trois députés ont pris la parole, deux libéraux, MM. J.-Emile Dubreuil (Jeanne-Mance), et Wilfrid Robidoux (Richelieu-Verchères), et un oppositionniste, M. J.-D. Bégin (Dorchester)).

M. J.-EMILE DUBREUIL

M. Dubreuil, qui a pris la parole après l'adoption de deux bills privés, a décoché tout de suite un trait au chef de l'Opposition en disant que tous ses amis, au conseil municipal de Montréal, se sont déclarés en faveur de l'imposition de la taxe de vente. Le premier qui ait proposé cette taxe fut l'ancien ministre de la Colonisation de M. Duplessis, M. Henri-L. Auger.

Le député de Jeanne-Mance affirme que le chef de l'Opposition avait promis d'abolir la taxe de vente, ce que nie M. Duplessis.

M. Duplessis: — "Au cours d'une assemblée de 90,000 personnes au Stade, j'ai dit que j'étais contre la taxe de vente et que je donnerais à la ville de Montréal l'autorisation de la supprimer".

M. Dubreuil soutient que le chômage n'a pas cessé d'augmenter à Montréal, après l'arrivée au pouvoir de M. Duplessis, en dépit "d'une pluie de contrats accordés par l'U. N. à ses amis".

Le député de Jeanne-Mance et le chef de l'Opposition en viennent alors aux prises et échangent tous deux des paroles peu parlementaires. Des protestations et des rappels à l'ordre s'élèvent des deux côtés de la Chambre. L'Orateur intervient pour demander aux deux antagonistes de respecter les règlements, et le premier ministre exprime lui-même des regrets devant cet incident, affirmant que le chef de l'Opposition et le député sont tous deux alliés trop loin. L'Orateur les force tous deux à retirer leurs paroles, et l'incident est clos.

(Suite à la page 9, 3e col.)

L'ennemi diminue la pression exercée sur Kohima, aux Indes

A la suite de contre-attaques des troupes anglaises et hindoues. — On exprime l'avis que les Japonais qui ont pénétré dans l'Inde pourraient bientôt être pris dans un immense piège et écrasés.

New Delhi, 13.—(P.A.—Par Charles A. Grumich, de la Presse Associée) Contre-attaquant, des troupes anglaises et hindoues ont diminué la pression japonaise autour de Kohima, dans l'est de l'Inde, a-t-on annoncé hier au milieu de l'espoir grandissant que toute la force nippone engagée dans l'Inde soit bientôt prise dans un immense piège allié et anéantie.

Des troupes aériennes alliées, étendant rapidement leurs opérations en Birmanie, prennent les Nippons à revers près des bases d'invasion le long de la Chindouin, non loin de la frontière hindoue, bases qui sont les seules sources de ravitaillement en vivre et munitions des Japonais qui font actuellement l'investissement des bases alliées d'Imphal et Kohima, dans l'Inde, et menacent le chemin de fer Belgal-Assam.

Les effets de ces opérations alliées ne seront probablement pas annoncés d'ici quelque temps. Elles se poursuivent dans le plus grand secret possible afin de mieux mystifier les Nippons. Mais les Japonais se ressentiront de leurs effets dès que leurs bases de ravitaillement le long de la Chindouin seront épuisées.

La situation autour de la base alliée d'Imphal est demeurée à peu près la même. Des forces japonaises sont à environ 8 milles au nord-est de la ville.

Londres, 13. — (P.C. — Reuters) L'agence de nouvelles japonaise Domei prétendait hier que les troupes japonaises ont capturé Kangra Tungi, qualifiée "la plus puissante position alliée" de la route de Kohima. Les Japonais ont dit que Kangra Tungi est située à huit milles au nord-ouest d'Imphal, principale base alliée dans l'est de l'Inde, et à 60 milles au sud de Kohima. Les Alliés n'ont pas confirmé cette prétention.

Le Lady Nelson arrive à Halifax; 500 soldats canadiens reviennent

Tous sont des militaires blessés ou invalidés. — Quelques aviateurs parmi les passagers. — Le sergent Jerry Charlebois, d'Ottawa, et le caporal Lionel Whittier, de Magog. — Le soldat C. McCutcheon, de Chambly.

Halifax, 13. — (P.C.) Portant à son bord quelque 500 blessés et invalides, le navire-hôpital canadien Lady Nelson, est arrivé ici tard hier soir, de retour d'un voyage outremer. Les passagers du gros navire blanc, étaient presque tous des soldats blessés en Sicile, ou en Italie, ou, encore, rapatriés à cause de maladie ou de changement dans leur catégorie médicale. Quelques aviateurs étaient aussi à bord du navire.

Deux membres de la première force de service, composée de Canadiens et d'Américains, furent les premiers à débarquer. Ce sont: le sergent Jerry Charlebois, d'Ottawa, et le soldat Jack Davies, de Chatham, Ont., blessés tous deux alors qu'ils combattaient avec la 5e armée près de Cassino. Tous deux portaient les ailes du groupe de parachutistes et l'insigne "U. S. Canada" sur l'épaule.

Charlebois fut atteint par le feu d'un mortier allemand sur la côte Dimaggio. Il demeura 30 heures dans la boue avec un bras déchiqueté avant d'être recueilli.

Il y avait aussi un vétéran de

(Suite à la page 4, 3e col.)

Le roi Victor-Emmanuel remet ses pouvoirs au prince Humbert

Le jour où les Alliés entreront dans Rome, le roi d'Italie abdiquera. — Le monarque a 74 ans. — Il règne depuis 43 ans. — Humbert est choisi comme "lieutenant-général du royaume".

Naples, 13. — (P.A.) — Par Edward Kennedy, de la Presse Associée. Le roi Victor-Emmanuel III a annoncé hier qu'il avait décidé "irrévocablement" de se retirer de la vie publique et de remettre ses pouvoirs royaux à son fils Humbert "le jour de l'entrée des Alliés dans Rome".

Le monarque de 74 ans, qui vit au cours de son règne de 43 ans l'avènement et l'écroulement du fascisme en Italie, a choisi son fils comme "lieutenant général du royaume" à compter du jour encore incertain où les Alliés entreront dans la capitale italienne. Des représentants des Alliés ont approuvé la décision du souverain.

Lorsque le prince héritier se verra déléguer les pouvoirs royaux par son père, il deviendra de fait le régent de ce dernier. Le roi a dit qu'il ne songeait pas à abdiquer.

La déclaration adressée hier par Victor-Emmanuel à son peuple a ouvert la voie à la formation prochaine d'un nouveau gouvernement de guerre par le maréchal Pietro Badoglio avec la participation d'au moins trois et probablement de tous les six partis politiques italiens.

La décision du souverain, dit M. Robert Murphy, représentant des Etats-Unis, "augure bien de l'avenir". D'après lui, elle devrait aboutir à la formation d'un gouvernement stable, d'un caractère plus démocratique, et augmenter l'unité parmi les Italiens et intensifier le rôle qu'ils pourront jouer éventuellement en Italie libérée et occupée.

On s'attend à ce que le gouvernement Badoglio démissionne afin de permettre maintenant la formation d'une administration moins comprimée.

Madrid s'inquiète du sort de Rome

Madrid, 13. — (P. A.) L'Espagne est à négocier avec les belligérants pour épargner Rome, a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères, le comte Francisco Gomez Jordana. La situation diplomatique s'est tellement améliorée, ajouta-t-il, qu'il y a espoir de s'entendre. Dans une entrevue accordée au journal catholique "Ya", le ministre dit que les négociations durent depuis des mois, et qu'elles furent entamées "même avant que la situation actuelle ne se manifestât".

Franco craint Moscou

New-York, 13. — (PA) La radio phalangiste de Valladolid, au nombre des agences espagnoles qui demandèrent avant-hier à l'Angleterre et aux Etats-Unis de laisser tomber la Russie comme alliée et de faire la paix avec l'Allemagne, est allée plus loin hier au cours d'une émission locale, et a demandé à ces pays de s'unir avec l'Allemagne contre la Russie.

L'assaillant de Camacho est mort

Mexico, 13. — (PA) Antonio de la Lama Rojas, lieutenant de l'armee mexicaine, a succombé hier à une blessure de balle, 47 heures après qu'une balle tirée de son propre revolver eut percé le veston du président Manuel Avila Gamacho.

Le lieutenant fut atteint d'une balle tirée dans une rue de la banlieue par un garde quand il tenta de prendre la fuite après avoir été arrêté à la suite de sa tentative d'assassinat.

L'assaillant eut l'abdomen traversé par une balle provenant d'un fusil militaire. Avant-hier soir, sa blessure se compliqua d'une péritonite.

Six chirurgiens de l'hôpital militaire tentèrent vainement de lui sauver la vie. Le président Gamacho avait ordonné lui-même de lui procurer tous les soins possibles.

Quelque temps avant de mourir, le lieutenant parla d'une façon incohérente aux journalistes de "son bien-aimé Mexique".

"Je jouis de mes cinq sens", murmura-t-il. "Consciencieusement et délibérément j'ai fait mon sacrifice. Je ne me repens pas".

Le sort de la Roumanie

Washington, 13. — (PA) Des pourparlers avec le prince Barbu Stirbey de Roumanie se poursuivent au Caire, a-t-on appris hier, et des officiels alliés s'attendent de les voir aboutir à une démarche précise de la Roumanie pour faire la paix.

Henry Wallace ira en Chine

Washington, 13. — (P. A.) On a révélé hier que c'est à la requête velt, que le vice-président Henry Wallace a décidé d'entreprendre un voyage en Chine d'ici quatre mois.

Cette nouvelle a donné lieu à des spéculations dans deux domaines:

1. Politique — que la convention démocrate pourrait bien être appelée à choisir un successeur de second rang en l'absence de Wallace, ce qui sauverait les deux côtés de l'embarras advenant le cas ou un autre homme serait choisi pour le poste que Wallace désire pour lui-même.

2. Diplomatique — que les hauts personnages américains entrevoient des relations encore plus cordiales avec la Chine et le gouvernement de Tchiang Kai-Tchek, ce qui pourrait être d'une importance particulière ce printemps et l'été prochain si, comme la chose semble probable, la Chine dépend encore de la petite quantité de matériel de guerre qui lui est expédiée des Indes par voie des airs.

Grande activité des avions américains

Q. G. allié, sud-ouest du Pacifique, 13. — (P.A.) De gros bombardiers escortés par des chasseurs ont fait suivre le violent assaut naval et aérien de lundi contre la baie de Hansa d'un bombardement de 210 tonnes le lendemain, causant des dommages considérables à cette base japonaise située sur la côte nord-est de la Nouvelle-Guinée.

Le Q. G. allié, en annonçant cette dernière attaque aujourd'hui dit que d'autres bombardiers martelèrent l'île de Nomoi au sud-est de Truk, dans les Carolines, et attaquèrent aussi Ouéouak, Nouvelle-Guinée, et pilonnèrent de nouveau Rabaul, Nouvelle-Bretagne.

Ouéouak et Boram, non loin de là, absorbèrent 59 tonnes de bombes qui s'abattirent sur des dépôts de pétrole et des ouvrages antiavions.

Dix barges japonaises furent coulées au nord de Dagua, dans le secteur d'Ouéouak.

Un avion japonais volant en solo bombarda des positions américaines à Saidor, sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée, mais ne fit que détruire quelques tentes. Un homme fut blessé.

Stettinius confère avec Gusev

Londres, 13. — (PC) Etendant le cadre de sa mission, le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Edward R. Stettinius, a conféré hier avec M. Fedor Gusev, ambassadeur soviétique en Angleterre, et a ensuite pris contact avec les représentants diplomatiques de six gouvernements alliés.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

★ ★ ★

Bonne publicité

L'effort exceptionnel que le Canada a donné à la guerre a suscité dans les pays alliés un vif intérêt sur sa situation économique, sur sa population sur sa culture. Le nom du Canada éveille chez eux de légitimes curiosités et voilà pourquoi les demandes de renseignements affluent dans les consulats, dans les bureaux de propagande et jusqu'à l'Office du Film. Les étrangers se montrent impatients de nous mieux connaitre et ils s'enquièrent des produits de notre culture autant en économie politique que dans les domaines de l'art, de la musique et de la littérature. Nos commissaires établis en Amérique du Sud réclament des brochures, des livres, des disques sur le Canada, bref tous les moyens mis à la disposition de la publicité pour faire mieux connaitre notre pays dans les pays de l'Amérique latine où la civilisation et la culture se rattachent le plus à notre niveau de développement. La vie industrielle du Canada intéresse à plus d'un degré, les commerçants et les producteurs des nations du sud; sa vie littéraire et artistique retient l'attention des esprits cultivés qui recherchent des relations plus suivies avec notre peuple dont la civilisation française les a particulièrement frappés. Le Canada ouvrira, certes, des marchés nouveaux avec les pays lointains; mais à mesure qu'il vendra ses produits, il étendra également le rayonnement de sa culture dans ses trois principaux domaines de l'art, de la musique et de la littérature. Récemment la publication au Brésil d'une anthologie d'auteurs canadiens a connu un immense succès; des millions et des dizaines de millions de Latins se piquent d'intérêt pour notre pays.

Sous la terreur

La brutalité des oppresseurs nazis s'est intensifiée dans tous les pays occupés depuis les revers des armées allemandes sur le front russe. Ainsi, en Grèce, toute personne soupçonnée de sentiments germanophobes est traitée de communiste, et les otages sont exécutés à raison de cent pour chaque officier allemand abattu et de 50 pour tout soldat allemand blessé; de plus, la destruction de villages grecs en représailles des activités des partisans s'accomplit d'une manière systématique; plus de 1,600 villages ont été complètement détruits et au moins deux millions de paysans grecs errent, sans foyer, affamés, dans les montagnes. Et malgré tout, les partisans grecs soutiennent la lutte; en Thessalie, ils ont tué cent Allemands dans une embuscade; dans la région du mont Parnasse, une colonne allemande a dû reculer devant leurs furieux assauts après avoir perdu son matériel de guerre; en Epire, les Allemands ont perdu une centaine d'hommes au cours d'une attaque. En Belgique, on signale que le nombre des incidents terroristes s'est élevé à plus de 8,000 durant l'année 1943 seulement; les réfractaires augmentent de plus en plus parmi les ouvriers belges, au point de dépasser le nombre des soldats nazis cantonnés en Belgique. Les Allemands sont visiblement inquiets de cette menace; ils envahissent les villes d'agents de la Gestapo, de patrouilles armées qui arrêtent les gens sur la rue, dans les tramways, dans les convois, examinant hommes, femmes et enfants et fouillant jusque dans les cartables des écoliers; ils multiplient les coups de main dans les faubourgs, les razzias dans le centre des villes et les incursions dans les villages. En Norvège, le nombre des actes de cruauté qu'ils ont commis ne se compte plus; récemment, les agents nazis ont arrêté un prêtre en pleine église, au moment où il célébrait la messe, et ils ne lui ont même pas laissé le temps d'enlever ses ornements sacerdotaux; son seul crime fut d'avoir prié pour les persécutés, les prisonniers, les prêtres et les évêques; on l'amena en motocyclette à la forteresse de Kongsvinger.

Seulement le samedi

Augusta, Me, 13. — (P. A.) La Commission des liqueurs a décrété hier la vente du whisky le samedi seulement, dans les magasins contrôlés par l'état du Maine, à compter de la semaine prochaine. Cette décision a été prise pour "permettre au public en général de se procurer plus facilement une part juste". Ordinairement, une certaine quantité de whisky est mise en vente à chaque jour.

Navire lancé à T.-N.

St-Jean, T.-N., 13. — (PC) L'industrie de la construction maritime de Terre-Neuve a innové hier en lançant à Clarenville le premier d'une flotte de navires de commerce, un bateau de 330 tonnes, qui sera suivi de onze autres.

Le poisson

Ottawa, 13. — (PC) Le gouvernement fédéral coopérera avec les gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta pour maintenir et améliorer la qualité de la production du poisson blanc dans ces trois provinces.

Soignée sur indications données à la radio

Winnipeg, 13. — (Spéciale) Deux inventions modernes qui ont aidé à la diffusion de la civilisation dans le nord-ouest canadien, l'avion et la radio à ondes courtes, ont de nouveau joué un grand rôle dans le rescapage de Mme J.-A. Rodgers, femme du gérant du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Lac au Brochet, dans le nord-ouest du Manitoba. Grièvement brûlée à la suite de l'explosion de gazoline qu'elle utilisait pour nettoyer des vêtements, Mme Rodgers fut soignée suivant les indications données à la radio par un médecin de la mine de Flin Flon, à 233 milles de distance. Le lendemain, elle fut transportée en avion dans un hôpital.

LA CIRE À PLANCHER HAWES'

Plus Grande Surface Recouverte Meilleur Fini

LA CIRE DURE —Protège mieux
SÉCHAGE RAPIDE —Epargne de temps
APPLICATION FACILE —Epargne de forces
PLUS GRANDE SURFACE RECOUVERTE —Epargne d'argent
LUSTRE PLUS DURABLE —Epargne d'ennuis

LA CIRE FAVORITE DU CANADA



WF-52

AUSSI RENOMMÉE QUE L'HUILE DE CITRON HAWES'

Un Nouveau Plat Excellent



SERVEZ DES FÈVES AU FOUR AVEC DES SAUCISSES DE FRANCFORT

Les Saucisses de Francfort sont exquises avec des Fèves au Four Vite-Servies. Prêtes en 30 minutes!

FÈVES AU FOUR AVEC SAUCISSES DE FRANCFORT

2 cuillerées à thé de sel
¼ cuillerée à thé de poivre
1 à 2 cuillerées à thé de moutarde en poudre
Quelques grains de cayenne
1 cuillerée à soupe de sucre
½ tasse de sauce chili
3¼ tasses d'eau bouillante
4 saucisses de Francfort
1 paq. de 12 onces de Fèves Van Camp's Vite-Servies

MÉTHODE: Mélangez le sel, le poivre, la moutarde, le cayenne et le sucre avec la sauce chili. Ajoutez l'eau bouillante et faites chauffer le mélange jusqu'au point d'ébullition. Coupez les saucisses en tranches de ½" et mettez-les dans un plat à rôtir. Ajoutez-y les fèves et le liquide chaud. Remuez. Couvrez et faites cuire 25 minutes à four doux, 300°F. Retirez le couvercle et continuez la cuisson 5 minutes. (Retirez le couvercle plus tôt, si vous préférez les fèves avec moins de sauce.)

FÈVES CUITES AU FOUR À VOTRE GOÛT —

Employez les Fèves Van Camp's *Vite-Servies* et ayez des fèves cuites au four en 30 minutes. Recettes simples dans chaque paquet. Ce n'est pas un succédané pour les fèves au lard, mais un nouveau produit. Demandez les Fèves *Vite-Servies* à votre épicier.



Préparées exclusivement par Van Camp's, Essex, Ont.

Économiques! 6 À 8 PORTIONS DÉLICIEUSES PAR PAQUET.

TOUS D'ACCORD

LES Cigarettes GRADS ONT MEILLEUR GOUT

Nouveaux noms de rues à Lauzon

Une séance du conseil municipal de Lauzon a été tenue mardi soir, sous la présidence du maire J.-A. Allaire.

M. Ernest Lavoie, inspecteur régional de la campagne nationale de rédisposé et qu'on va s'occuper de cette et demande qu'à Lauzon on continue de recueillir le vieux papier, les boîtes en carton, dans les limites de la ville.

Le maire dit que le conseil est bien disposé et qu'on va s'occuper de cette question sans tarder.

Le ministère de la Défense nationale informe le conseil que sous peu une frégate actuellement en construction au chantier maritime de Lauzon sera lancée et qu'elle portera le nom de "Lauzon". M. le maire dit qu'un comité va être formé pour préparer une fête aux membres de l'équipage de cette frégate et leur offrir des souvenirs.

Le conseil a adopté en seconde lecture le règlement no 207, fixant à 80 cts dans le cent piastres le taux de la taxe foncière de 1944, ainsi que le règlement no 208, fixant à $25 par logement le prix de l'eau pour 1944. Nous avons publié les grandes lignes de ces deux règlements, lors de leur adoption en première lecture, à la dernière séance.

Le conseil adopté en première lecture le règlement no 209 donnant des noms aux rues nouvelles et changeant les noms de certaines rues comme suit: rue du Pont, de la rue Caron en se dirigeant vers l'est; rue Cyrille Ruel, de la rue Caron, en se dirigeant vers l'est jusqu'à la rue Boutin; rue St-Alfred, de la rue Caron en se dirigeant vers l'ouest; rue St - Gérard, de la rue Caron, en se dirigeant vers l'ouest rue Ouellet, rue St-Henri, rue voisine de la rue Caron qui s'étend au nord et au sud; rue Ste-Marie, qui va du nord, depuis la rue St-Joseph à rue Cyrille Ruel; rue Carrier, qui oblique vers l'est à partir rue Ste-Marie; rue Philippe Boucher, qui s'étend depuis rue Botrel en se dirigeant vers l'est jusqu'à la rue Joliette, rue Botrel qui remplacera rue St-Théodore.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement no 210, amendant le règlement actuel des vidanges de façon que les prix pour les maisons de pension louant des chambres soient comme suit: 3 à 5 chambres simples, $3; 6 à 10 chambres simples, $5; 11 à 15 chambres simples, $7.50; 16 chambres simples ou plus, $10.

Le conseil a autorisé le greffier de faire mettre en vente par enchère publique les lots appartenant à la ville, lots acquis pour taxes municipales. Les échevins Leblond et Turgeon sont dissidents.

A la demande de la Ligue des Propriétaires de Montréal, le conseil a adopté une résolution pour demander au gouvernement provincial de passer une loi à l'effet d'accorder un crédit urbain aux propriétaires des différentes municipalités de la province.

Le conseil a adopté une résolution de protestations auprès des autorités du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial pour un projet de loi en vue de l'étatisation de la médecine ou de l'assurance-maladie.

$9,000 pour des bêtes à cornes

Reading, Angleterre, 13. — (PC) Mme Molly Ellis, qui ne connaissait à peu près rien de l'élevage avant la guerre mais qui tente maintenant de se former un troupeau de Jerseys, a acheté 14 des meilleures bêtes à cornes offertes à une enchère de Jerseys pour environ $9,000.

Lévis ET LA RIVE SUD

Officier du comité exécutif

Le comité exécutif pour le sixième emprunt de la Victoire dans le comté de Lévis est formé et se compose comme suit:

Président, Me V.-A. de Billy, C. R.; vice-président, M. Adélard Bégin, maire de Lévis; organisateur divisionnaire, M. J.-E. Laflamme; organisateur unitaire, M. Paul-E. Ruel; secrétaire, M. Joseph St-Laurent; directeurs, l'honorable Cyrille Vaillancourt, de Lévis; M. J.-A. Allaire, de Lauzon; M. Wilfrid Duclos, de Bienville; M. J.-A. Scott, de Breakeyville; M. Alfred Arcand, de Charny; M. Omer Roberge, de St-Romuald; M. Albert Plante, de St-Nicolas-nord; M. Alphonse Desrochers, de St-Nicolas-sud; M. Euclide Lemieux, de St-David; M. Alphonse Bolduc, de St-Télesphore; M. Cyrille Noël, de St-Jean Chrysostome; M. Edgar Allen, de St-Henri paroisse; M. Omer Couture, de St-Henri village; M. J.-N. Brochu, de Rivière Boyer; M. Alphonse Couture, de Pintendre; M. Damase Breton, de St-Lambert; M. J.-E. Vermette, de St-Rédempteur; M. Aristide Rousseau, de St-Etienne.

Souper-causerie

Ce soir, à 6 h. 30, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, aura lieu un souper-causerie organisé par M. Paul-Eugène Doyle. Le conférencier invité à ce souper sera le major-abbé Emile Turmel, aumônier militaire de Québec, qui parlera de son séjour en Europe et accompagnera sa causerie de vues prises au cours de son voyage outre-mer.

Assemblée des commerçants

Les commerçants de Lévis et des environs sont invités à une assemblée de l'Association des distributeurs de vivres du Québec Inc. qui sera tenue ce soir, à 8 h., en la salle de l'hôtel de ville. M. J.-R. Desrosiers, gérant, expliquera les raisons de sa fondation et les avantages qu'il y a pour tous les distributeurs de vivres de faire partie de ce groupement.

Pour l'Hôtel-Dieu

Une soirée de charité, organisée par le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis en faveur de cette communauté, aura lieu ce soir, à 8 h., en la salle de l'Hôtel-Dieu.

Prochains mariages

Samedi matin, en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, sera célébré le mariage de M. Lazare Baron, de St-Fidèle, Québec, avec Mlle Annette Huot, fille de feu M. Victor Huot, de Lévis.

Samedi matin, en l'église de Bienville, sera célébré le mariage de M. Jean-Marie Langlois, fils de M. Gaspard Langlois, de Bienville, avec Mlle Marie-Paule Laflamme, fille de Mme (Vve) Phydime Laflamme, également de Bienville.

Inspection médicale

Une inspection médicale scolaire sera faite demain par le directeur et les infirmières de l'Unité sanitaire de Lévis.

Appel des pompiers

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 11 h. 25, hier matin, pour un feu de tuyau sans dommages, rues Desjardins.

Mort de Mme J.-E. Cantin

Nous avons appris avec regret la mort de dame Annie Nadeau, épouse de M. J.-Etienne Cantin, survenue mardi soir, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. La défunte, âgée de 29 ans, outre son époux, laisse pour pleurer sa mort, sa fille, Mlle Louise Cantin, de St-David; son père, M. Louis Nadeau, et sa belle-mère, Mme Louis Nadeau, de St-Henri; ses frères, MM. Georges, Florent et René Nadeau, de St-David, M. Ronaldo Nadeau, militaire, et M. Roger Nadeau, de Québec; sa sœur, Mlle Carmen Nadeau, de St-Jean Chrysostome. La maison J.-P. Thibault a transporté les restes mortels à la résidence de M. J.-E. Cantin, à St-David, où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu samedi matin, en l'église de St-David, et inhumation au cimetière paroissial. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Mort de M. Joseph Ruel

Nous avons appris avec regret la mort de M. Joseph Ruel, époux de feu dame Elisabeth Samson, survenue mardi soir, à la résidence de son fils, M. Emile Ruel, rue St-Joseph, à Lauzon. Le défunt, âgé de 80 ans, était le père de M. Louis Ruel, de Montréal, M. Alphonse Ruel, de St-Pamphile, et M. Louis Ruel, de Lauzon, avec qui il demeurait. Il était aussi le frère de Mme Stanislas Langlois, née Marie-Anne, de Lauzon, et de M. Elzéar Ruel, de Harlaka. Il laisse aussi plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église de Lauzon, et inhumation au cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus vives sympathies.

Mort de M. J.-A. Blondin

Nous avons appris avec regret la mort de M. Joseph-Albert Blondin, huissier, époux de dame Maria Fleury, survenue lundi soir, à la résidence de sa fille, Mme Anselme Berrigan, No 205, rue St-Joseph, à Lauzon. Le défunt, âgé de 74 ans, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort ses fils, MM. Georges-Albert Blondin, de Lauzon, et Napoléon Blondin, de Bienville; ses filles, Mme Anselme Berrigan, née Marie-Louise, de Lauzon, Mme Conrad Giroux, née Hermina, de Québec, Mme Vve Joseph Villeneuve, née Marie-Anne, de Québec, Mme Ezilbert Dupuis, née Cécile, de Sherbrooke, Mme Maurice Moreau, née Jeanne d'Arc, des Saules; ses gendres, MM. Anselme Berrigan, Conrad Giroux, Ezilbert Dupuis, Maurice Moreau; ses petits-enfants, Paul-Henri, Maurice et Jacques Villeneuve, Raymond Berrigan, Elie et Bibianne Blondin, Gérard et Raymond Dupuis, Lise, Marguerite, Murielle et Pierrette Blondin. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 h., en l'église de Lauzon, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie, à Lévis. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Les pertes du C.A.R.C.

Ottawa, 13. — (PC) Le Corps d'aviation royal canadien a publié hier sa 855e liste de pertes de la guerre. Cette liste, qui contient 22 noms, mentionne que neuf hommes ont été tués en service actif outre-mer, que cinq hommes sont disparus en service actif par suite d'opérations aériennes outre-mer, et que trois hommes sont disparus en service actif par suite d'opérations aériennes au Canada. Deux hommes précédemment portés disparus en service actif outre-mer sont maintenant rapportés prisonniers de guerre en Allemagne, et un homme précédemment porté disparu en service actif outre-mer est maintenant présumé mort, pour fins officielles. Un homme est dangereusement malade par suite de blessures subies en service actif outre-mer, et un homme est mort de causes naturelles au Canada.

On remarque, au nombre de ceux qui sont mentionnés sur cette liste:

Tué en service actif outre-mer: le sergent Joseph-Simon Sleighter, fils de M. Joseph Sleighter, de Drapeau, P.Q.;

Disparu en service actif outre-mer: l'officier d'aviation Kenneth-Gordon Chandler, fils de M. O.-A. Chandler, 4842 avenue Wilson, Montréal;

Disparu en service actif au Canada: le sergent Joseph-Alaric-Roland Renaud, fils de Mme Alaric Renaud, 381 rue Clarence, Ottawa.



Une vie RAYONNANTE

Avec un organisme sain vous aurez une vie rayonnante. Quand le sang est pur, le corps est résistant, la peau est belle, la vitalité est grande. Quelle facilité pour tous d'acquérir tout cela: il vous suffit de prendre régulièrement de l'URODONAL qui est l'éliminateur parfait de tous les déchets et poisons du sang. La cure d'URODONAL évite *rhumatismes, sciatique, gravelle, lumbago, névralgies, obésité, migraines; artériosclérose.*

URODONAL

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrires à casier postal 27, Station N., Montréal, pour recevoir brochure gratuite "Connaissez-vous?"

NO 35

C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

PUREX

LE PAPIER DE TOILETTE DE LA FAMILLE

Dépositaires: MacGregor Paper & Bag Co., Inc., Québec.



Prends un Coça-Cola = Tu es chez toi



. . . ou comment accueillir les fils en permission

D'innombrables lettres de nos combattants nous le disent. De tous les coins du monde, nos hommes écrivent constamment disant combien leur Coca-Cola leur manque ou bien, s'ils en trouvent, combien cela leur rappelle leur foyer et leurs amis. Par conséquent, quand votre fils, ou le fils du voisin, viendra en permission, ayez du Coca-Cola glacé et rafraîchissant à lui offrir. C'est bien peu de chose — mais c'est une petit chose qui dit, mieux que des mots: "C'est toujours la bonne vieille maison. Tu es chez toi."



Coca-Cola — le symbole amical

Les noms populaires acquièrent tout naturellement des abréviations amicales. C'est pourquoi vous entendez dire "Coke" pour Coca-Cola.

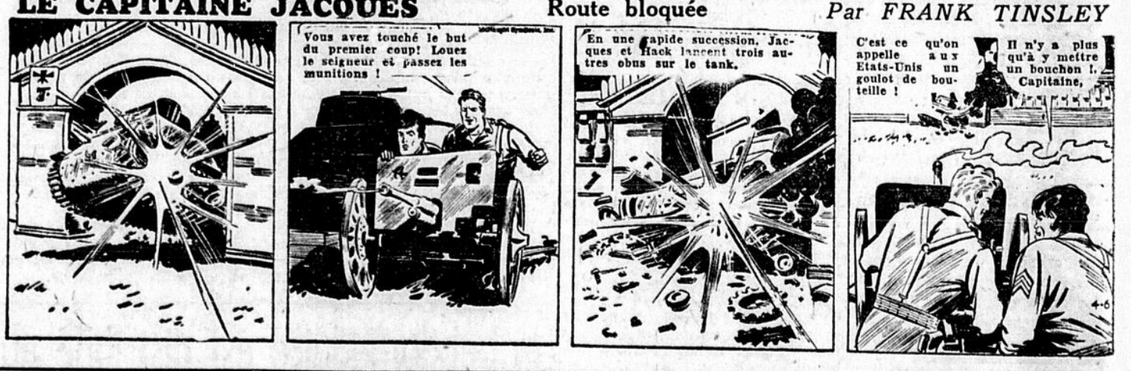
THE COCA-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

585P

LE CAPITAINE JACQUES — Jacques vs Tank — *Par FRANK TINSLEY*



LE CAPITAINE JACQUES — Route bloquée — *Par FRANK TINSLEY*



FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Toute ma vie près de toi

Par

FAITH BALDWIN

(Traduction de L'Evénement-Journal)

No 35

"Grands cieux! Vous voulez faire croire que vous avez quatre-vingts ans! Vous semblez plus jeune et plus jolie que lorsque je suis revenue à New-York après mon premier voyage. Et, bien entendu, Lynn vous aime depuis des années".

Mary dit, après un moment: "Lynn Mortimer me plaît infiniment plus que tout autre homme que j'aie rencontré. J'ai pleine confiance en lui. Il me plaît beaucoup, mais..."

"Ce n'est pas assez", s'exclama Judith, "même à votre âge!" Elle tourna son petit visage animé vers celui de sa belle-mère, en lui disant lentement: "La première fois qu'il a exprimé ses intentions, ce fut le soir de l'accident d'Irène. J'ai alors pensé que peut-être.... Mais cela m'effrayait. A ce moment-là, c'était inutile..."

Judith continua impitoyablement: "Vous ne voulez pas réaliser que vous l'aimez réellement. Ce n'est pas juste pour lui, Mary. Vous voulez le garder pour quelqu'un d'autre".

"Je ne suis pas ce genre de femmes!"

"Lynn paraît très bien", lui rappela Judith. "Je me rappelle madame... quel est son nom?... Ennis, je crois, lors de la fête au Plaza... la veuve aux cheveux roux. Elle s'est certainement mis en vedette pour lui... vous en êtes-vous aperçue?"

"Non", dit Mary, mais elle se rappelait parfaitement bien quelle terreur ridicule et soudaine l'avait envahie ce soir-là.

"Peut-être n'avez-vous pas voulu remarquer son manège", continua Judith. "Ecoutez, Mary. Vous êtes du genre de personnes qui ont besoin que quelqu'un ait besoin d'elles. Et si quelqu'un a réellement besoin de vous, c'est bien Lynn Mortimer".

"Personne n'a eu besoin de moi depuis longtemps", fit remarquer Mary.

"Vous vous voulez parler de Matthew?" Judith se tut pendant un moment. Puis elle dit: "Réellement, il n'a pas besoin ni de vous ni de moi".

"Judith, ce n'est pas vrai... il t'adore".

"Peut-être, mais il n'a pas besoin de moi. Il nous veut toutes deux", dit-elle, là où il désire nous trouver. Mais pour avoir besoin de nous, réellement, c'est différent".

Elles arrivaient dans l'allée conduisant à la maison de pierre qui s'élevait, jolie et coquette, très bien située.

"J'aime beaucoup cette petite maison", dit Mary alors qu'elles entraient pour trouver un bon feu pétillant dans le foyer. "C'est très gentil, et on y est bien".

"J'avais pensé que ce serait ainsi", murmura Judith.

"Tu avais pensé? Mais tu parles au passé".

Judith expliqua: "Ce devait être une sorte de refuge, une sorte de cachette pour se reposer avec... lorsque nous ne voudrions pas être seuls les seuls amis que nous aimons, que nou désirons. Mais elle est devenue une sorte d'auberge. Très souvent, même quand Matthews ne peut venir, la maison est remplie aux fins de semaines".

L'épouse du concierge, Mme Barber, entra avec un plateau portant du thé. Après son départ, Mary demanda, étonnée: "Qu'est-ce qu'il y a entre toi et Matthew, Judith?"

"Je ne veux pas me l'expliquer".

"Mais il y a quelque chose", dit sa belle-mère.

"Parce que nous sommes jeunes et que nous nous aimons, peut-être?" dit Judith,

"Et parce que Matthew a beaucoup de succès et que nous avons de l'argent et tout cela? Mais ce n'est pas tout... à moins que je sois sotte?"

"La plupart des gens te croiraient sotte", répondit Mary lentement. "C'est parce que tu n'as pas d'enfant, Judith"

"C'est une partie de ce qu'il y a entre nous", dit Judith. "Mais ce n'est pas tout".

CHAPITRE XXXVIII

Judith poursuivit: "Matthew a l'intention de faire construire un pavillon pour les invités. Je suppose que vous le savez?"

"Oui, il m'en a parlé. J'ai pensé que c'était une excellente idée".

Judith demanda: "Ainsi il vous a convaincue de cela vous aussi, n'est-ce pas? Il avait fait la même chose avec maman, lorsqu'elle était ici ce printemps et cet été. Elle disait que c'était une idée marvellieuse. Mais moi ne pense que non".

"Mais il y a de l'espace", dit Mary, "car vous avez acheté beaucoup de terrain".

"Oui, nous avons de l'espace en quantité", admit Judith. "Mais j'ai demandé à adopter une couple d'enfants réfugiés... mais il n'y avait pas d'espace pour eux..."

"Je me rappelle quelque chose de cette discussion. C'était l'hiver dernier, n'est-ce pas C'était très gentil à toi, chérie, de penser à ces réfugiés. Peut-être aussi Matthew avait-il raison".

"Oh, il avait tous les arguments pour lui", dit Judith. "Il souligna parfaitement bien tous le coté pratique: si quelque chose survenait aux parents, nous nous serions trouvés dans l'obligation d'en prendre soin jusqu'à ce qu'ils puissent se suffire à eux-même, peu importe ce qu'ils seraient devenus, et combien nous pourrions être disillusionnés à leur sujet. D'un autre côté, il prétendit que nous pourrions nous attacher profondément à eux, et qu'alors il serait difficile pour nous de nous en séparer pour les remettre à leurs parents."

"Je crois", fit remarquer Mary doucement, "que c'était assez sensé".

"Matthew", dit Judith, "peut être très sensé parfois". Elle posa sa tasse vide et s'appuya au dossier du fauteuil. Elle ajouta, après un moment: "Mary, je vous ai demandé de venir avec moi avant les autres qui doivent venir ici parce que je voulais vous dire que depuis quelques semaines, j'ai pensé à abandonner Matthew".

Mary pâlit. Pendant un moment, elle ne put parler. Ses lèvres s'étaient asséchées, et elle parla d'une voix étrange, que Judith ne lui connaissant pas: "Tu n'as pas réellement l'intention de faire cela, Judith".

"J'en ai l'intention".

"Mais tu l'aimes!"

"Oui, je l'aime", admit Judith. "Je suppose que je laimerai toute ma vie. J'espère que non. J'espère que je l'oublierai, mais j'en doute. Voyez-vous, je désirais beaucoup plus, en me mariant, que . . . Elle s'arrêta. Il y a des choses dont on ne peut parler, parfois. Elle reprit: "Je me sens incapable de vous faire comprendre. Je n'ai pas pu lui faire comprendre, à lui non plus".

"Tu veux dire que tu lui a réellement déclaré que tu avais l'intention de l'abandonner?"

"Non. Je l'ai averti, il y a un an. Et de nouveau, plus récemment. Il ne me croit pas. Il rit et se moque de moi".

"Je ne comprends pas", dit Mary étonnée.

"Non. Mais je croyais que, de quelque façon, le mariage était un sorte de société, où l'on donne autant que l'on prend. Mattew a pris, lui", dit Judith en pesant sur les mots, "comme il a pris toute sa vie durant. D'abord de vous, puis d'Irène, et enfin de moi".

Il y eut un silence que Mary brisa: "Je ne peux pas encore croire que tu en as réellement l'intention".

"C'est vrai pourtant". Les yeux bleus de Judith fixaient gravement ceux de sa belle-mère pendant qu'elle se levait et posait sa main sur l'épaule de Mary. "Je vous ai fait de la peine et je le regrette. Je ne dirai plus rien. Mettons un manteau et allons faire un tour au jardin. Il fera sombre bientôt".

Mary avança jusqu'à la véranda avec Judith. Elle dit, après avoir hésité un instant: 'Si toi et Matthew . . . " A sa grande humiliation, sa voix était incertaine, brisée. Les larmes emplissaient ses yeux. "Si vous . . . Oh", dit-elle tristement. "Je voulais tellement qu'il soit heureux".

"Il est heureux", affirma Judith. "Je veux dire non seulement Matthew," dit Mary ardemment. "Je veux dire toi aussi.

"Cela, c'est autre chose", lui dit Judith. Elle passa son bras autour de celui de Mary pendant que toutes deux descendaient les marches conduisant au jardin. "Je vous aime beaucoup", dit-elle doucement, sincèrement. "Vous avez été merveilleuse pour moi. Je ne dirai pas comme une mère, car vous ne ressemblez pas le moins du monde à la mienne. Mais comme une amie, la meilleure amie que j'aie eue. Et je vous ai fait de la peine. Vous devez me détester", dit-elle en terminant.

"Mais non", dit Mary. "Je ne te détesterai pas. Parce que je t'aime aussi . . . pour toi-même, Judith, peu importe comment je puisse me tromper à ton sujet, et non seulement parce que tu es la femme de mon fils. Et parce que je pense ainsi, je t'implore de ne rien faire à la hâte ou inconsidérément. Tu n'est mariée que depuis si peu de temps, un peu plus de deux ans. Et les premières années de la vie conjugale ne sont pas toujours faciles, car c'est la période où lon s'étudie le plus attentivement afin de se faire l'un à l'autre l'"

"Je sais", dit Judith. Elle se pencha pour cueillir un chrysanthème qui ressemblait à une marguerite rose à peine fleurie. Elle le mit à son corsage.

"Si tu voulais seulement attendre encore", dit Mary ardemment. "Je ne peux réellement croire . . . "

Quelquefois je ne le peux pas non plus", dit Judith. "Je connais Matthew depuis mon enfance. Je l'aimais alors, je suppose. Puis je l'ai revu, mais il était marié à Irène, et ils étaient heureux. Je le connaissais", dit-elle fermement, "aussi bien que quelqu'un d'autre peut le connaître, aussi bien qu'il voulait bien le laisser le connaître. Vous . . . vous lui avez tant donné", dit-elle lentement. "Et il est très gentil, mais . . ."

(à suivre)

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Chaque soir à CHRC

notre reporter vous donne, à 11 heures, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans

"L'EVENEMENT-JOURNAL."

77e année — No 282 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, JEUDI 13 AVRIL 1944 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

La session provinciale

La province de Québec prendra tous les moyens dont elle peut disposer pour faire respecter intégralement le pacte de 1867

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi à l'Assemblée législative le secrétaire de la province, l'hon. Hector Perrier. — En marge d'une motion de M. Duplessis pour production de documents. — Si les prochaines élections fédérales se font suivant une redistribution non satisfaisante pour nous, ce sera notre devoir de protester contre cet accroc à la constitution.

(Par Maurice Bernier)

La province de Québec prendra tous les moyens à sa disposition pour faire respecter intégralement le pacte fédératif en ce qui a trait à la représentation des provinces au parlement fédéral. Telle est l'assurance que l'hon. Hector Perrier a donnée à l'Assemblée législative, hier après-midi, au cours d'un débat sur cette question soulevée par le chef de l'Opposition.

"Si les prochaines élections fédérales se font suivant une redistribution qui n'est pas conforme à la représentation que nous garantit la constitution, ce sera le devoir de la province de protester contre cet accroc à la constitution", a affirmé le Secrétaire de la province qui exprimait les vues du gouvernement provincial. M. Perrier a pris soin d'ajouter que, sur cette question, le cabinet de la province différait d'opinion avec le premier ministre du Canada.

L'hon. Maurice Duplessis a amorcé la discussion avec une motion dans laquelle il demandait la production de documents relatifs au changement à l'Acte de l'Amérique britannique du nord, au sujet de la représentation des provinces du Canada au Parlement fédéral.

Le chef de l'Opposition a vigoureusement blâmé le premier ministre King d'avoir fait amender la constitution pour ajourner jusqu'après la guerre la redistribution des comtés, qui doit se faire après chaque recensement décennal.

M. René Chaloult a pris part au débat et s'est attaqué avec véhémence au gouvernement fédéral, en disant qu'aucune administration n'a traité les Canadiens français avec plus d'injustice que celle de M. King.

La Chambre a été unanime à adopter la motion et à revendiquer, par le fait même, le respect intégral du pacte fédéral, en autant que notre représentation au parlement fédéral est concernée.

M. Perrier a promis l'intervention de son chef, l'hon. Adélard Godbout, chaque fois que cela sera nécessaire, pour que le pacte fédératif ne soit jamais amendé sans l'assentiment de toutes les provinces.

M. DUPLESSIS

Le chef de l'Opposition commence son discours par un retour sur l'évolution politique du Canada. Il fait observer que le pacte fédératif a été jugé préférable à l'union législative à cause des caractéristiques particulières de notre province. Avec l'union législative, il n'y aurait eu qu'un parlement où nous aurions été en minorité. Le pacte fédéral, c'est la garantie du respect de nos droits et de nos traditions.

En second lieu, M. Duplessis affirme qu'il ne peut y avoir de doute que la constitution de 1867 est un pacte et non une loi. Prétendre le contraire, c'est verser dans la théorie des pires fanatiques. D'ailleurs, les plus grands chefs politiques du pays, conservateurs comme libéraux, ont reconnu que la constitution est véritablement un pacte. Et il est bon qu'il en soit ainsi. Car si la constitution n'était qu'une loi, nous n'aurions pas de garanties parce que les lois peuvent être changées constamment, tandis qu'un pacte ne peut être modifié sans l'assentiment de toutes les parties composantes.

Notre représentation à Ottawa

La constitution de 1867 nous a assuré trois choses, dit M. Duplessis: le régime démocratique, le gouvernement responsable et le droit de choisir nos représentants. Elle a établi le principe que notre représentation à Ottawa serait toujours de 65 députés, tandis que celle des autres provinces serait fixée en divisant par 65 le chiffre de la population du Québec. Cela veut dire que si on conclut qu'il y a 40,000 électeurs par député dans le Québec, on devra fixer proportionnellement à ce chiffre la représentation des autres provinces.

M. Duplessis : — "Or, pour la première fois depuis 1867, le gouvernement d'Ottawa, avec l'appui des conservateurs, des C.C.F. et des Créditistes, a saboté et violé le pacte fédératif et mis de côté les droits des provinces. Après avoir annoncé en janvier 1943 que le gouvernement présenterait une mesure pour remanier la représentation à la Chambre des Communes, le premier ministre King a subitement fait volte-face et annoncé qu'on ajournerait la redistribution des sièges électoraux jusqu'à un an après la session qui suivra la fin des hostilités. C'est de l'hitlérisme tout pur, à l'heure où l'on demande aux Canadiens d'aller se battre contre Hitler. Pourquoi faut-il que ce soit un ministre de la province de Québec, un Canadien français, qui ait demandé aux provinces de mépriser un engagement d'honneur, de fouler aux pieds les droits du régime démocratique ? Cet homme, si l'Histoire en parle, laissera un bien triste nom."

M. Duplessis rappelle alors que M. King a fait voter par le parlement fédéral en 1943 une Adresse priant le parlement de Westminster d'amender la constitution canadienne afin que la redistribution des sièges, qui doit se faire à tous les dix ans en vertu de la constitution, soit remise après la guerre. Il a donné comme raison que pendant la guerre les gens voyagent d'une province à l'autre et qu'il ne serait pas juste, dans les circonstances, de modifier la représentation. Quel argument mesquin ! affirme le chef de l'Opposition. Jamais un fanatique n'a été aussi loin que le gouvernement King, avec la complicité des conservateurs et des autres partis fédéraux. Heureusement, ajoute-t-il, il s'est trouvé neuf députés canadiens-français pour voter contre cette mesure et il précise, en réponse à M. Chaloult, que les trois députés du Bloc n'étaient pas du nombre.

Protestations de M. Duplessis

Le chef de l'Opposition rappelle qu'il a protesté contre cette décision. Il est ridicule de prétendre que l'on pouvait envoyer un commissionnaire à M. Churchill porter la protestation de la province. Il n'y avait qu'une chose à faire : prier M. King de faire parvenir cette protestation au chef du gouvernement anglais. C'est ce qui a été fait. Il a demandé à Churchill de ne pas enlever aux provinces canadiennes un droit que leur garantit la constitution et que la charte même de l'Atlantique consacre.

M. Duplessis donne lecture, alors, de toute la correspondance qu'il a échangée à ce sujet avec M. King. Il affirme que M. King lui a répondu que la question n'était pas de la juridiction des provinces, que c'est le parlement fédéral qui est chargé d'assurer le rajustement de la représentation, que M. St-Laurent a lui-même émis l'opinion que la constitution peut être amendée sans le consentement des provinces, que de l'avis de M. King la constitution n'est pas un pacte mais une loi, etc.

M. Duplessis : — "M. King a même eu l'audace de dire qu'il considérait les droits des minorités comme un détail. Jamais on n'aura poussé le fanatisme et le cynisme aussi loin. Je n'aurais jamais cru, quant à moi, que le petit-fils de William Lyon Mackenzie foulerait ainsi aux pieds les droits démocratiques de la province. Quant à M. St-Laurent, il s'est fait l'écho des pires centralisateurs."

M. Duplessis soutient que c'est M. King qui a porté la question devant Londres en présentant une Adresse au Parlement de Westminster. Il prétend que le premier ministre libéral l'a accusé à tort de vouloir laisser décider cette question par Londres. Puis, il conclut un discours d'une heure et quart en demandant à la Législature, qui doit être au-dessus de tous les partis politiques, de revendiquer calmement les droits de la province.

M. RENE CHALOULT

Le député de Lotbinière fait observer, en commençant, que le chef de l'Opposition a traité la question en son entier et qu'il ne voit pas bien ce qu'il pourrait ajouter au fond du débat.

M. Chaloult : — "Personne, ici, n'osera soutenir que la constitution n'est pas un pacte, tout en étant une loi, une loi du Parlement britannique. Mais l'esprit de cette loi, c'est justement le pacte. Les parties contractantes, si elles le voulaient, pourraient aujourd'hui mettre fin à ce pacte".

M. Chaloult accuse M. King d'avoir, "à son habitude", manqué à une promesse en cette affaire.

M. Chaloult : — "Le premier ministre a donné comme raison que ce serait une occasion de polémique. Comment ? Procéder à une redistribution conformément à la constitution, ce serait une occasion de querelles ! Je comprends que le député de Laval puisse approuver cela, lui qui est toujours au service de ses amis les Anglais..."

M .Leduc : — "Je comprends que le député de Lotbinière est encore de mauvaise humeur. Mais en vertu des règlements, il n'a pas droit de me prêter des opinions que je n'ai pas émises".

M. Chaloult : — "Le député de Laval a parlé de ses affinités avec les impérialistes, avec les Anglais, avec Ottawa : il ne pourra toujours pas les renier aujourd'hui. Je ne serais pas surpris qu'il approuve ce coup de force de M. King".

Le député de Lotbinière soutient que la raison véritable de l'ajournement de la redistribution, c'est qu'on craint l'influence croissante des Canadiens français.

M. Chaloult : — "On craint que cette influence ne se fasse trop sentir, à Ottawa, et ne devienne un péril pour les intérêts de la majorité. On craint la montée des Canadiens français au pays. S'il y a tant à craindre de ce côté, que l'on fasse des enfants, aussi, du côté de la majorité".

Attaque contre M. King

Ici, le député de Lotbinière affirme qu'il a travaillé pour M. King à toutes les élections, depuis 1925, et qu'il a le droit de porter une opinion sur le premier ministre.

M. Chaloult : — "Aucun gouvernement ne s'est montré aussi injuste pour les Canadiens français, depuis la Confédération, que le gouvernement King depuis le début de la guerre. Ce ne sont pas les gouvernements Borden et Meighen qui auraient osé faire cela.

(Suite à la page 9, 1ère col.)

SI VOUS AVEZ UN MAL DE GORGE

dû à un rhume . . . faites fondre un peu de Vicks VapoRub dans votre bouche. Voyez avec quelle rapidité il calme vos malaises . . . soulage l'irritation de votre gorge. Essayez-le

VICKS VAPORUB

Forte chute de neige à Montréal

Montréal, 13. — (P. C.) Une chute de neige qui a duré 12 heures n'a pas réussi à arrêter la circulation ici et dans le district, hier, mais les voyages par air ont été suspendus par trois compagnies d'aviation. Les Trans-Canada Air Lines ont contremandé leurs envolées vers l'est et ont contremandé ou remis leurs envolées vers l'ouest ; les Canadien Colonial Air Lines, après avoir suspendu leurs opérations pendant une journée, doivent reprendre leurs départs de bonne heure aujourd'hui ; les Canadian Pacific Air Lines espèrent également reprendre leur service dans la journée.

Le projet de construction de cent logements biffé du bill de Québec

Le maire Borne a consenti à ce que l'article soit retiré après que l'on eût représenté que des lois fédérales et provinciales bientôt adoptées couvrent le problème de l'habitation. — L'étude du bill de Québec.

Le maire Lucien Borne a consenti, à la suggestion du comité des bills privés, à retirer du bill de Québec l'article concernant le plan de construction de cent logements ouvriers, après que l'on eut représenté que des lois fédérales et provinciales qui doivent être adoptées sans retard couvrent le problème des habitations ouvrières. Il a retiré l'article "avec l'assurance qu'il y aurait collaboration entre les autorités fédérales, provinciales et municipales, dans l'application de ces lois".

C'est l'honorable Wilfrid Hamel qui a parlé d'un loi provinciale à venir, favorisant la construction des habitations ouvrières. L'hon. Oscar Drouin avait fait allusion à ce projet de loi, récemment. Là-dessus, le maire a exprimé la bonne volonté des autorités municipales de Québec de collaborer avec le gouvernement provincial, de même qu'avec le gouvernement fédéral, si ces gouvernements préparent des lois favorisant la disparition des taudis. Il a déclaré que la ville n'avait aucun intérêt dans la construction des logements ouvriers, mais qu'elle voulait faire un essai loyal, pour réhabiliter les familles qui habitent présentement des taudis, et pour qui la propriété restera toujours inaccessible. Il a dit que l'on pourrait former une commission pour l'administration de ces logements, si on le jugeait nécessaire.

Il a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'un seul immeuble comprenant cent logements, mais de logements ouvriers particuliers, comme il en existe dans notre ville, avec en plus la proximité d'un parc.

Le maire s'est catégoriquement opposé à tout projet de referendum sur la question des logements ouvriers, "parce que, dit-il, l'opposition des propriétaires est déjà connue, et que le projet serait battu d'avance".

Me Horace Philippon, avocat de la ligue des propriétaires, s'est opposé à la construction d'un bloc à multiples logements, à cause du fait que la densité de la population, déjà considérable, en serait encore augmentée de façon notable. D'ailleurs, dit-il, la question relève des gouvernements fédéral et provincial.

L'hon. Pierre Bertrand a appuyé le projet du maire Borne, en se prononçant contre tout referendum sur la question.

La Commission scolaire

La Commission scolaire, au cours de la même séance du comité des bills privés, a obtenu la permission de régulariser la nomination de ses membres. M. Drouin a demandé s'il n'était pas préférable que le maire continue de faire partie de la Commission scolaire. Le maire a répondu que les échevins étaient d'opinion que l'intérêt de la ville et des contribuables voulait qu'il continue d'en faire partie, vu que les intérêts de la ville et de la Commission sont connexes. Les honorables Drouin et Hamel ont demandé quelques précisions sur les changements impliqués par l'article du bill, lequel fut ensuite adopté tel quel.

Formule de referendum

Me Benoit Pelletier a ensuite fait adopter une nouvelle formule pour la tenue du referendum pour le terme de trois ans. Propriétaires et locataires auront droit de vote.

Salaire des recorders

Le comité a adopté un amendement qui porte à $7,000 le salaire du recorder, et à $5,000 celui du recorder suppléant. La veuve du recorder aura droit à une pension si ce dernier a fait 25 ans de service. Par

(Suite à la page 5. 3e col.)

Deux Québécois sont délégués à une assemblée tenue à N.-York

La Fédération canadienne des Universitaires catholiques sera représentée à la prochaine réunion, à New-York, du comité américain de l'Oeuvre mondiale de Secours aux Etudiants victimes de la guerre, les 15 et 16 avril. Cette oeuvre, désignée en anglais sous le nom de "World Students Relief Fund", est le résultat de la collaboration désintéressée des trois grands organismes internationaux qui groupent tous les étudiants du monde : L'"International Student Service", qui est neutre, le "World Student Christian Movement", qui est protestant, et "Pax Romana", qui est catholique.

La Fédération canadienne des Universitaires catholiques, affiliée à "Pax Romana", représente le "World Student Relief Fund" parmi les Canadiens français et c'est à ce titre que son secrétaire administratif, M. Samuel-L. Gagné, et l'un des membres de la commission de propagande, M. G.-H. Dagneau, journaliste de Québec, iront à New-York pour participer à la réunion générale du Comité américain.

A Montréal

Les 22 et 23 avril, la Fédération canadienne des Universitaires catholiques tiendra son assemblée générale annuelle au Cercle universitaire à Montréal. On y procédera à l'élection du nouveau conseil d'administration, à la suite de la discussion des rapports des différents groupes régionaux. Samedi soir, le 22 avril, il y aura dîner à l'hôtel Windsor, sous la présidence de Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal.

Son Excellence Mgr G.-L. Pelletier, auxiliaire de Québec, qui fut longtemps membre actif de la Fédération, célébrera la messe pour les universitaires à l'Institut des Sourdes-Muettes. Le sermon sera donné par Mgr Maxime Tessier, c.s. L'assemblée annuelle se terminera par une conférence publique, à l'Ermitage. Le conférencier invité sera le Dr Oscar Halecki, recteur de l'Université de Varsovie, qui traitera du rôle historique de la papauté.

Plusieurs délégués de Québec assisteront à cette réunion ; ce sont M. Paul-Henri Guimont, secrétaire général de la Fédération, M. Samuel-L. Gagné, secrétaire administratif, M. Jacques Larue, C.A., trésorier national, et M. G.-H. Dagneau, pour les professionnels; MM. Jules-A. Breton, Fernand Moreau, Marcellin Tremblay, Lucien Bédard et Paul Auger, pour les étudiants de l'université Laval.

Il y aura différentes commissions d'étude de formées, une commission d'éducation sociale sous la responsabilité de Me Maximilien Caron ; une de propagande, avec le Dr Maurice Blais ; de relations extérieures, avec M. Samuel-L. Gagné ; des oeuvres de secours aux universitaires, avec M. Daniel Johnson, et de liturgie et des missions, avec le R. P. André Guay, o.m.i.

Mlle Louise Lachance se classe première des élèves de la ville

Mademoiselle Louise Lachance, élève de 12e année à l'Académie Mallet, a remporté le titre de lauréate de toutes les écoles de la ville de Québec, dans le concours de composition organisé à l'occasion de la Semaine de prévention des Incendies, à l'automne de 1943.

Ce concours s'offrait aux 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e années de toutes les écoles de la ville, collèges et couvents. Il est intéressant de remarquer que toutes les compositions primées sont l'oeuvre de jeunes filles. En effet, aucune composition de garçon n'a été primée.

C'est le directeur du Service municipal des incendies, Rosaire Beaulieu, qui a lui-même décerné les prix aux gagnantes du concours, avant-hier et hier. Ces prix consistaient en diverses sommes d'argent qui ont été attribuées suivant la valeur de la composition soumise.

Deux prix ont été accordés pour chacune des classes éligibles au concours. Voici les noms des gagnantes:

12e année : première, Mlle Louise Lachance, Académie Mallet; deuxième, Mlle Marguerite Godbout, couvent Ste-Marie, rue St-Augustin.

11e année : première, Mlle Jacqueline Cloutier, couvent St-Joseph, rue Montmagny; deuxième, Mlle Renée Morisset, couvent Ste-Marie.

10e année : première, Mlle Denise Lainé, Académie St-Jean-Baptiste; deuxième, Mlle Monique Laliberté, couvent St-Joseph.

9e année : première, Mlle Lucille Arteau, couvent des Saints-Martyrs Canadiens; deuxième, Mlle Aline Fortier, Académie Saint-Roch

(Suite à la page 4, 4e col.)

Ligue des citoyens de St-François d'Assise

M. François Nolin a donné des explications sur la question de l'incinérateur, aux membres de la ligue des citoyens de Saint-François d'Assise, à leur assemblée d'hier soir, tenue sous la présidence de M. Osias Lacroix. Les échevins J.-A. Michaud et A. Noreau étaient présents, de même que M. Guilmette, vice-président de la ligue des citoyens de Stadacona, et bon nombre de membres.

L'assemblée avait pour but la solution de divers problèmes intéressant le quartier, notamment le pavage, et la surveillance du lac St-Charles source de l'approvisionnement d'eau de la ville de Québec. Elle fut tenue à la salle paroissiale de Saint-François d'Assise.

Au Conseil législatif

Le bill relatif à l'expropriation de la Montreal Power adopté en 2e lecture; plusieurs conseillers prennent la parole

Le vote a été de 14 voix contre 6. — Un grand nombre de conseillers ont pris part au débat : ce sont les honorables Brais, Chapais, Bovey, Raymond, du Tremblay, Baribeau, Hyde, Grothé, Bertrand, Marchand, Giroux, Martin, Thériault, Connors, Simard et Ness. — L'honorable Jacob Nicol préside. — La Chambre ajournée à ce matin.

(Par Maurice Bernier)

Le Conseil législatif a adopté en seconde lecture, à 11 heures moins quart, hier soir, le projet de loi du gouvernement étatisant la Montreal Power et la Beauharnois Power et créant une Commission hydroélectrique.

Le vote a été de 14 voix contre 6. Tous les oppositionnistes présents ainsi que l'hon. Médéric Martin, libéral, se sont prononcés contre le bill 17.

La Chambre haute a été appelée à voter sur le principe de cet important projet de loi après un débat qui avait débuté le matin et qui devait occuper trois séances. Il y a longtemps que les conseillers législatifs s'étaient payé le luxe d'une aussi longue discussion.

Le débat a été d'un très vif intérêt. On l'a maintenu, tout le temps, à un niveau élevé, digne du projet de loi que l'on discutait. Tous ceux qui y ont pris part — et cela veut dire la presque totalité des conseillers législatifs présents — ont apporté des vues nouvelles sur cette mesure. Les membres de la Chambre haute qui y étaient opposés, comme ceux qui la favorisent, ont exposé froidement leur point de vue.

Un grand nombre de députés et quelques ministres, même, ont suivi une partie des délibérations, notamment à la séance d'hier soir.

Au cours de la journée, les orateurs ont été successivement: les hons Philippe Brais, sir Thomas Chapais, Wilfrid Bovey, Alph. Raymond, P.-R. du Tremblay, J.-L. Baribeau, Gordon Hyde, Raoul Grothé, Pierre Bertrand, Victor Marchand, L.-A. Giroux, Médéric Martin, Elysée Thériault, Frank Connors, Georges Simard et Robert Ness. Il y a eu une brève réplique de M. Brais.

L'hon. Jacob Nicol présidait les séances en l'absence de l'hon. Hector LaFerté.

La Chambre haute s'est ajournée à 11 heures, ce matin.

Voici, maintenant, un résumé des discours:

M. PH. BRAIS

En prenant la parole pour expliquer le triple objet et la portée du bill, M. Brais annonce qu'il proposera un amendement à l'effet de permettre au gouvernement d'acquérir également l'actif de la Montreal Island Power, une filiale de la M. L. H. & P. Si la demande n'a pas été prévue dans le bill, explique M. Brais, c'est qu'une action en dommage au montant de $5,000,000 a été prise par les actionnaires contre cette compagnie, qu'ils accusaient de ne pas avoir présenté exactement les faits. Cette action est maintenant réglée.

Le leader ministériel précise que la valeur de l'actif des compagnies qui seront expropriées sera fixée par la Régie des Services publics. Il pourra y avoir appel, sur les questions de droit comme sur les questions de faits, jusqu'au Conseil privé s'il le faut. On exclura de l'évaluation, pour expropriation, la valeur des franchises et des droits exclusifs accordés à la M. L. H. & P.

M. Brais affirme que le gouvernement songe maintenant à étatiser les services d'électricité et de gaz pour placer la province de Québec sur le même pied que celle de l'Ontario, autant que possible, en ce qui concerne les taux de l'électricité. La province voisine, fait-il observer, s'est servi de son Hydro pour attirer chez elle des industries qui s'étaient d'abord établies chez nous. Cette Hydro a été un facteur de prospérité considérable pour l'Ontario.

M. Brais : — "Le rapport financier de la Montreal Power atteste que cette année la compagnie paie environ $9,000,000 de taxes au gouvernement fédéral, ce que l'Hydro d'Ontario ne paie pas pour un service semblable, mais dont elle se sert pour réduire ses taux et améliorer son service, d'une façon générale. Ce montant de taxes fédérales signifie que chaque contribuable québécois paie 25.2 cents de plus par piastre pour son électricité que le contribuable ontarien."

Requête rejetée par Ottawa

Le leader ajoute que la compagnie a raison de souligner, dans l'une de ses circulaires, qu'elle paie en taxes au fédéral un montant aussi considérable que ce qu'elle reçoit de ses abonnés domiciliaires et commerciaux. Il soutient que lorsque M. Norris, président de la M. L. H. & P., prétend que la province a manqué à son devoir en ne demandant pas à Ottawa d'exempter les compagnies d'électricité du paiement des taxes, il ne dit pas la vérité ou n'est pas renseigné. Pourtant, il devrait être mieux renseigné car, à la conférence interprovinciale de 1941, la province de Québec, par l'entremise de l'un de ses avocats, qui est aujourd'hui le propre avocat de la M. L. H. & P., a demandé à Ottawa d'exempter ses compagnies d'électricité du paiement de cet impôt fédéral. Le gouvernement fédéral a refusé parce qu'il ne voulait pas créer un régime d'exception en faveur d'une province sans créer une perturbation dans le pays. L'Ontario échappe à la règle parce que l'électricité n'est pas vendue par une compagnie privée mais est étatisée.

M. Brais fait observer aussi que la compagnie Beauharnois fournit de l'énergie électrique à l'Ontario. Or, en raison du fait que l'Hydro ontarienne ne paie pas de taxes, elle peut revendre cette électricité moins cher que ce qu'elle coûte dans la province de Québec. La canalisation du St-Laurent, qui sera tôt ou tard un fait accompli après la guerre, nous apportera un million additionnel de chevaux-vapeur et il est important de ne pas laisser une compagnie privée s'en emparer à son avantage, tandis que l'Hydro développera le même pouvoir hydro-électrique additionnel au bénéfice du peuple.

Le leader ministériel estime que le principe de l'étatisation est universellement reconnu. Une entreprise qui profite à tout le public ne doit pas être laissée à des particuliers qui en retirent seuls des revenus. Le gaz et l'électricité sont aujourd'hui une nécessité de la vie pour tout le monde. Puis, il passe à la question de l'expropriation et spécifie que dans le projet de loi, le gouvernement propose que la base de l'évaluation de l'actif physique soit fixée suivant la valeur réelle de l'entreprise, plus 10 p.c. de compensation pour le remboursement forcé du capital. Une réduction sera faite pour toute dépréciation et désuétude. Le gouvernement n'a pas voulu se prévaloir de la loi générale d'expropriation, qui l'aurait obligé à payer la valeur énorme de franchises exclusives et gratuites accordées à la compagnie.

M. Brais : — "Je ne veux pas adresser de reproche aux administrateurs du passé, qui ont bien administré la compagnie et qui, se servant des pouvoirs extraordinaires que leur octroyait leur charte et du droit exclusif qu'ils avaient de fournir de l'électricité, ont amélioré la situation et fait tellement d'argent qu'ils n'ont pu empêcher que cela soit connu trop vite. Ils avaient le droit d'agir ainsi, du moment que c'était légal et qu'ils croyaient que c'était dans l'intérêt de leurs actionnaires. Mais nous pouvons leur demander, aujourd'hui, pourquoi ils n'ont pas réduit les taux. C'est le devoir, maintenant, du gouvernement, d'intervenir pour remettre au peuple ce qui lui appartient".

M. Brais étudie, plus loin, les changements apportés à la structure financière de la compagnie, en 1936. Il affirme qu'à cette date, les actionnaires, qui avaient investi $9,700,000 dans l'entreprise, ont reçu en cadeau trois parts pour une, soit une somme de $32,500,000. Il explique que la Régie pourrait réduire les taux, mais même dans ce cas, il resterait que la compagnie serait obligée de payer des taxes à Ottawa.

Dans la dernière partie de son discours, M. Brais parle de l'électrification rurale. Il fait observer qu'en accentuant l'électrification rurale avec ce projet de loi, le gouvernement veut améliorer le sort des cultivateurs et provoquer un prompt retour à la terre, après le conflit. Il se déclare assuré que la Commission hydroélectrique se composera de cinq membres bien au courant des besoins futurs de la province.

SIR THOMAS CHAPAIS

Le leader de l'Opposition répond, tout d'abord, que le projet de loi "est indubitablement, par sa nature, par sa portée, par ses répercussions inévitables, de la plus extrême gravité". Le bill, fait-il observer, a deux objectifs : s'emparer d'une propriété qui appartient incontestablement à 30,000 citoyens de notre province et transformer le gouvernement en un producteur et un vendeur de gaz et d'électricité. Le projet de loi, suivant lui, bouleverse toutes les notions de propriété.

Sir Thomas : — "Voici une société par actions qui a bâti progressivement une grande industrie, sous la sanction des lois de la province Cette industrie est la propriété indiscutable de 30,000 citoyens de la province. Ils y ont placé leurs capitaux, un grand nombre d'entre eux leurs économies, le fruit de leur esprit d'entreprise et de leur travail. Et voilà que soudain, le gouvernement de leur province vient de leur dire : Allez-vous en, quittez la place ; c'est moi qui suis le maître, de par ma propre volonté, et je vous donne trois semaines pour déménager".

En vertu même du bill, explique sir Thomas, à date du 15 avril, l'entreprise de Montreal Power devient forcément la propriété du gouvernement de la province, et cela "sans l'intervention d'aucun des actes et formalités requis par la loi en pareil cas. C'est un décret, c'est un ukase. C'est de l'arbitraire pur et simple".

Sir Thomas ajoute que le gouvernement répudie la loi même d'expropriation dont il est l'auteur. "Il la met au rancart afin d'avoir ses franches coudées dans un conflit avec la Montreal Power. Il la rejette", continue le leader oppositionniste, "parce qu'il veut être le maître absolu de la situation, parce qu'il entend que sa volonté soit dominatrice. Il faut bien, malgré tout, qu'il y ait une indemnité. Mais ce sera le gouvernement lui-même, ce sera l'exproprietaur qui en fixera les conditions.

Sir Thomas : — "Je n'insisterai pas davantage. Je crois avoir démontré que le bill 17 constitue un empiètement menaçant sur le droit de propriété et qu'il mérite d'être classé comme un chef-d'oeuvre d'arbitraire législatif".

Plus loin, sir Thomas se dit en présence d'un projet de loi qui fait entrer la province dans la voie du socialisme. Est-ce bien désirable ? Il donne à cette question une réponse négative.

Sir Thomas : — "Je n'ai jamais dissimulé mes principes en cette matière. Ces principes, je les ai puisés

(Suite à la page 9, 4e col.)

Des camions
CHEVROLET
et
MAPLE LEAF
1944
1½ à 3 tonnes
sont actuellement en PRODUCTION

Nous pourrons livrer ces camions à tous les usagers faisant un travail ESSENTIEL.

Obtenez un PERMIS ou communiquez avec nous pour tous renseignements.

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
88, rue Notre-Dame des Anges.
Québec. — Tél.: 4-3593



Nos Diamants
sont plus beaux !



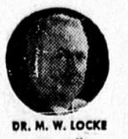
Notre longue expérience en ce domaine nous permet de vous offrir un diamant plus brillant, plus beau, à un prix étonnamment bas. Venez voir.
Faites-en la preuve !

Birks
16 De la Fabrique

Pour avoir le plus grand confort de vos souliers consultez nos



AJUSTEURS du DR LOCKE





Le bon ajusteur est aussi important que le bon soulier ! Nos ajusteurs experts savent *comment* vous ajuster comme il faut . . . de façon à vous procurer *tout* le bénéfice du confort de ces souliers dessinés par le célèbre Dr M.-W. Locke.

Simard & Voyer
132, RUE SAINT-JEAN

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 33 86 avenue de Salaberry, Québec.

Marché noir

(Par Eugène L'Heureux)

Je ne suis pas en mesure de rien prouver à ce propos, mais la rumeur de l'existence d'un marché noir au Canada persiste tellement que je me vois forcé d'y croire.

S'il existe chez nous un marché noir, nous avons deux raisons de nous en émouvoir.

La première, c'est que ce commerce parasitaire fausse un contrôle économique absolument nécessaire durant une guerre totale.

Le deuxième raison de nous émouvoir, c'est que les maîtres de ce marché noir maintiennent et développent, durant la guerre, au détriment de leurs compétiteurs plus respectueux des lois, un achalandage qui leur permettra d'accaparer le commerce d'après-guerre.

Voilà un fait très grave, qui ne peut laisser indifférents les esprits soucieux d'ordre et de justice.

De même que nous devons, en justice, réserver à nos vaillants concitoyens rendus sur la ligne de feu un certain nombre d'emplois, par exemple, dans l'aviation, ainsi nous ne pouvons tolérer que certains trafiquants, au mépris des lois et à la faveur de l'inévitable désorganisation actuelle, se montent un commerce prospère, au détriment des civils et des militaires qui ont loyalement servi la société durant ces jours tragiques.

Depuis toujours, certains marchands font fortune en recourant à des méthodes commerciales que méprisent les négociants consciencieux. En temps normal, c'est déjà vilain. Mais les circonstances actuelles ajoutent considérablement à la gravité d'un tel délit.

Tout le monde réclame et espère pour après la guerre un ordre nouveau, plus de justice, plus de bien-être et un accès plus facile à la culture. Pourtant, rien de cela ne pourrait se réaliser, si nous laissions se consolider pendant la guerre des situations privilégiées, obtenues au moyen d'une concurrence déloyale.

Ce serait évidemment là un immense malheur.

Voilà pourquoi les autorités doivent y voir.

Nous réclamons justice pour les marchands respectueux des lois. Nous exigeons que ces honnêtes citoyens soient protégés contre la concurrence déloyale de mercantis pour qui tous les moyens de faire de l'argent sont bons, même aux heures de grande calamité nationale.

Trois cents réfugiés nous arrivent d'Europe ces jours-ci. Inhumainement traités par les gangsters racistes de Berlin, ils méritent assurément la pitié. Mais n'oublions pas la sagesse du proverbe anglais : "charity begins at home". On pense que ces réfugiés ne passeront ici que le temps de la guerre; mais il est bien possible qu'il en soit autrement.

Quel sera leur gagne-pain? Nous serions grandement surpris, si on nous apprenait que, contrairement à leur habitude, la proportion des commerçants est raisonnable parmi eux et que l'on y compte autant d'ouvriers manuels et d'agriculteurs que d'hommes appartenant aux professions libérales.

Il n'est pas impossible que ce contingent de réfugiés ajoute demain aux difficultés que rencontrent déjà nos commerçants canadiens d'origine et de coeur.

Or, dans une société, toutes les classes sont solidaires. Si le commerce périclite, de même que si l'Industrie est réduite au chômage, ou si les agriculteurs sont trop pauvres, toutes les autres classes sociales en souffrent. Voilà ce que l'on admet peut-être en principe, mais dont on ne tient pas suffisamment compte dans la pratique.

Quand le commerce d'un pays est menacé, c'est le devoir de tous les citoyens de s'intéresser à sa protection. Cette fois, apparemment, un marché noir menace les positions futures de notre commerce, en favorisant le succès des marchands malhonnêtes au détriment des marchands honnêtes.

L'Etat n'a pas le droit de tolérer un tel désordre. Quand se pose la question d'un marché noir, c'est à lui qu'incombe la tâche de faire les enquêtes nécessaires, puis de mettre fin à toute circulation occulte des produits. Le commerce est une activité qui doit se faire au grand jour, accommodant les consommateurs respectueux des lois pour le moins autant que les suppôts de toute contrebande.

Il ne faut pas que, jamais, un citoyen soit puni, même par inadvertance, pour avoir accompli son devoir envers l'Etat.

Puisque des rumeurs de l'existence d'un marché noir persistent, nous comptons que le Gouvernement fédéral saura rassurer le public, soit en sévissant contre les coupables, s'il y en a, soit en démontrant que ce fléau n'existe pas en notre pays.

Démangeaison Rectale

➡ Aidez à soulager rapidement la démangeaison et la douleur des hémorroïdes à l'aide de cette préparation *scientifiquement* médicamentée.

ONGUENT CUTICURA



AU CANADA PLUS DE QUATRE MILLIONS DE GENS

possèdent une assurance-vie

Rien qu'au Canada, au-delà de quatre millions de gens possèdent une police d'assurance sur la vie.

Les posséderaient-ils si ce n'était grâce aux efforts d'un vendeur? Que non! On ne trouve pas une seule personne sur mille *qui demande une assurance de son propre chef.*

L'assureur-vie d'aujourd'hui joue un rôle utile et important dans sa région ou dans son quartier, parce qu'il encourage la sécurité sociale par l'entremise de l'indépendance financière. Sans discussion aucune, son travail mérite salaire.

AVANT DE VOUS ASSURER, CONSULTEZ LA

Confederation Life
Association
SIEGE SOCIAL TORONTO

Succursale :
19-22, Edifice Sun Trust, Québec
N. LAVOIE, gérant

Au Comité du cuivre

Ottawa, 13. — (PC) J.-A.-H. Paterson, de Westmeath, Ontario, a été nommé représentant canadien du Comité du cuivre, sur la Commission conjointe de production et des Ressources et sur la Commission conjointe des matières premières, dont font partie les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Canada. La nomination de M. Paterson, qui assumera immédiatement ses fonctions à Washington, a été annoncée hier par l'hon. C.-D. Howe, ministre des Munitions.

Décision réservée

Ottawa, 13. — (P. C.) La Commission nationale des relations ouvrières a réservé hier à sa première session, sa décision sur la demande de 14 associations professionnelles qui désirent être exclues du nouveau code national de contrat collectif. Cette cause affecte quelque 25,000 professionnels, dont des ingénieurs, des chimistes, des architectes et des enquêteurs.

Le problème du logement

Toronto, 13. — (P. C.) La Commission de contrôle a adopté hier une résolution demandant au gouvernement fédéral d'émettre une ordonnance "gelant" les locataires à leur lieu actuel de résidence. Le maire de Toronto, M. Conboy, et le régisseur, M. R.-H. Saunders, ont été autorisés par la Commission à demander au gouvernement fédéral, lors d'une entrevue qu'ils auront vendredi, l'application immédiate de cette ordonnance.

Tragédie de l'air

Winnipeg, 13. — (P. C.) Un instructeur de vol et un étudiant-pilote se sont tués avant-hier, lorsque leur appareil s'écrasa pendant une pratique de vol à l'aveuglette, à l'école No 17 d'entraînement au vol du C. A. R. C., à Souris, Manitoba.

Nominations prochaines

Toronto, 13. — (P. C.) Le ministre du Travail de l'Ontario, l'hon. Daley, annoncera prochainement les noms des membres de la nouvelle Commission ontarienne des relations ouvrières, a-t-on appris hier. Il est rumeur que le professeur Jacob Finkelman, registraire de la Cour ontarienne du Travail, soit nommé à la présidence de cette Commission qui se composera de sept membres.

Au pénitencier

Sherbrooke, Qué., 13. — (P. C.) W. Lachance a été condamné hier à 23 mois de prison et Maurice Roberge à deux ans de pénitencier, après avoir plaidé coupables à une série d'accusations de vols avec effraction commis ici, à Magog et à Richmond.

Le Lady Nelson arrive

(Suite de la 1ère page)

Dieppe, le caporal Lolnel Whittier, de Magog, Qué., dont le principal souci était de savoir si la femme qu'il a mariée en Grande-Bretagne était arrivée au Canada. Whittier fut blessé par le feu d'une mitrailleuse à Dieppe. Il retourna plus tard en service actif mais fut blessé de nouveau dans un accident de motocyclette.

Un vétéran deux fois blessé de la campagne de Méditerranée, le soldat Charles McCutcheon, de Chambly Canton, Qué., portait des traces des blessures qu'il a subies en Sicile et en Italie. Membre du fameux Royal 22e Régiment, il fut d'abord blessé à Santa Maria, en Sicile, puis plus tard en Campobasso, en Italie.

McCutcheon qui malgré son nom parle anglais avec un accent français, raconta que son unité venait d'entrer en action à Campobasso lorsqu'un éclat d'obus l'atteignit à la figure et au bras droit. Il faisait partie d'un groupe de quatre hommes dont deux furent tués.

Parmi les blessés de la bataille d'Ortona, se trouvait le soldat Murray McCallum, de Gaspé, Qué., un chauffeur d'ambulance qui a perdu une jambe. Il conduisait son ambulance à la recherce de blessés lorsqu'un obus éclata près de sa voiture.

Des maux d'oreilles ont motivé le retour du soldat Léo Breton, de Montréal, membre du Régiment de la Chaudière.

L'oeillet, l'une des plus anciennes fleurs encore en culture, fut tout d'abord décrite 300 ans avant Jésus-Christ, par Théocrate, philosophe grec.

La Cie Bell et l'après-guerre

Dans une déclaration à l'intention des employés de la Bell Telephone Company of Canada, M. C.-F. Sise, président de la compagnie, a exposé les besoins d'après-guerre de la firme qu'il dirige.

Nos prévisions actuelles indiquent que dans la période d'après-guerre nous aurons besoin des services de tous nos anciens employés qui sont au front ; qu'il y aura un emploi pour vous et les autres employés licenciés de l'armée et que nous devrons engager un certain nombre de nouveaux employés. Nous avons imaginé un plan selon lequel les services de guerre, compte tenu de la durée des anciennes fonctions, seront ajoutés aux services antérieurs avec la Compagnie pour la détermination des émoluments et salaires des anciens employés qui reprendront leur travail avec nous. Nous pouvons assurer à tous les employés compétents un poste qui se comparera favorablement avec celui qu'ils occupaient avant de s'enrôler, nous efforçant d'apprécier aussi exactement que possible l'expérience acquise durant le service de guerre. Nous projetons de pourvoir largement au rétablissement de ceux des employés qui reviendront de l'armée physiquement handicapés.

Nous comprenons que l'adaptation de la vie militaire à la vie industrielle peut soulever un grave problème pour l'individu en cause. Nous formons le projet que tout employé de retour du front ait l'occasion de discuter son problème avec un chef responsable de la Compagnie, après quoi rien ne sera négligé pour lui assigner des fonctions qui lui conviennent.

Mlle Louise Lachance

(Suite de la page 3)

8e année : première, Mlle Pauline Charbonneau, couvent du St-Esprit; deuxième, Mlle Claire St-Antoine, couvent St-Sauveur.

7e année : première, Mlle Pauline Lacombe, Académie St-Roch; deuxième, Mlle Jeanne d'Arc Lapointe, Académie St-Jean-Baptiste.

On remarquera que Mlle Louise Lachance, lauréate de toutes les écoles de la cité, a aussi remporté le premier prix chez les élèves de 12e année.

Près de six cents compositions, préalablement classées par les directeurs et directrices des écoles et couvents de la ville, ont été reçues au Service municipal des incendies. Ces compositions, corrigées et classées par M. Lucien Laverdière, secrétaire du Service municipal des incendies, ont été jugées en dernier ressort par le recorder Emile Morin.

Au Palais de Justice

(Suite de la dernière page)

été mis en état d'arrestation pour n'avoir pas répondu à l'appel de son registraire. Au moment où il allait être conduit à Québec, Rochefort avait frappé l'agent fédéral et s'était enfui sans attendre sa monnaie. Il ne fut repris que la semaine dernière.

Accusé de s'être évadé alors qu'il était en état d'arrestation, Rochefort plaida coupable et fut condamné à six mois de prison. Cette seconde sentence devra être purgée à l'expiration de la première.

Aux assises

Un groupe de quatre-vingts personnes devront se présenter ce matin, en Cour des assises criminelles, alors que les procureurs de la Couronne et de la défense poursuivront le choix des jurés qui seront appelés à juger le jeune Paul-Emile Sirois, accusé du meurtre du soldat Nicholas Downing. Quatre jurés seulement ont été assermentés jusqu'à date et la liste de noms fournie par le shérif ayant été épuisée, quatre-vingts autres personnes furent assignées hier après-midi. Le procès de Sirois débutera aussitôt que les 12 jurés auront pris place dans la boite qui leur est réservée. La Couronne est représentée par Me Eugène Marquis, C.R., et la défense par Me Noël Dorion, C.R., et Me Antoine Rivard, C.R. L'hon. juge G.-F. Gibsone préside le tribunal. Le procès pourrait bien prendre une tournure sensationnelle à cause d'un certain argument qui serait invoqué par la défense.

Annulation d'un acte de donation

Un bref demandant l'annulation d'un acte de donation a été déposé hier au greffe de la Cour supérieure par Me Gérard Lacroix, C.R., au nom de M. Médéric Lefebvre, de St-Basile. Il s'agit d'une donation entre vifs faite par la mère du demandeur en faveur de sa soeur, dame Esthelle Lefebvre. Par cette donation, faite sous seing privé, la mère du demandeur donnait à sa fille une terre dont elle était propriétaire. A la mort de la mère, l'acte de donation fut toutefois enregistré devant notaire.

Prétendant que l'acte de donation fut signé dans des circonstances qui le rendraient nul et qu'il fut fait contrairement aux prescriptions du Code civil en matière de donation, M. Lefebvre en demande l'annulation.

Enquête préliminaire

Jules X..., un des deux individus accusés d'assaut sur la personne de leur frère, a comparu hier devant M. le juge Laetare Roy. Il a opté pour une enquête préliminaire qui a été fixée à la semaine prochaine. Jules a été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $50.

6 mois de prison

Un jeune homme de 18 ans originaire de Montréal, a été condamné à six mois de prison par M. le juge Achille Pettigrew, hier, pour avoir sollicité pour une fillette de 15 ans. Le prévenu, arrêté par le sergent-détective Charles Fiset et le détective Alexandre Rochette, du Service social, était passible du pénitencier, mais n'a été condamné qu'à la prison en raison de son jeune âge. La fillette sera remise à ses parents, à Montréal.

Si vous souffrez de DOULEUR MENSUELLE FEMININE

Vous qui souffrez de crampes, mal de tête, courbatures et sensations de fatique, de nervosité — dus aux dérangements fonctionnels féminins — vous devriez essayer le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham. Il a un effet calmant sur l'un des organes les plus importants de la femme. C'est aussi un excellent tonique de l'estomac! Fabrication canadienne. Il vaut la peine de l'essayer.

COMPOSE VEGETAL LYDIA-E. PINKHAM

Le quartier latin

Grand nombre de visiteurs attendus

Un grand nombre de visiteurs sont attendus aujourd'hui à la Faculté des Sciences de l'Université Laval, boulevard de l'Entente, à l'occasion de la journée de visite, qui permet au public d'avoir un aperçu substantiel du travail scientifique dans les laboratoires de la faculté.

Tous les collèges classiques de la ville et de la banlieue, tant de jeunes filles que de jeunes gens, doivent se donner rendez-vous cet après-midi à la faculté. Les finissants du Collège de Nicolet feraient même le voyage à Québec à cette occasion. Le soir, le grand public est invité à visiter aussi les différents laboratoires, où les professeurs et les étudiants seront au travail. Des professeurs, expliqueront les différentes expériences qui se feront.

Minville conférencier à Québec

M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, prononcera une conférence à Québec le 21 avril, sous les auspices de la section de Québec de l'Association des licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de la Métropole. La visite de M. Minville à Québec sera l'occasion d'un intéressant ralliement. Les honorables Wilfrid Hamel et Oscar Drouin, respectivement ministre des Terres et Forêts et ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires Municipales, Son Honneur le Maire de Québec et d'autres personnalités ont promis d'être présents.

Evêque anglican

Sault Ste-Marie, Ontario, 13. — (PC) Le Rév. W.-L. Wright, recteur de la pro-cathédrale St-Luc à Sault Ste-Marie, a été élu hier évêque anglican d'Algoma, au cinquième balottage d'un synode diocésain spécial tenu ici. L'élection avait été rendue nécessaire par la démission du Très Rév. George-F. Kingston, qui a été élu évêque de Nouvelle-Ecosse.

Une réception à Triquet à Montmagny

Montmagny, 13. — Montmagny se prépare à faire une brillante réception au major Paul Triquet, Croix Victoria. Ces manifestations se dérouleront samedi prochain, le 15 avril, à l'occasion de la visite dans notre ville du héros canadien français que toute notre population est désireuse de voir et d'applaudir.

Le major Triquet arrivera à Montmagny en automobile à 11 heures du matin, venant de Rivière-du-Loup. Une garde d'honneur militaire ira à sa rencontre et l'accompagnera durant toute la durée de sa visite. Après une parade dans les rues de la ville à laquelle se joindront un bon groupe de militaires, notre distingué visiteur sera l'objet d'une réception civique sur la place de l'église. Si la température était défavorable, la réception aura lieu dans la salle du manège militaire.

A 1 heure de l'après-midi, un déjeuner sera donné à Triquet au camp militaire de Montmagny. Le héros de Casa Berardi quittera ensuite notre ville à 2 h. 30, en route pour Québec.

Crème Orientale GOURAUD

Vous procure satisfaction. Elle vous redonne la peau souple et fraîche de votre jeunesse. 6 Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan



TOURBILLON D'ADRESSES . . .

MALGRÉ TOUS LES HASARDS DE LA GUERRE

31.500.000 LETTRES

SONT PARVENUES À NOS MILITAIRES L'AN DERNIER

VOUS rappelez-vous de la carte de "changement d'adresse" à remplir lorsque vous changiez de domicile? Une fois que vous l'aviez remise à votre bureau de poste, chaque lettre qui vous était destinée devait être réexpédiée à votre nouvelle adresse, et cela jusqu'à ce que tous vos correspondants soient bien au courant de votre nouveau domicile.

Vous n'avez peut-être pas souvent déménagé, mais la poste s'est occupée chaque fois de réexpédier votre courrier. Si vous vous y arrêtez un instant, vous commencerez à comprendre la tâche énorme que le courrier militaire impose au Corps postal canadien lorsque des milliers d'hommes sont déplacés presque chaque jour.

Et pourtant, malgré qu'il faille localiser les hommes depuis les unités de renfort jusqu'à leur poste sur le front . . . à l'hôpital . . . en congé . . . lorsque leur unité se déplace . . . malgré les retards de la poste aérienne dus au mauvais temps . . . les retards des bateaux par suite de l'intervention de l'ennemi . . . malgré enfin tous les hasards de la guerre que vous pouvez imaginer . . . la poste et le Corps postal canadien ont livré 31,500,000 lettres à nos militaires outre-mer en 1943!

Inévitablement, la localisation de ceux qui sont déplacés ou blessés ne peut pas se faire sans qu'il survienne des retards. Inévitablement aussi, l'intervention de l'ennemi retarde la livraison en certains cas. *Mais tout ce que l'ingéniosité et l'effort humains peuvent faire pour hâter la livraison des lettres que vos militaires attendent, la poste le fait et ne cessera de le faire.* De nouveaux moyens de hâter la livraison du courrier sont mis en oeuvre et de nouvelles possibilités sont étudiées. Songez à vos propres amis qui ont été placés dans de nouveaux postes outre-mer, et vous comprendrez le travail qu'il faut faire pour les localiser lorsque le courrier se rend à leur ancienne adresse. Vous pouvez aider la poste et le Corps postal canadien à vous donner un meilleur service si vous prenez le temps de vous assurer que votre courrier est bien préparé.



OBSERVEZ CES SIMPLES RECOMMANDATIONS

1. Assurez-vous toujours que chaque lettre ou colis (bien emballé) sont *complètement* et correctement adressés.
2. Utilisez du papier léger pour la poste aérienne ordinaire ou des formules de lettres-avion pour les troupes. Les messages airgraphs prennent un peu plus de temps parce qu'il faut les reproduire au Canada et outre-mer.
3. Si vous avez été averti que votre correspondant est à l'hôpital, inscrivez "A l'hôpital" sur la lettre.
4. Dans vos colis, ne placez jamais d'aliments périssables ou des substances que le froid ou la chaleur peuvent endommager.

POSTMASTER GENERAL CANADA

POSTES, CANADA

Publié avec l'autorisation de
L'HON. W. P. MULOCK, C.R., DÉPUTÉ, MINISTRE DES POSTES



L'AGENT SECRET X-9

PAR ROBERT STORM



Carnet mondain

Lady Fiset a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Ruth Draper.

Lady Fiset, épouse de Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la Province, honorera de sa présence la conférence qui sera donnée par Son Eminence, à l'occasion de la journée d'étude des techniciennes en sciences ménagères, samedi le 15 avril, à trois heures, en la salle des Promotions de l'Université Laval.

M. Léo Brown, sous-ministre de la Colonisation, est présentement dans la métropole.

Mesdames René, Marcel et Yves Roy ont reçu mardi à l'heure du thé, chez Kerhulu, à un shower de verres, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Roy, à l'occasion de son prochain mariage.

M. et madame Hector Hudon, d'Amds, font un séjour à Juébec, les invités de madame Ferdinand Carrière, de la Grande-Allée.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

l'Evénement-Journal

avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116

Le samedi et le dimanche, signalez

7980

Mademoiselle Germaine Bougie est de retour de Montréal, où elle a passé les vacances de Pâques.

M. Alexandre Koyré, secrétaire de l'Ecole libre des Hautes Etudes de New-York, sera à Québec en fin de semaine, où il rendra visite à la faculté de Philosophie de l'Université Laval.

Mademoiselle Cécile Bédard passe quelques jours dans la métropole.

Mademoiselle Olivine Massicotte est de retour à Québec, après avoir passé quelques jours à Montréal.

Le docteur P. Richard, de Montmagny, est présentement à Québec.

M. et madame P. Desrosiers, de Montréal, font un séjour en notre ville.

Madame W. Charbonneau, de Montréal, de passage à Québec, s'est inscrite au Château Frontenac.

Le lieutenant et madame P. Mignault, de Rimouski, sont de pasage en notre ville et logent au Château Frontenac.

Le lieutenant et madame J.-D. Londerville, de Petawawa, font actuellement un séjour dans notre ville.

M. et Mme Antoine Hudon de Lévis annoncent les fiançailles de leur jeune fille Colette au capitaine Roger Collette, fils de M. Jos. Collette, décédé et de madame Collette, de Montréal.

Le jour de Pâques ont eu lieu les fiançailles de Julia Livernois, fille du Dr et madame William Brown, Les Saules, au lieutenant d'aviation Omer Pouliot, fils de M. et madame D.-I. Pouliot, de Québec.

M. et madame L.-W. Vézina, de Montréal, de passage à Québec, se sont inscrits au Château Frontenac.

Le sergent de section Léopold Lachance, R.C.A.F., est retourné à Montréal, après avoir passé les vacances de Pâques chez ses parents M. et madame Gabriel Lachance.

Mademoiselle Nanette Studor est partie pour Montréal, où elle passera quelque temps.

Les lieutenants B. Lapointe et J.-C. Matte, de notre ville, sont de retour d'outre-mer.

Mademoiselle Héléna Varverikos est retournée à Montréal, après avoir fait un court séjour dans notre ville.

Mademoiselle Yolande Poulin, de St-Martin de Beauce, a passé quelques jours en notre ville.

Mademoiselle Rita Bouffard est de retour en ville, après avoir passé quelques jours à St-Marcel de l'Islet.

M. Alexandre Poirier, de St-Siméon, Co. Bonaventure, est présentement à Québec, l'invité de son frère M. Frank Poirier.

Montréal et ailleurs

Le ministre d'Argentine et madame Eduardo-L. Vivot sont retournés à Ottawa, après un séjour à Montréal.

Lord Sempill est actuellement à Rideau-Hall.

M. Philippe Barrès, de New-York, attendu à Montréal, ces jours-ci, sera l'invité de l'honorable sénateur et de madame Léon-Mercier Gouin, pendant son séjour en ville.

M. et madame Pierre Monteux, après avoir passé quelques jours dans la métropole, sont partis pour Hancock Point, Maine, où madame Monteux fera un séjour prolongé.

M. et madame Frank Oliver, de Toronto, de passage à Ottawa, ont assisté au mariage Carre-Taschereau.

En l'honneur de madame Anna O'Hara McCormick, un diner était offert, hier soir, par madame Alex Hutchison, de Montréal.

Madame Louis Casaubon a reçu hier, à l'heure du thé. Mesdames John-A. Sullivan, Arthur Letondal, Georges Plamondon et Camille Couture servaient le thé et les glaces.

Lundi à Montréal, a eu lieu le mariage de mademoiselle Margaret-Patricia McDougall, lieutenant dans la division féminine de l'Armée canadienne, fille de l'honorable et de madame Stuart McDougall, avec l'officier-pilote Claude-H. Burke, fils de M. et de madame Hennessey Burke, de Moncton, N. B. Après la cérémonie, il y eut réception intime à l'hôtel Windsor.

M. et madame Adolphe Poulin annoncent les fiançailles de leur fille, Maria, à M. Tony Dumont, fils de M. et de madame S. Dumont.

Lundi après-midi, en l'église "All Saints", a eu lieu le mariage de mademoiselle Norma-Marie Taschereau, fille du capitaine et de madame C.-E. de M. Taschereau, avec l'officier-pilote Henry Carre, fils de M. et de madame Henry Carre, de Toronto. Le temple était décoré de lis et autres fleurs printanières. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de crêpe bleu brouillard avec voile de tulle de même ton maintenu sous un bandeau de fleurs bleues et roses; des roses composaient son bouquet. Mademoiselle Barbara-Anne Smith était dame d'honneur et le lieutenant d'aviation Harold Oatway, de Stoney Plain, Alberta, garçon d'honneur. Après une réception intime chez les grands-parents de la mariée, M. et madame E.-Norman Smith, l'officier-pilote et madame Carre partirent pour le Club Seigneurial. Madame Carre portait alors un costume de lainage gris pâle avec un feutre et des accessoires noirs.

Le projet de construction

(Suite de la page 3)

ailleurs, la ville n'aura plus à payer pour les services du recorder, dans l'administration de l'assistance publique.

La ville a aussi été autorisée à créer un fonds de pension pour les employés de l'extérieur. Ce fonds de pension sera analogue à celui dont bénéficient les employés de l'intérieur.

L'évaluation du Château

Le différend qui reste pendant, et qui met aux prises la ville et le Château Frontenac, au sujet de son évaluation, a été réglé par une clause générale en vertu de laquelle les contribuables qui contestent l'évaluation de leurs propriétés devront payer leurs taxes suivant l'ancien taux, quitte à être remboursés, avec trois pour cent d'intérêt, sur ce qu'ils auront payé de trop.

Litige réglé

Une discussion, au sujet de difficultés auxquelles sont aux prises les propriétaires de deux immeubles situés sur la lisière du parc des champs de bataille, a semblé avoir un règlement satisfaisant, lorsque M. Drouin a recommandé que la commission fasse un effort pour tolérer les deux cas particuliers, et qu'on accorde à la commission, au besoin, des pouvoirs lui permettant d'enrayer toute répétition de cas semblables. L'un des deux propriétaires est l'objet d'une poursuite en démolition, devant les tribunaux civils. Le comité doit reprendre l'étude de cette question le 19 avril prochain, pour lui donner un règlement final.

Ajournement à ce matin

Le comité des bills privés, qui doit étudier ce matin le bill de Louiseville, doit aussi faire l'étude d'autres clauses du bill de Québec.

Conférence de la princesse Alice

Montréal, 13. — (PC) Dans une conférence donnée au Club canadien féminin de Montréal, la princesse Alice, épouse du comte d'Athlone, a vanté hier l'oeuvre d'Octavie Hill, réformatrice sociale et amie de Florence Nightingale, pour améliorer les conditions de logement dans les quartiers pauvres de Londres et pour faire disparaître les taudis.

Le capitaine Gauvreau au comité social du 22e

Le capitaine Guy Gauvreau, récemment revenu d'outre-mer, était l'invité du Comité social de l'Auxiliaire du Royal 22e Régiment, hier soir, à sa réunion régulière, en la salle des RR. PP. du Sacré-Coeur. Malgré la mauvaise température, plusieurs épouses et mères de soldats du 22e s'étaient rendues à la réunion et eurent le bonheur d'entendre le capitaine Gauvreau leur parler du régiment dans lequel combattent leurs hommes. Le capitaine Gauvreau a participé à la campagne de Sicile et à celle d'Italie. Il a tenu à s'entretenir personnellement avec chacune des mères et des épouses présentes.

Votre horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

Jeudi, 20 avril 1944

21 mars au 20 avril (Bélier) — La belle vie, la liberté et le bonheur vous appartiennent; mais à la condition que vous usiez toujours de grand tact, en parole, en action et aussi en pensée.

21 avril au 20 mai (Taureau) — La période favorable pour que vous puissiez espérer quelque gain ou changement dans votre vie présente. Bonne nouvelle aujourd'hui.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne succombez pas à la paresse et à l'insouciance. Rien ne saurait vous être plus néfaste. Si vous vous laissez rouiller la machine, vous serez ensuite incapable de travailler profitablement.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Profitez de chaque occasion favorable. Vous serez l'artisan de votre propre fortune ; en plus, vous êtes parmi les plus favorisés aujourd'hui.

24 juillet au 22 août (Lion) — Accordez une partie de votre temps à l'étude, à la lecture et consacrez quelques-uns de vos loisirs à de saines distractions, afin de vous maintenir en bon équilibre dans la vie.

23 août au 23 septembre (Vierge) — Grande acuité analytique et belle intelligence. Cependant n'abusez pas de votre autorité. Vous êtes appelé à réussir dans la vie, si cela n'est déjà un fait accompli.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Moins vous vous occuperez des racontars et du qu'en dira-t-on, mieux vous réussirez aujourd'hui. Soyez également alerte au travail.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Ne vous compromettez pas ; demeurez du bon côté de la barricade et vaquez à vos occupations habituelles.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) Ne vous laissez pas aller au découragement ; hors des pires circonstances sortent parfois les plus grands bonheurs.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) Perfectionnez-vous, étudiez, améliorez votre personnalité. Rien n'est perdu de ce que l'on sait bien.

22 janvier au 20 février (Verseau) — Amélioration considérable au point de vue sentimental. Soyez un "homme de bonne volonté" ! La charité et la tolérance doivent être au premier rang.

21 février au 20 mars (Poissons) —Exercez une prudence particulière dans vos relations avec les inconnus. Soyez dévoué avec votre famille. Occupez-vous de semer la joie autour de vous.

L'enfant né le 20 avril 1944 sera favorisé de qualités heureuses : ténacité, concentration, loyauté et jugement solide. Sera extrêmement généreux et aura un sens inné de la mesure.

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Les Fleurs

sont éloquentes là où les mots font parfois défaut.

Mc Kenna

FLEURISTE
11 rue Saint-Jean

Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a. m. à 5.30 hres p. m.



Barbara Gould

SON TRAITEMENT DE NETTOYAGE SIMPLIFIE

NETTOYEZ... votre peau avec la Crème Spéciale à Nettoyer de Barbara Gould. Elle vide les pores de la peau de toutes les poussières, saletés et impuretés. Prix: $2.25 et $1.10.

TONIFIEZ... votre peau avec la Lotion pour Rafraîchir la Peau, de Barbara Gould. Elle régénère, rafraîchit, tonifie les pores revivifiés. Prix: $1.75 et $1.00.

PROTÉGEZ... votre peau avec la Crème à Finir de Barbara Gould. Une base excellente pour le maquillage. Prix: $2.00 et $1.10.

NOURRISSEZ... votre peau avec la Crème Tissu de Barbara Gould. Cette crème est créée pour les peaux qui ont une tendance à la sécheresse. Prix: $2.75 et $1.10.



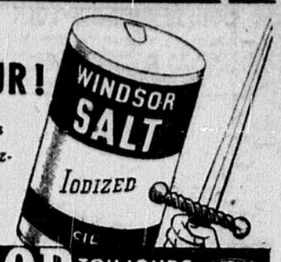
BG-744F

On peut se procurer l'assortiment complet des produits BARBARA GOULD aux endroits suivants dans la province de Québec . . .

PHARMACIE BEAUDOIN, 1101, ave. Mt. Royal Est, MONTREAL
W. BRUNET & CIE. LIMITÉE, 70, rue de la Chapelle, QUEBEC
DUPUIS FRÈRES LIMITÉE, MONTREAL
THE T. EATON CO. LTD. MONTREAL
PHARMACIE DE LÉVIS, LÉVIS
L. N. MESSIER LIMITÉE, 1480, ave. Mt. Royal Est, MONTREAL
HENRY MORGAN & CO. LTD. MONTREAL
PALMER'S SALON LIMITED, 1198, rue Ste. Catherine O., MONTREAL
THE ROBERT SIMPSON CO. LTD. MONTREAL
PHARMACIE PAUL H. SOUCY, 80, avenue Cartier, QUEBEC
THUOT'S PHARMACY, ST. JEAN

ACTIVE LA SAVEUR!

Pour faire donner aux aliments leur pleine saveur, assaisonnez-les avec le Sel de qualité Windsor. Iodé ou non-iodé.



SEL WINDSOR TOUJOURS SEC

Améliorez les repas de guerre de deux manières avec les oranges navels de la Californie

le JUS D'ORANGE RICHE EN VITAMINES



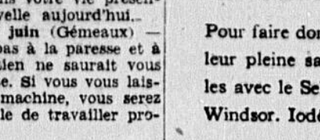
Plus de vitamines par verre

1. Pour mieux commencer la journée, prenez un bon verre de 6 onces* de délicieux jus d'orange navel de la Californie au déjeuner. Vous aurez toute l'importante vitamine C requise chaque jour . . . car les navels de la Californie vous donnent le JUS RICHE EN VITAMINES. Cinq années de recherches scientifiques indépendantes prouvent qu'elles renferment plus de vitamine C, plus de vitamine A, plus de calcium et d'utiles quantités de vitamines B.

*Standard de gon. can.

PREMIÈRES POUR LE JUS

SANS PÉPINS—faciles à peler, trancher ou sectionner



Autres usages

2. La nature a fait les oranges navels de la Californie idéales pour donner de la couleur et de la variété aux repas en temps de guerre. Elles sont plus faciles à trancher et à sectionner pour salades, coupes de fruits et desserts délicieux. Employez-les pour compléter ou équilibrer la boîte de lunch. Donnez-en aux enfants comme régal nourrissant entre les repas. (Pour peler et manger, elles sont parfaites!) Il n'y a pas d'autre orange qui aide de tant de manières à compenser le manque de fruits en conserve.

et pour toute fin!



BIEN MANGER POUR SE BIEN PORTER

LE "NOMBRIL" SIGNIFIE SANS PÉPINS

Pas de tamisage . . . pas de perte. "Sunkist" sur le zeste indique les meilleurs fruits cultivés par 14,500 producteurs coopératifs de la Californie et de l'Arizona. Ayez toujours un bon approvisionnement d'oranges Sunkist. Elles se conservent bien.

PREMIÈRES POUR LE JUS—*et toute fin!*

Les Petites Oranges Sont Maintenant Les Plus Avantageuses!

Votre marchand offre ces petites oranges juteuses, navels de Californie. Vous ne pouvez trouver mieux comme valeur de santé. Il y en a en abondance —achetez-en au moins deux douzaines à la fois pour plus d'économie.

Sunkist

ORANGES *navels de la* CALIFORNIE

LES OUVRIÈRES DE GUERRE aiment les SOUPES CONDENSÉES HEINZ AU LUNCH



Nourrissantes et savou[illegible] les Soupes Heinz transf[illegible] un casse-croûte en u[illegible] repas! Remplissez-e[illegible] bouteille thermos t[illegible] jours et prenez un repa[illegible] qui vous nourrit bien.



S-1F

Votre patron, Madame

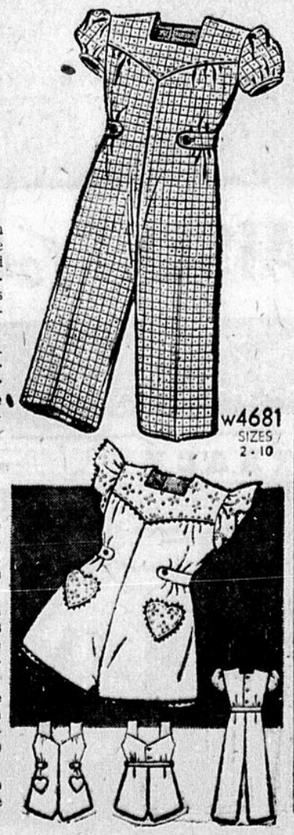
par

Anne Adams

No W-4681

Votre petite pourra jouer à son aise, sans que vous soyez inquiète qu'elle se salisse outre-mesure, si vous lui confectionnez ces jolies salopettes. Dans le même patron, vous trouverez les modèles pour des habits de jeu et de soleil.

Le patron se vend dans les grandeurs de 2 à 10 ans. La grandeur 6 demande 2 1-4 vges de tissu pour les salopettes, 3-4 vge de 35 pces de largeur et autant de couleur contrastante pour l'habit de jeu.



Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.— Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.



CHEVEUX GRIS, SANS BEAUTÉ, SANS LUSTRE!

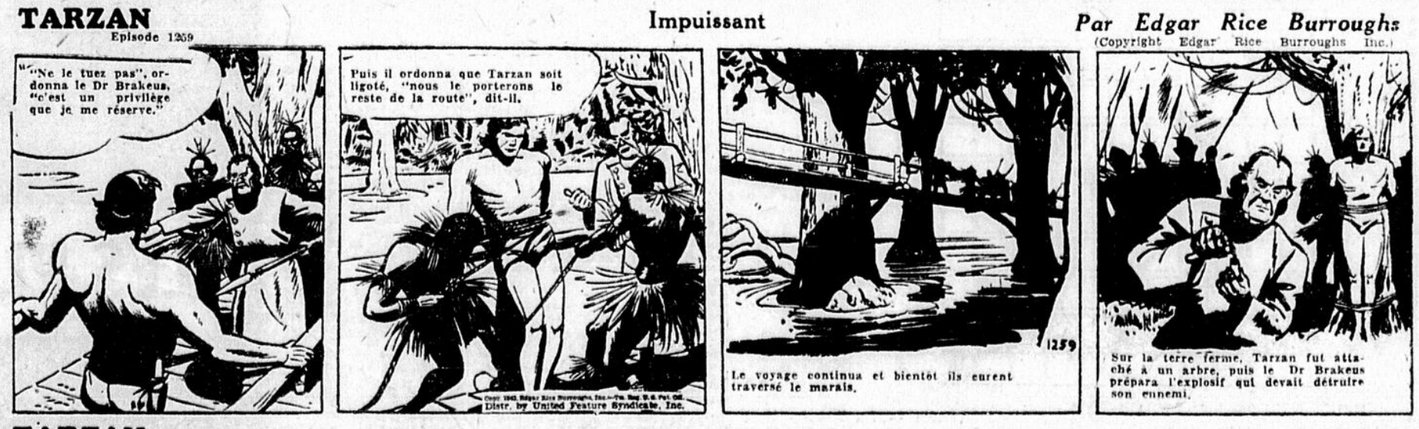
On peut se fier à KOMOL. Dans 15 minutes on obtient des nuances et couleurs d'une beauté exquise et d'une vraisemblance parfaite. Directions simples et faciles à suivre avec chaque boîte. Choix de 19 teintes naturelles. Ne gâtera pas votre permanente. En vente aux comptoirs de cosmétiques ou demandez-le chez votre coiffeur. KOMOL Ltée. Montréal.

KOMOL

Pour la beauté des cheveux

TARZAN — Impuissant — *Par Edgar Rice Burroughs*

Episode 1259 — (Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)



TARZAN — Pas moyen d'en sortir — *Par Edgar Rice Burroughs*

Episode 1260 — (Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)



Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 79-83 rue Saint-Pierre, Québec. Tél. : *2-7006

Séance du 12 avril 1944

Titres	Perm. Préc.	Haut	Bas	Perm.
Allied Chemical	144½	144½	144½	144½
American Can	88	88	88	88
Am Smelting	38½	38½	38⅛	38⅛
Anaconda Copper	26⅛	26⅜	26¼	26⅛
Bethlehem Steel	58¼	58½	58	58
Canada Dry	25⅜	25⅜	25¾	25⅝
Can Pacific	9⅛	9⅛	9	9⅛
Chrysler	84½	84¾	83¼	83⅜
Cons Edison	22	22	22	22
Curtis Wright	5⅜	5⅝	5½	5⅝
Do "A"	16⅞	16⅝	16⅜	16⅜
Douglas Aircraft	50¾	50¾	50¾	50¾
Dupont de Nem	145	145	144½	144⅝
Gen Electric	33⅞	33⅞	33⅝	33⅝
Gen Motors	58	58⅛	57½	57⅝
Goodrich Tire	43⅞	43⅞	43⅝	43⅝
Goodyear Tire	43	43	42¾	42¾
Int Harvester	71	71	71	71
Int Nickel	26⅛	26⅜	26⅛	26⅛
Int Paper	14⅞	15	14⅞	14⅞
Do Pr	73¼	73¼	73¼	73¼
Kennecott	31¾	31¾	31¾	31¾
Montgom Ward	45½	46	45¾	45¾
N Y Central	19⅛	19¼	18⅝	18⅞
Radio Corp	9¼	9⅜	9⅛	9⅛
Republic Steel	16⅛	16⅜	16⅛	16⅜
Stand Oil of N J	53⅜	53½	53¼	53¼
United Aircraft	28	28⅜	28⅛	28¼
U S Steel	51½	51½	51¼	51¼
Westing Electric	96¼	96⅛	96⅛	96⅛

CHEMIN DE FER NATIONAL-CANADIEN

REGION CENTRALE

Sous-voie (subway) à la 18e Rue (Limoilou), Québec, P. Q., Mille 1.9 — Subdivision Batiscan.

On demande des soumissions pour l'ouvrage ci-dessus mentionné et on recevra jusqu'à 12 h. 30 p.m., le 27 avril 1944, ces soumissions scellées, marquées à l'extérieur "Confidentiel" — "Soumission pour sous-voie (subway)" et adressées à M.B. Wheelwright, Ingénieur en chef, chemin de fer National-Canadien, chambre 436, Gare Union, Toronto, 2, Ontario.

On pourra voir aux bureaux de l'ingénieur du district, chemin de fer National-Canadien, place du Marché-Champlain, Québec, P. Q., et de l'ingénieur du district, chemin de fer National-Canadien, chambre 435, Gare Centrale, Montréal, P. Q., les instructions pour soumissionner, et on pourra se procurer plans, spécifications et formule de contrat sur dépôt d'un chèque certifié, fait payable au trésorier, chemin de fer National-Canadien, pour un montant de $25.00, qui sera remboursé sur retour des plans et spécifications en bonne condition au chemin de fer dans les trente jours après l'adjudication du contrat.

LES SOUMISSIONS NE SERONT CONSIDEREES QUE SI ELLES SONT SOUMISES SUR LA FORMULE FOURNIE PAR LE CHEMIN DE FER ET CONFORMEMENT AUX INSTRUCTIONS POUR SOUMISSIONNER. LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS NE SERA NECESSAIREMENT ACCEPTEE.

Le vice-président et gérant général :
J.-F. PRINGLE.

Toronto, 10 avril 1944.

Le dollar canadien

New-York, 13. — (P.C.) Le dollar canadien a fermé inchangé à un escompte de 9 11-16 pour cent, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling était aussi stationnaire à $4.04.

La Commission de contrôle du change étranger d'Ottawa a fixé le cours à $9.09 à la vente et à $9.91 à l'achat.

Unit. Securities est vigoureux

Montréal, 13. — (P.C.) Le marché des obligations a été tranquille, hier. Les changements étaient à la baisse pour la plupart. Dans les emprunts du Dominion, le 3 1-4 p.c. du 1 juin 1956-66 et le 4 1-2 p.c. du 1 fév. 1946 ont cédé 1-8 de point chacun. Dans les emprunts de guerre, le 3 p.c. du 1 janvier 1956-59 a réalisé un gain de 1-8. Dans les services publics, les emprunts de United Securities qui avaient perdu du terrain récemment ont opéré hier un ralliement, avançant de 2 points. Inter. Hydro 6 p.c. de '44 a reculé de 1-2 point à 65 offert 67 demandé. Dans les obligations industrielles, Brown Co. 5 p.c. de '59 a perdu 2 points et General Steel Wares a glissé d'un point.

A NEW-YORK

New-York, 13. — (P.A.) La tendance était indécise à la fin de la séance, hier, sur le marché des obligations. La plupart des emprunts canadiens ont affiché de la fermeté. La section des chemins de fer populaires a enregistré des gains variant de fractions à environ 2 points. Les nombreux échanges d'emprunts ferroviaires ont permi au volume de se totaliser à $11,773,300 comparativement à $10,259,900 la veille.

Curb de New-York

Séance du 12 avril 1944

	Haut	Bas	Ferm.
Alum Ltd	79½	79¼	79¼
Am Cyanamid B	40	39⅝	39⅞
Am Gas	28¼	28¼	28¼
Brazil	20½	20½	20½
City Services	15¾	15½	15¾
Cons G U RR	65¾	65¼	65¾
El B and S	8⅞	8⅝	8¾
Hollinger	10⅜	10⅛	10⅛
Humble O	42¼	42¼	42¼
Int Petr	17¾	17¾	17¾
Niagara and Hudson	2⅝	2½	2½
St Regis Paper	4⅜	4⅜	4⅜
Technicolor	14⅜	14	14⅛

Renseignements financiers

Les chemins de fer ont manifesté une grande faiblesse hier à New-York. Le cours moyen de 60 titres compilés par la Presse Associée a fléchi de .3 de point à 52.0. Les échanges se sont élevés à 718,410 actions contre 732,090 la veille. La plupart des valeurs canadiennes avaient gagné un peu de terrain en fermeture. Inter. Nickel a grimpé de 1-8 et le stock priv. a gagné un point. Santa Fe a subi une chute de 1 5-8 et Johns-Manville a perdu 1 3-4. Des reculs fractionnaires étaient bien répartis parmi les aciéries, les moteurs, les avionneries et les valeurs de cuivre. Sinclair Oil a été un des titres les plus actifs et a touché un nouveau maximum pour l'année. Sur 855 valeurs inscrites au tableau, 182 ont enregistré des gains, 470 ont subi des chutes et 203 autres étaient stationnaires.

Les valeurs de services publics ont fléchi hier, à la Bourse de Montréal et sur le Curb. Shawinigan a touché un nouveau bas et a opéré ensuite un ralliement. Montreal Power, Southmount Inv., Quebec Power et So. Can. Power priv. ont aussi baissé. Steamship a monté dans les transports mais C.P.R. a glissé. Locomotive et Consumers Glass ont enregistré de nouveaux sommets dans les titres industriels. National Brew. priv., Comm. Alc. et Walker priv. ont gagné un peu de terrain dans les valeurs d'alcool. Bathurst et Abitibi commun ont amélioré leurs positions dans les papeteries. Smelters a progressé dans les métaux, tandis que Nickel et Noranda reculaient. Dans les mines, Sullivan, Cent. Cadillac et Siscoe ont réalisé des gains et East Malartic et Joliet ont faibli. Lobiaw et Viau priv. ont atteint de nouveaux maximums dans les divers.

Les valeurs ont fléchi hier, à Toronto, sur un mouvement de ventes. Le groupe aurifère a subi une perte de .43 dans son indice et les autres sections ont enregistré de légers reculs dans leur moyenne. Les stocks de Aumaque Gold Mines Ltd ont été inscrits hier et cotaient 31 à la clôture de la séance après avoir débuté à 31 1-2. Les métaux usuels ont cédé .07 point dans leur indice et Noranda a glissé de 1-2 à 54.

Nouveaux achats de blé canadien

Winnipeg, 13. — (P.C.) — Les Etats-Unis ont acheté 2,600,000 de boisseaux de blé canadien Northern 2 et 3 hier, tandis que les agents du Royaume-Uni prenaient 400,000 boisseaux Northern No 1. Les options du seigle ont atteint de nouveaux sommets saisonniers. Les cotations finales étaient de 5-8 à 1-4 de sou à la hausse du boisseau.

Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
SEIGLE:				
Mai	133¼	134⅛	133⅛	133⅜
Juillet	132¼-½	133⅜	132	132⅛
Octobre	130⅛	130⅜	129¾	a 130
AVOINES:				
Toutes les options aux prix du plafond de 81½.				
ORGE:				
Toutes les options aux prix du plafond de 64¾b				

A CHICAGO

Chicago, 13. — (P.A.) — Un mouvement de liquidation à l'approche de la fermeture a fait baisser tous les grains ici, hier. Le seigle a subi les pertes les plus lourdes, reculant d'un sou.

Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	173⅜	173⅜	173⅜	173⅜
Juillet	171¼	171¼	170¾	170¾
Septembre	168⅞	168⅞	168⅝	168⅝
Décembre	168⅜-½	168⅜	168	168
AVOINES:				
Mai	82	82	82	82
Juillet	78¾-⅞	79	78¾	78¾
Septembre	75¾	75¾	75⅜	75⅜
Décembre	75¾	75⅜	75½	75⅜
SEIGLE:				
Mai	130¼-⅛	130⅜	129⅜	130
Juillet	129	129¼	128¼	128¼-⅜
Septembre	127¾-⅜	128	127	127-27⅛
Décembre	128⅛-¼	128½	127¾	127⅞-¾
ORGE:				
Mai				128
Juillet	125¼	125¼	124¾	125
Septembre	121	121	120⅜	120⅜

LES DENREES

Montréal, 13. — (P.C.) — En fermeture hier, sur le Canadian Commodity Exchange, les prix des oeufs et du beurre étaient inchangés.

Montréal, 13. — (P.C.) — Voici les prix tels que rapportés hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs classés, par cargaisons : 35 1-2 cents la douzaine pour A-gros; A-moyens, 33-33 1-2; A-poulettes, 28 1-2; B, 31; C, 27 1-2 à 28. Les arrivages se sont élevés à 1,415 caisses.

Beurre : première qualité de fabrique, prix aux commerçants, 36 1-2 à 37 cents la livre; première qualité en tinettes, prix aux commerçants, 36-36 1-2. Prix de gros, pasteurisé, entreposé, No 1, 35 1-4 à 35 1-2. Les arrivages se sont totalisés à 425 boîtes.

Fromage : arrivage courant, blanc et coloré de l'Ouest et du Québec, 20 cents la livre franco; prix aux commerçants du fromage blanc et coloré de l'Ouest et du Québec, 20 3-4 à 21. Les arrivages se sont chiffrés à 142 boîtes.

Patates, sac de 75 lbs : blanches No 1 de l'Ile du P.-E., $1.85; N.-B., $1.80-$1.85; Québec, $1.70-$1.85; No 2 du Québec, $1.60-$1.80; rouges, $1.50-$1.60.

Tendance des marchés

SEANCE DU 12 AVRIL 1944

Titres industriels les plus actifs sur la place de Montréal, hier.

Ventes	Titres	Ferm.	Ch.
2,684	Walkerville Brew.	3⅝	+ ⅛
1,875	Fraser Companies	20¾	— ¼
1,265	Canada Cement	7	Inc.
1,000	Dominion Tar	9	Inc.
920	Price Brothers	22	— ½
828	Pacifique Canadien	10½	— ⅛
805	Montreal Power	19⅞	— ⅛
630	Aluminium Ltd	92	Inc.
525	Canadian Marconi	2	— ⅛
365	National Steel Car	14¼	Inc.

Volume des ventes : 39,500 actions, dont 16,400 industrielles et 23,100 minières.

Titres miniers les plus actifs sur les places de Montréal et de Toronto, hier.

Ventes	Titres	Ferm.	Ch.
85,500	Bear Explor. Rts	1½	Inc.
54,400	Gillies Lake	11½	+ ¼
23,850	Astoria Gold	20	— 1
18,900	Sullivan	180	+ 10
13,500	Bidgood Kirkland	44	+ ½
11,800	Lake Dufault	135	— 3
11,000	Central Cadillac (M)	6½	Inc.
6,350	Sullivan Cons.	179	— 9
6,175	Siscoe Gold	49	+ 2
6,100	Upper Canada	248	— 2

Volume des ventes à Toronto : 464,000 actions.

Cours moyens à Montréal

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Mercredi	53.7	26.7	69.1	128.95	76.00
Mardi	54.0	76.8	69.2	129.10	76.14
Semaine der.	54.2	77.1	69.5	130.74	75.88
Mois dernier	55.3	78.1	70.5	135.37	78.74
1943	56.2	73.5	67.7	81.38	65.43
Haut 1944	55.9	78.6	70.8	142.29	79.05
Bas 1944	53.4	73.8	69.0	116.68	73.08
Haut 1943	63.5	82.4	75.9	129.86	79.08
Bas 1943	51.8	63.4	59.5	74.07	49.15

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.F.	15 Uti.	60 Tit.
Mercredi	71.5	27.8	36.4	52.0
Mardi	71.8	28.1	36.6	52.6
Semaine der.	71.5	27.3	36.2	51.9
Mois dernier	73.4	27.6	36.8	53.0
1943	67.6	24.1	32.3	48.0
Haut 1944	73.4	29.4	37.1	53.2
Bas 1944	69.1	22.9	35.1	49.5
Haut 1943	74.6	27.4	36.8	53.3
Bas 1943	60.2	18.3	27.1	41.7

Bourse de Toronto

Séance du 12 avril 1944

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
500	Acme	08¾	08¼	08¼
900	Ajax	163	160	160
2100	A P Con	12	12	12
2590	Aldermac	19½	19½	19½
700	Anglo Can	63	63	63
65	Anglo Hur	825	600	600
1400	Aquarius	92	92	92
2000	Arjon	15	15	15
500	Armistice	40	40	40
23850	Astoria	21	19½	20
200	Aunor	360	350	350
500	Bagamac	21	21	21
1600	Bankfield	13	12½	12½
500	Base Metal	11	11	11
5874	Beat Explor	75	73	75
85500	Do Rts	01¾	01½	01½
640	Beattie	187	182	182
13500	Bidgood	44	43	44
2000	Bobjo	08½	08½	08½
5815	Brit Dom	118	115	116
1900	Broulan	79	79	79
50	Buffalo Ank	340	340	340
200	Cal Edm	190	190	190
3000	Calmont	22	20	20
600	Cent Pat	180	179	180
3900	Chesterville	147	140	142
3400	Co Willan	192	190	192
1275	Coin Lake	22	22	22
1300	Commoil	22	22	22
50	Coniagas	119	115	115
422	Conlaurum	145	145	145
176	Dome	26¾	26¾	26¾
600	East Cr	178	170	172
35	F Farm	31¾	31½	31¾
5100	Francoeur	46	45	46
1300	Gyel N	315	300	305
54400	Gillies	12	10⅛	11½
100	God's Lake	17	17	17
1500	Goldale	20¾	20½	20½
5100	Gold Eagle	03½	05½	03½
1000	Gold Gate	09½	09	09
200	Goodfish	03	03	03
2800	Gunnar	18	18	18
100	Halcrow	06	06	06
1200	Hard Rock	98	96	96
16	Hasaga	50	50	50
105	Hollinger	11⅜	11⅜	11⅜
200	Home Oil	350	345	345
1000	Inspiration	58	58	58
2060	Jack Wait	68	68	68
225	Kerr Addison	935	935	935
1000	Kirk Hud	31½	31½	31½
1200	Kirk Lake	98	98	98
11800	Lake Dufault	138	126	135
35	Lac Shore	16½	16½	16½
310	Lamaque	600	590	590
1100	Labrador	185	177	179
1100	Lapa Cad	12¼	12	12
1000	Lebel	03½	03½	03½
900	Leitch	112	110	111
600	Lil L L	102	101	101
300	Macassa	385	360	360
100	MacLeod	222	222	222
4700	Madsen	190	185	190
400	Malartic	340	340	340

Obligations canadiennes

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal, et transmis à Québec par fils privée de la Presse Canadienne.

SEANCE DU 12 AVRIL 1944

	Off.	Dem.
Oblig. du Dominion:		
1¾ 1 Mai 46	100¼	100¾
2 1 Juin 44	100	101
2 15 Dec 45	100¾	101½
3¼ 1 Mars 48	101	102
3½ 15 Nov 44	100⅞	101⅛
3 perps	98½	97½
3 1 Ju 50-55	101	102
3 1 Ju 53-58	99¾	100¾
3½ 1 Ju 48-49	102¾	103½
3¼ 15 N 48-51	104⅛	105⅛
3½ 1 Ju 56-66	102½	102⅞
3¾ 15 Oct 44-49	101	102
4 15 Oct 47-52	106⅜	107
3½ 15 Oct 44	101¾	102¼
4½ 1 Fev 46	105⅛	105⅜
4½ 1 Nov 46-56	106¼	107
4½ 1 Nov 47-57	107⅜	108½
4½ 1 Nov 48-58	109	109⅜
4½ 1 Nov 49-59	110	110¾
Emp. de guerre:		
2 15 Juin 30-31	103⅛	104⅛
3¼ 1 Fev 48-52	104¾	105½
3 1 Oct 49-52	102¼	103
3 1 Mars 52-54	102½	103⅛
3 1 Nov 53-56	101	102
3 1 Mai 54-57	100	101
3 1 Jan 56-59	99¾	100¼
Gar. par le Dom.:		
CNR 2¼ 46	100⅞	101⅜
CNR 3 44	100¼	101⅛
CNR 3 45-50	101⅛	102¼
CNR 3 48-52	102	103
CNR 3 48-53	101⅞	102¾
CNR 3 54-59	99½	100¼
CNR 4½ 51	123	....
CNR 4¾ 55	129½	....
CNR 4½ 57	123	....
CNR 5 54	118	120
CNR 5 49-69	128¾	....
CNR 4½ 56	127½	....
CNWISS 5 55	120¾	....
CTP 3 57	110¼	112⅛
M Har 5 49-69	128	....
Provinciales:		
Alta 4 54	87	91
Alta 4½ 56	90¾	93
BC 4½ 53	120½	....
BC 3½ 60	103	105
Man 4½ 56	118½	....
Man 6 47	106½	....
NB 3 51	99	101
NB 4½ 61	122	....
NS 3 50	100	102
NS 4½ 60	125½	....
Ont H 3¼ 50-53	101¼	103½
Ont 3 47-50	100¾	102¼
Ont 4½ 49	108	110
Ont 3½ 49-51	103	105
Que 3 51	99	102
Que 3¼ 49	101	103
Que 3½ 51-53	101½	103½
Que 4½ 43-50	112½	....
Que 3½ 60	101½	103½
Que 3¾ 55	102½	104½
Que 3 58	99¼	100
Que 3 56	98¼	99½
PEI 4 54	103	106
Sask 4½ 51	105½	108
Sask 5 58	99	102
Municipales:		
Calgary 4½ 62	100	101
Edmon 4½ 67	99½	102
Halifax 4½ 52	109	112
Montr 3¼ 53	99	101
Montr 4½ 42	106	....
Montr 4½ 49	107	....
Montr 4½ 51	108	....
Montr 5 54	112	....
Montr 5 58	114	....
Montr 5 63	116	....
Montr 4½ 67	112½	....
Montr 4½ 70	113	....
Montr 4½ 71	113	....
Mtl Cath S 4 48	101½	104
Mtl Met 4 47	100½	103½
Mtl Met 4½ 53	113½	....
Mtl Met 4½ 54	113½	....
Mtl Met 4½ 61	114	....
Mtl Met 4 ½62	106	109
Mtl Met 4½ 65	115	....
Mtl Met 5 66	118½	....
Que 4½ 50	104	105
Regina 5 45	100	103
St John 4½ 71	118	....
Three Riv 4 55	101	104
Toronto 4½ 55	111½	....
Winn 4½ 60	123½	....
Vanc 4½ 68	114	....
Transports:		
Alg C H 5 59	35	38
Can Al 4 55	111	114
CPR 3½ 51	102½	104½
CPR 4 49	106	108
CPR 4 perps	104½	106½
CPR 4½ 60	113	115
CPR 5 54	114	116
Can SS 5 57	105	107
Utilités:		
As T&T 5½ 55	100	104
Bell Tel 5 57	123½	....
Bell Tel 5 60	130½	....
BC Pow 4¼ 60	103	105
BC Tel 4½ 61	109	....
Calg Pwr 5 64	108	....
CN Pwr 5 53	111¼	115¾
Can Util 5 55	111	....
Do G&E 6½ 45	110	....
Gat P A 3¾ 69	107	....
Gat P B 3¾ 69	101½	103½
Gat Pwr 5 49	102	105
G L&K 4¼ 56	103	106
G L&K 5 57	103	105
Int Hy El 6 44	65	67
Int Pwr 6 57	103½	....
Int Pwr 6½ 57	107	....
Mar El 4½ 56	101	....
Mar El 5½ 56	101	....
MacLar 4 59	104	106
Mtl Pwr 3½ 56	102½	104½
Mtl Pwr 3¾ 60	100	102
Mtl Pwr 3½ 63	100	102
Mtl Pwr 3½ 73	100	102
Mtl Tram 5 51	104½	106½
M Tram B 5 55	95½	98½
M Tram 4½ 55	91	94
Nat L&P 4½ 61	101	103
Nfld LP 4½ 55	102	....
Nfld L&P 5 56	102	....
NS L&P 4 57	103	....
Ott Pr 4 57	103	....
Ott VP 4 64	103½	....
Ott VP 5 59	103½	....
Porto R P 6 50	111½	....
Pwr Co 4½ 59	104	107
Que Pwr 4 62	103	105
Sag Pwr 4½ 66	106	108
Shaw 4 61	103½	105½
Shaw 4½ 67	113½	116
Shaw 4½ 70	113½	115½
Shaw 4 69	104	106
St M Pwr 5 58	101	103
St M Pr 4½ 70	104½	103½
Unit Sec 3 52	91	94
Winn El A 5 65	98	101
Win El B 5 65	99	101
Industrielles:		
Abitibi 5 53	77	79
Abitibi COD	75½	77½
Acad S 4½ 55	103	104
Acad S 6 54	101½	104
Alb Pac G 6 46	103½	....
Alg Steel 5 48	103.	106
Atl Sug 4 51	101¾	....
Bowater 5 68	99	102
Brand H 6 56	93	....
BC Pulp 6 50	99½	102½
BC Pulp 7 50	96½	99½
Brown Co 5 59	87	90
Bruck S 6½ 48	109	....
Burns & Co 5 53	94½	97
C Canin 4 51	102½	105
C Cem 4¼ 51	103	105
C P&P In 5 58	60	....
C Int Pap 6 49	109½	111½
Can Loco 6 53	104	107
C Vick 6 47	98½	101½
Cons P 5½ 61	96½	99
D Coal 4½ 52	101	104
Dom Tar 4½ 51	104	106
Dom W&W 6 53	100	....
Don P 4½ 56	96½	99
Dryden P 6 49	106½	....
Dm S&C 6¼ 55	105	108
E Dair 6 49	99	....
Fam Pl 4½ 52	104	106
Fed Grain 6 49	108	....
Fraser Co 6 50	108	....
GS War 4½ 52	101½	103½
GL Pap 5 55	104	106
Gurn Fy 5½ 49	98	101
Gypsum 5½ 48	105½	108
Ind Acc 4 52	98	100
Int C Bks 5½ 48	102	....
Int Pap 6 55	115	....
Ip of Nfld 5 68	102	....
La St J 5 61	87	89
La St J 5½ 61	99	102
Maple LM 3 58	102	104
Mas H 4¼ 54	102	104
McCorm 4 52	101	103½
McColl 4¼ 49	104	106
Mersey P 5 57	99	....
Mersey P 6 49	99	....
M and O 5 60	115	....
Moirs 6 53	99	....
Mtl Dryd 6 48	96	99
NS S&C 3½ 63	90½	93
Price Bro 5 57	104	106
Reg Knit 4 52	99	102
Restig 6 48	105½	....
Rel Grn 4½ 52	101	104
Roll Pab 4½ 51	101½	103½
Simps 4¼ 51	104	106
Smith H 4¼ 51	103	105
Ua Amu 5 56	102	104
Wabasso 4½ 51	102½	....
West Gr 5 53	89	92
Immeubles:		
Alex Bldg 6 47	41	....
Acad Ap 4 59	65	....
Dom Squ 4 59	81	84
Drum Rl 5 55	46	50
Glen Inv 5 44	65	....
Godfr Rl 4 52	68	....
Keefer Rl 3 55	40	....
Ins Exch 3 51	58	....
Mtl-Apt 1st 4 54	79½	....
Ogil Rl 5½ 61	66	....
Que Apt 5 50	91½	....
Queen's H 5 53	80	....
Ry Ex Bl 3½ 59	40	....
Sherbk S 4 52	61½	....
St C Ry 3½-4 57	70	....
Wild Hl 5 53	83	....
Wind H 4¼ 53	87	....
Over the counter:		
M and O	9	10
Brown	1¼	1¾
Brown P	29	31
Que P P	24½	26½

Bourse de Londres

Londres, 13. — (P.C.) -Le marché des valeurs a été tranquille, hier, et le ton était ferme. Les titres industriels ont trouvé un support sélectif tandis que les chemins de fer, domestiques et les huiles étaient négligés. Les diamants ont clôturé à la hausse, les valeurs internationales étaient calmes et les fonds britanniques ont été stables.

Valeurs étrangères à New-York

Séance du 12 avril 1944

	Off.	Dem.
Argentine 4 1-2 71	92½	93
Australie 5 55	94	94½
Bolivie 7 58	12¾	13½
Brésil 7 52	58½	59
Do 6 1-2 57	56½	57
Buenos Aires 4 3-8 77	76¾	77½
Chili 6 61	18¾	19
Colombie 3 70	45¼	46
Danemark 4 1-2 62	73	75
Minas Geras 6 1-2 58	21¾	23
Norvège 4 1-2 56	98	99
Pérou 6 60	22⅜	22⅝
Rio de Janeiro 6 1-2 53	33¾	34¾
San Paulo 7 40	63	67

2500	Man & Ea	02	02
5480	MacMarmac	46	45
400	McKenzie	140	140
2300	McLellan	04¼	04¼
1000	McVitt	14	14
50	McWatt	15	15
9550	Mid Cont	45	43
100	Mining Corp	188	188
1200	Moneta	41	41
2300	Negus	75	75
100	Nipissing	215	215
305	Noranda	54½	54
3000	Norgold	13¼	12¾
500	Normetal	73	73
500	N Star Oil	200	195
5100	O'Brien	183	177
100	Okalta	50	50
1000	Omega	31	31
1000	Pacalta	03¾	03¾
3000	Pac Oil	88	85
23000	Parteñan	06	06⅜
1600	Paymaster	36	36½
650	Perron	93	93
400	Pickle Crow	211	211
100	Pioneer	220	220
150	Powell	153	153
1300	Do V T	153	146
150	Premier	96	96
100	Preston	255	255
902	Queenston	104	103
1800	Quemont	32	31
115	San Antonio	360	360
1500	Senator	42	40½
3483	Sherritt	69	68
100	Sigma	10	10
20	Sladen	36	36
6175	Siscoe	49	47
1700	Sladen	60	58
200	Springer	110	110
1200	Steep Rock	220	216
1000	Sturgeon	16	16
80	Sudb Basin	230	230
4500	Sud Cont	08½	08¼
18900	Sullivan	180	170
1841	Teck Hughes	325	330
6100	Upper Canada	255	248
1365	Venture	715	710
4300	Vermilata	11	11
1075	Walte Amul	490	490
5100	Wilt Co	14½	14
1134	Wright Harg	320	315
CURB :			
1500	Osisko	23	21½

Ventes totales : 464,000 actions.

Perceptions plus élevées de l'impôt

Au cours de l'année fiscale qui vient de s'écouler, les perceptions de l'impôt sur le revenu ont augmenté de $257,451,874 à $1,635,494,706. — Dans le district de Québec, l'augmentation s'élève à $6,631,277.

Ottawa, 13. — (P. C.) Le ministère du Revenu National a rapporté hier que les perceptions de dou

Deux autres joutes de la série indépendante de hockey ce soir

La Série Indépendante poursuivra ses activités ce soir, au Colisée, alors que le club de l'université Laval en viendra de nouveau aux prises avec la Librairie Vachon dans la deuxième joute décisive, le gagnant étant qualifié pour un deuxième tirage au sort qui se fera dès la première ronde terminée.

On sait que la Librairie Vachon eut raison des Universitaires dans la première rencontre, et les deux clubs en lice se feront une lutte des plus serrées afin de passer en finale.

Dans la deuxième rencontre, les Rapides de l'Ancienne Lorette rendront visite aux "Etoiles de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur. Ces deux clubs annulèrent 3-3 dans la première joute et ils devront travailler ferme afin de demeurer dans la course au championnat indépendant.

Deux clubs sont maintenant qualifiés pour un deuxième tirage au sort. Ce sont les "As" de Morton, qui déclassèrent le Restaurant Bienvenue, de Charny, par 14-4, et le Restaurant Marcotte, qui infligea une deuxième défaite consécutive au C. D. G. de Giffard au compte de 15-9.

La lutte devient de plus en plus serrée et les amateurs qui assisteront aux prochaines joutes de la série ne seront pas désappointés de voir à l'oeuvre ces athlètes qui feront tout en leur possible pour leur fournir du jeu de premier calibre et surtout dénué de rudesse, ce qui plait grandement aux amateurs.

Vendredi, ce sera au tour du Restaurant Chez Stan de faire face à l'Amicale de St-Grégoire. Ces derniers gagnèrent la première joute par 5-2 et gardent ainsi une avance de trois points, mais les joueurs du Chez Stan n'entendent pas subir une autre défaite, et c'est pourquoi on a retenu les services d'Armand Gaudreault, vedette des "As", qui agira comme pilote du club, et qui, par ses précieux conseils, aidera beaucoup le club de Laurent Châteauneuf. Du côté des Amicalistes, on mettra tout en oeuvre afin de demeurer dans la course au championnat indépendant. Cette joute débutera à 7 h. 30 précises et on invite tous les amateurs de hockey à assister à ces rencontres.

Gosselin va se mesurer à Lopez

Les Chevaliers de Colomb de Lévis auront de nouveau l'occasion de plaire à leurs supporteurs, vendredi soir prochain, au Camp de Lauzon, à cause de la valeur exceptionnelle du programme qui leur sera présenté.

Dans la rencontre principale, de deux dans trois à finir, Maurice Gosselin, le solide et vaillant lutteur lévisien, défendra son titre de champion canadien à 142 lbs contre le brutal lutteur mexicain Juan Lopez. Au défi que ce dernier lui faisait tenir par voie des journaux, Gosselin répondit que la meilleure réponse était de rencontrer Lopez au plus tôt. Ces deux rivaux sont très agiles et possèdent à un haut point la science de la lutte. A tout événement, ce combat fournira bien des sensations.

En semi-finale, l'on reverra le rude lutteur montréalais Emile Dufresne, que les amateurs n'ont pas eu l'occasion de huer depuis plusieurs mois. L'on se souvient que cet athlète est d'une vitesse phénoménale et d'une rudesse excessive. Son adversaire, le champion du district à 140 lbs, Spider Dick, est également très rapide et fort agressif. Il peut, de plus, donner la savate à volonté et il est considéré comme un maître de la lutte scientifique. C'est donc dire que ce combat sera rempli d'action.

Le combat spécial ne le cédera en rien aux autres puisqu'il opposera le puissant et rude Aurèle Robin au populaire athlète québecois qu'est Maurice Fortin. De tout temps une forte rivalité a divisé ces deux lutteurs et chacune de leurs précédentes rencontres a soulevé, tantôt les applaudissements, tantôt les huées, suivant que l'athlète qui avait le dessus était Fortin ou Robin.

L'on a confié à Sonny Larue et Lionel Gosselin, le soin d'ouvrir le programme. L'agileté, la diversité de prises, la science de la lutte seront de mises au cours de cette rencontre.

Après un repos de quinze jours et avec un tel programme à leur offrir, les Chevaliers de Colomb de Lévis se disent assurés d'un franc succès. Répétons que les dames sont gracieusement invitées à ces séances, accompagnées ou non.

Remise de trophées

La remise des trophées et des prix aux vainqueurs des concours de descente et slalom tenus récemment au mont Saint-Castin par la Marine royale canadienne se fera, ce soir, a 8 heures, au Ski Hawk School, au Château Frontenac. Tous les concurrents qui ont participé aux concours sont invités à assister à la réunion.

Plus grand confort— plus grand nombre de barbes avec la

CRÈME à BARBE Gillette



• Préparée par les plus grands experts en accessoires de toilette pour la barbe—les fabricants des lames Gillette Bleues.

Assemblée des ligues du district le 15

Une assemblée des ligues du District de Québec affiliées à la Quebec Amateur Hockey Association, sera tenue à Québec, samedi le 15 avril courant, à 8.50 h. p.m., à l'Hôtel St-Louis.

Les officiers des ligues ont été invités à soumettre lors de cette assemblée, un rapport sur les activités de leur ligue respective et de faire les suggestions ou demandes qui seront étudiées pour être soumises à l'assemblée annuelle de la "Quebec Amateur Hockey Association", qui aura lieu à Montréal, le 29 avril

Les ligues suivantes ont été invitées à se faire représenter à l'assemblée de samedi prochain :

Ligue Maritime
Ligue des Employés Civils et Civiques
Ligue de la Cité d'Arvida
Ligue de Donnacona
Ligue Junior de Québec
Ligue Junior Chicoutimi-Port Alfred-Arvida
Ligues Mineures du District de Québec
Les "As" de Québec

Une joute en l'honneur de Kelly

St-Louis, 13. — (A.P.) L'Association Américaine a décidé aujourd'hui de rendre hommage aux 50 années de baseball de Mike Kelly en tenant sa joute d'étoiles de juillet prochain en son honneur.

Kelly, président du club Minneapolis et aujourd'hui âgé de 68 ans était présent à l'assemblée tenue aujourd'hui en rapport avec l'ouverture de saison qui doit se faire le 19 avril prochain.

On a décidé de plus que la joute d'étoiles de l'Association Américaine serait disputée le 5 juillet au stade du club qui occupera alors la 1ère position du classement, ce club disputant la victoire à une équipe formée de joueurs évoluant ordinairement avec les sept autres clubs du circuit.

Excursion du club de Montmorency

La partie de sucre annuelle du club de ski Montmorency aura lieu dimanche prochain, le 16 avril, à l'hôtel Baker, Château-Richer.

Les excursionnistes prendront le train de 1 h. p.m., de Québec, et le retour s'effectuera après la soirée, soit par le train de 9 h. 50, de la station Baker.

Le programme de la journée se répartit comme suit : partie de sucre, souper, chants, danses canadiennes et modernes.

Tous les membres et leurs amis qui désirent prendre part à cette excursion sont priés de réserver leur carte immédiatement, en s'adressant à Wellie Feeney, Monument, Giffard, ou à Chs-Aimé Girard, Village Montmorency, ou au chalet du club, à Montmorency.

Concours "St. Lawrence"

Deux autres parties ont été disputées, hier soir, dans le tournoi "St. Lawrence", au club de curling Jacques-Cartier. L'équipe Déry a défait l'équipe Côté par 10 à 7 et l'équipe Catellier a disposé de celle de Talbot par 10 à 8. Les semi-finales auront lieu ce soir et elles mettront en lice les équipes suivantes : Fortin vs Carbonneau; Déry vs Catellier.

La finale de ce tournoi sera présentée vendredi soir.

Jointures sensibles, raides, enflées? Douleurs Rhumatismales--voici pour vous aider:

Faire usage de NERVILINE hâte l'heure de votre rétablissement. Lorsque vous en frictionnez toutes les trois heures vos jointures endolories, vous constatez ce que ce liniment puissant est capable de faire pour le soulagement de la douleur.

La NERVILINE pénètre très rapidement. La peau absorbe pour ainsi dire son effet calmant; elle s'infiltre profondément dans les tissus et ne tarde pas à procurer du soulagement aux personnes qui souffrent de douleurs rhumatismales.

Pour calmer le mal, assouplir les jointures raides, faire disparaitre les tiraillements des muscles forcés et endoloris, la NERVILINE n'a pas sa pareille. Elle se vend partout en bouteilles de 35 cents.

Potins sportifs

(Par Roger Bussières)

SERIE STANLEY

La quatrième et probablement la dernière joute de la série finale pour la coupe Stanley entre les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago sera disputée, ce soir, au Forum.

Les Habitants, qui ont remporté trois victoires consécutives contre les joueurs de Paul Thompson, dans la finale, sont favoris pour gagner la série en quatre joutes. Les Hawks n'ont pas battu les Canadiens une seule fois depuis le début de la saison, et malgré les prétentions de l'instructeur du Chicago et les ambitions de ses joueurs, un triomphe pour le club de la "ville des vents", ce soir, semble problématique.

Mush March, qui souffre d'une blessure à un genou, ne sera pas sur l'alignement du Chicago pour la quatrième partie. Ce sera le seul absent, car bien que les autres joueurs des deux équipes portent encore des marques des deux dernières joutes à Chicago, ils seront tous à l'oeuvre, ce soir.

LES AS DE QUEBEC

Revenus dans notre ville après avoir remporté le championnat de l'est canadien contre les Mineurs de Sudbury, les As de Québec ont eu une dure pratique, hier après-midi, au Colisée, en prévision de la série finale du Dominion qui doit commencer à Québec au début de la semaine prochaine.

Le pilote Bill Reay nous a dit que ses joueurs étaient en parfaite condition et qu'ils sont impatients de faire face aux champions de l'ouest, qui ne sont pas encore connus.

Les Lodestars de New-Westminster ont défait les Shipbuilders de Port-Arthur par 6 à 2, hier soir pour prendre une avance de 3-2 dans la série et il ne leur suffit que d'une joute nulle pour passer en finale contre les As.

BEAU SUCCES DES LIGUES MINEURES

Le rapport soumis par le secrétaire du comité des ligues mineures de hockey de Québec, à l'assemblée annuelle de cette organisation, contient des renseignements intéressants.

En considérant les chiffres rendus publics, un total de 450 joueurs mineurs se sont enregistrés à la Q.A.H.A. pendant la saison qui vient de se terminer, alors que ce nombre était de 150 joueurs l'an passé. Le nombre des clubs affiliés est passé de 10 à 30. C'est une augmentation plus qu'appréciable qui couronne de façon magnifique le travail intelligent accompli par les officiers du comité des ligues mineures avec l'appui et l'encouragement des autorités.

Il est intéressant de noter que le nombre des institutions québecoises qui s'intéressent à ce mouvement est passé de 1 à 6 depuis l'an dernier. Il est bien probable que ce nombre augmentera encore l'an prochain. C'est une preuve que les dirigeants de nos maisons d'éducation comprennent que les officiers du comité des ligues mineures aident à résoudre la question des loisirs chez la jeunesse en organisant des ligues qui permettent à nos jeunes écoliers de se distraire sainement et de se développer par la pratique d'un sport aussi intéressant que profitable physiquement et mentalement.

Grâce à l'excellent travail du comité, le hockey mineur a connu une popularité considérable cet hiver dans notre ville et nous croyons bien que, sous l'impulsion des officiers concernés, les ligues mineures engloberont un nombre sans cesse grandissant de jeunes athlètes pendant les années à venir.

On pourra toujours compter sur notre collaboration.

Sea gagne par k. o. contre Fournier

Norman Sea, l'habile boxeur local, a défait Marcel Fournier, de Montréal, par knockout technique au début du quatrième round hier soir, à la Tour, dans la rencontre principale de la séance présentée par le Club de boxe de Québec.

Sea se porta à l'attaque dès le début de la bataille pour marteler continuellement son adversaire et l'acculer sur les câbles. Fournier n'eut pratiquement pas le temps d'appliquer un bon coup et il se tint constamment sur la défensive. Le pugiliste montréalais, qui ne semblait pas tout à fait à son meilleur, alla deux fois au plancher dans les deux premiers rounds mais il se releva immédiatement pour faire face à la musique. Après avoir réussi à atteindre Sea avec quelques coups à la mâchoire, Fournier reçut un vicieux crochet à l'oreille gauche qui l'envoya au plancher et il ne se présenta pas à la reprise suivante, de sorte que l'arbitre concéda la victoire à Norman Sea.

En semi-finale, Ralph Walton, boxeur nègre de la métropole, a remporté la décision sur Al Laperrière, de Québec, au terme d'un féroce engagement au cours duquel les deux antagonistes effectuèrent de violents échanges. Walton se tint à l'attaque continuellement et Laperrière se trouva plusieurs fois dans des situations embarrassantes dont il se tira assez bien, toutefois. Mais Walton mit plus de précision et de puissance dans ses coups et il méritait certainement la décision, car Laperrière ne lui fit de l'opposition que dans les deux derniers rounds, à vrai dire.

Young Caroll et Harold Cullins se sont livré un combat excitant du commencement à la fin et Caroll obtint finalement la décision sur son bouillant adversaire.

Germain Langlois et Johnny Rodrigue ont fait match nul, tandis que Frank Racine a gagné par knockout technique contre Eddy Jack, après 1.36 minute dans le quatrième round.

Un concours interscolaire de sauts dimanche au Saint-Castin

Un grand concours de sauts interscolaire aura lieu dimanche prochain au tremplin du mont St-Castin sous les auspices du club de la Voirie.

Trois trophées seront mis en compétition pour ce concours. Le trophée Jacques Taché sera décerné à l'équipe de deux skieurs portant les couleurs de la même institution. Le concurrent qui se classera au premier rang dans le combiné course et sauts recevra la coupe Georges Morency. L'équipe qui se placera en première position pour le combiné course et sauts obtiendra le trophée Louis Joliette. De plus, la médaille de la C.A.S.A. sera remise au vainqueur du concours de sauts de dimanche.

Immédiatement après la compétition, tous les sauteurs de la zone de ski donneront une exhibition de sauts sur le tremplin.

Les officiers de la zone de ski prêteront leur concours pour cette exhibition de sauts qui sera certainement suivie avec un très vif intérêt.

Les entrées pour le concours de sauts de dimanche seront reçues jusqu'à 11 heures dimanche matin au chalet de la zone de ski de la vallée du St-Laurent au lac Beauport.

Déjà plusieurs compétiteurs ont manifesté l'intention de paticiper au concours et tout indique que les concurrents seront très nombreux et que la lutte sera très vive. Les conditions devraient d'ailleurs être excellentes pour la tenue de cette compétition.

450 joueurs inscrits au comité des ligues mineures cette saison

Un total de 450 joueurs formant 30 équipes mineures se sont affiliées à la "Quebec Amateur Hockey Association", à Québec, pendant la saison. C'est une augmentation de 300 joueurs répartis entre dix clubs mineurs enregistrés à la Q.A.H.A. l'an passé. C'est ce qui ressort des chiffres rendus publics par M. Albert Morin, secrétaire des ligues mineures de hockey de Québec, à l'assemblée générale annuelle de cette organisation.

Dans le quartier Limoilou, neuf clufs groupant un total de 135 joueurs se sont enregistrés au comité, comparativement à deux clubs groupant 30 joueurs, l'an dernier. Six institutions de la ville : l'Académie de Québec, les écoles St-François d'Assise, St-Fidèle, St-Esprit, St-Charles de Limoilou et Montcalm ont donné leur adhésion au comité des ligues mineures, alors que l'an dernier, seule l'école supérieure Montcalm s'était enregistrée. On espère que l'an prochain le Séminaire de Québec, l'externat St-Jean Eudes, le collège St-Charles Garnier, le Quebec High School, etc., viendront s'ajouter aux maisons d'éducation déjà mentionnées.

Sur les 450 joueurs enregistrés à la Q.A.H.A., trois seulement ont été suspendus par cette dernière association pour mauvaise conduite. Une de ces suspensions a été levée tandis que les deux autres sont maintenues.

Tous les membres du comité des ligues mineures ainsi que plusieurs représentants des clubs affiliés étaient présents à la réunion.

M. Paul Dumont, le président du comité, s'est dit heureux du travail accompli par son organisation et par les présidents des ligues affiliées pendant l'année, et il a remercié S. H. le maire Borne, l'O.T.J., les rédacteurs sportifs, les RR. FF. Armand-Raoul et Alexis, le club Champlain et tous ceux qui ont aidé les membres du comité dans leur tâche au cours de la saison.

Comme les ligues mineures semblent être établies sur des bases solides, la constitution a été amendee et une charge de membre à vie a été créée. Sur proposition de M. Dumont, M. Maurice Lemieux a été désigné pour occuper ce poste. Ce titre sera décerné à toute personne qui aura servi la cause du hockey mineur d'une façon toute spéciale et qui aura de temps à autre occupé une charge à l'exécutif.

Le nouveau président du comité est M. Roland Mercier. Il succède à M. Dumont, qui a donné sa démission pour des raisons majeures. Les autres officiers sont : Albert Morin, 1er vice-président ; Maurice Marchand, 2e vice-président ; Edgar Dion, trésorier, réélu ; RR. FF. Michel et Alexis, directeurs, élus. Un directeur sera nommé par l'O. T. J. et deux autres par le comité exécutif. Le nombre des membres a été réduit de 15 à 10. M. Dumont agira comme secrétaire intérimaire d'ici l'automne prochain.

Les quilles

VICTOIRE DU CLUB JOS. ROUSSEAU

Le club de quilles Jos. Rousseau a triomphé du club Trois-Rivières par une marge de 260 points, lors d'un match disputé dimanche après-midi. Le Jos. Rousseau ira rendre visite au Trois-Rivières dimanche prochain, et il se promet bien de conserver cette marge et de l'augmenter si possible. Le club trifluvien est piloté par M. Adrien Thibault.

TOURNOI ELIMINATOIRE MIXTE

SALLE DU PALACE

Jeudi le 13 avril

Allée 6, à 7.15 h. précises

135-Guay-Carrier, 92-A. Blouin ; 182-Corinne Rhéaume, 45-L. H. Racicot.
186-Marier-Tardif, 41-L. A. Turgeon ; 184-J. D. Tremblay, 43-A. Tremblay.
Allées 7 et 8, 7.00 h.
191-Pauline Marchand, 36-E. Dostie ; 50-Bernatchez-Thivierge, 177-R. Lemay.
35-Mad. Prémont, 192-G. Angers ; 122-Rita Trudel, 105-A. Boulianne.
197-Aline Lassonde, 30-M. Renaud ; 69-Mariette Guay, 158-A. Bégin.
Allées 9 et 10, 7 h.
23-Yvette Labrecque, 204-Brunet-Boies ; 39-J. Careau, 198-E. Amyot.
124-Bibault-Fields, 103-Luc Parent ; 72-Dufresne-Carmichael, 155-M. Chabot.
102-Thérèse Matte, 125-E. Légaré ; 47-Ritay Kelly, 180-C. E. Blouin.
Allées 11 et 12, 7.00 h.
131-S. Pepin, 96-Poulin-Corcoran ; 11- F. Martineau, 216-G. Thisdel.
139-A. Lafleur, 58-Donald West ; 198-M. Chamberland, 29-E. Auger.
190-J. Miville, 37, Alb. Boissinot ; 22-Lamontagne-Ferron, 205-L. Roy.
Allées 13 et 14, 7.00 h.
19-Judith Côté, 208-Ulric Emond ; 44-R. Dionne, 183-P. H. Paquet.
52-Louise Hudson, 175-Capt. Campeau ; 225-A. M. Laverdière, 2-A. Richard.
10-Rita Bérubé, 217-Paul Comtois ; 112-Jacq. Richard, 115-R. Côté.
Allées 15 et 16, 7.00 h.
100-Rita Hudon, 127-A. Desaulniers ; 46-D. Cullen, 82-L. Vocelle.
141-M. Beauchemin, 86-J.E. Bérubé ; 120, G. Giguère, 107-J. A. Simard.
158-M. P. Ouellet, 69-L. Vézina ; 168-G. Desrosiers, 59-A. Ledoux.
Allée 6, 9.15 h. précises
82-Thérèse Prémont, 145-Barnès Poirier ; 37-McKenna, 190-Vachon-Boutet.
Allées 17 et 8, 9.15 h.
13-Frs Paquet, 214- Geo. Aubé ; 223- Bédard-Deslauriers, 4-A. Lapointe.
34-L. Lavigne, 193-G. Pagé ; 78-L. Paquet, 149-W. Dufour.
20-Geo. Ansoll, 207-B. Vallée ; 185, Yvette Cloutier, 42-P. Lemire.
Allées 9 et 10, 9.15 h.
1-Marg. Wright, 226-W. Néron ; 189-P. Richard, 38-C. Angers.
49-C. Séguin, 178-M. Bolduc ; 152-T. Lelièvre, 75-M. Delisle.
146-S. Pouliot, 81-P. Boissinot ; 123-Dion-G. Allen, 104-E. D. Touzel.
Allées 11 et 12, 9.15 h.
219-F. Dachance, 8-P. Lortie ; 86-O. Shirley, 141-W. Brodie.
98-A. McCord, 129-L. Martineau ; 143-G. Turgeon, 84-R. Bilodeau.
84-Mme Descarreaux, 143-V. Grantham ; 17-Tremblay-Blagdon, 210-E. Villeneuve.
Allées 13 et 14, 9.15 h.
211-L. Gallichan, 16-A. Whittom ; 203-F. Fournier, 24-Lemieux-Rouleau.
148-Y. Gaboury, 79-Séguin ; 94,S. Thorn, 133-R. Rochette.
163-Mme C. Vincent, 64-Gérard Bergeron; 106-M. P. Létourneau, 121-E. Bernier.

LES DATES SONT TOUTES EMPLOYEES

Les 36 dates ouvertes pour le tournoi provincial des quilleurs, du 16 avril au 21 mai, inclusivement, sont totalement employées par différents groupements de quilleurs. Il y a seulement quelques groupements qui n'ont peut être pas plus que 15 joueurs et seuls les soirs où ces groupements joueront on pourra accepter d'autres enregistrements. Il se peut aussi que les directeurs du 4e tournoi provincial décident de continuer encore une semaine, c'est-à-dire de continuer le tournoi jusqu'au dimanche le 28 mai prochain. On reçoit encore beaucoup de demandes et plusieurs groupes n'ont pas donné signe de vie. On pourra maintenant probablement se trouver une ouverture pour jouer en ayant de la patience et en communiquant avec Marcellin Chabot, à la salle St-Malo, qui s'occupera autant que possible de trouver un soir qui n'est pas trop occupé encore.

Voici maintenant la cédule du tournoi provincial pour les dates du 16 avril au 21 mai : 16—OUVERTURE : Buanderie Lévis Ltée, après-midi et J.-B. Laliberté Ltée, soir ; 17—Patronage de St-Roch; 18—Lois des Accidents du Travail; 19—Coca-Cola; 20—Les Castors de St-Malo; 21—Cuir s'Amuse; 22—C. N. R. A., Montréal, après-midi et soir ; 23—C. N. R. A., Montréal, après-midi ; St-Louis de Courville dans la soirée ; 24—Patronage de Lévis ; 25 — Association Sportive des Employés Civiques Inc. ; 26— Works Shop de l'Inspection de St-Malo ; 27—Salle Paroissiale de St-Grégoire; 28 — Centre Récréatif de Limoilou ; 29 — Boisvert de Valcartier après-midi et soir ; 30 — Trois-Rivières, après-midi et soir ; MOIS DE MAI : 1 — Fonderie de St-Malo ; 2 — John Ritchie ; 3 — Restaurant Bowen ; 4 — Chevaliers de Colomb, conseil Laval ; 5 — Jeunesse Libérale ; 6 — Salle St-Sacrement, le soir ; 7 — Chevaliers de Colomb de Montmagny et La Tuque ; 8 — Quartiers généraux de l'Armée ; 9 — Les Copains de Chez Tit'Père ; 10 — ouaves Compagnie No 1 ; — 11 — St-Romuald ; 12 — Maison Forteresse Ltée ; 13 — Compagnie P.-T. Légaré 14 — Plessisville et Arvida ; 15 — Jos. Rousseau Ltée ; 16 — Eldorado Hôtel ; 17 — Employés Civils ; 18 — Rivière du Loup et Rimouski ; 19 — Employés Civils ; 20 — C. P. R. Montréal, après-midi ; Windsor Bowling Montréal, le soir ; 21 — C. P. R., Montréal, après-midi et St-Henri Bowling, Montréal, le soir.

On nous prie d'annoncer que l'on pourra encore donner de la place à d'autres groupes de quilleurs les soirs que les groupes n'ont que 15 joueurs et les samedis après-midi ou soir non employés encore : 22 — Samedi après-midi ; 6 mai, l'après-midi ; 7 mai mai, le soir ; 13 mai, libre (après-midi) ; 14 — libre (soir), etc.

Nouvelle bataille Jack-Zurita

Mexico, 13. — On a annoncé ici aujourd'hui qu'on était à compléter des négociations qui aboutiraient à un match-revanche entre les champions de la N. B. A., Juan Zurita et Beau Jack qui l'a battu dans un combat de 10 rondes disputé à New-York récemment.

Le gérant de Zurita, George Parnassus a déclaré que Beau Jack et son gérant étaient prêts à signer un contrat pour ce combat - revanche qui sera de 15 rounds et qui verra tout probablement Zurita mettre son titre de la N. B. A. en jeu. La date du combat en question sera annoncée plus tard.

O. J. de Sillery

Le banquet de clôture des activités de l'Oeuvre de Jeunesse de Sillery pour la saison d'hiver aura lieu mardi soir prochain, le 18 avril, au chalet du club de curling Jacques-Cartier, sur la rue St-Cyrille. Tous les joueurs des ligues de hockey de Sillery sont cordialement invités à cette fête.

Le hockey

HIER

Coupe Allan :
Finale de l'ouest :
Port-Arthur, 2; New-Westminster, 6. (New-Westminster en avant 3-2 dans la série; première joute nulle.)

CE SOIR

Coupe Stanley :
Chicago à Canadiens. (4e joute de la série 4 de 7; Canadiens en avant 3-0.)

New-Westminster gagne par 6 à 2

Port-Arthur, 13. — (P.C.) — Les Lodestars de New-Westminster ont disposé des Shipbuilders de Port-Arthur par 6 à 2 dans une rude joute, hier soir, pour prendre pour la première fois une avance dans la finale de l'ouest pour la coupe Allan. Les joueurs de la Colombie canadienne ont gagné trois parties, les Shipbuilders 2 et la première joute a été annulée.

La septième joute sera disputée ici vendredi soir.

Solides lutteurs à la Tour demain

De puissants gladiateurs figureront au programme du Club Champlain, demain soir, à la Tour.

Jack Reader et Manuel Cortez, deux solides lutteurs seront les finalistes. Reader a déjà fait beaucoup parler de lui sous le nom de l'Homme mystérieux et Cortez a livré de nombreux combats dans l'arène locale. Le Mexicain ne sera certainement pas intimidé par le brutal Reader qui pourra se rendre compte que la rudesse n'est pas toujours le meilleur moyen de vaincre un arversaire. La rencontre sera de deux chutes dans trois limitée à 90 minutes.

Ali Aliba sera l'adversaire de Bob Lortie dans un combat semi-final de 30 minutes. Quand on connait ces deux athlètes on ne doute pas que le combat fournira de l'action et bien autres choses.

Frank Valois et Farmer Mack en viendront aux prises dans un numéro spécial de 20 minutes qui suscite également beaucoup d'intérêt. Valois a promis qu'il triomphera de son fougueux adversaire en deux temps et trois mouvements, mais Mack aura certainement son mot à dire et le lutteur montréalais pourrait bien trouver la pilule très amère.

Un autre engagement de 20 minutes mettra aux prises Jacques Trudeau et Larry Moquin qui se sont déjà rencontrés dans un combat enlevant au possible .

Dick Marshall et Paul Gaudette figureront dans un combat de 15 minutes.

Les amateurs seraient bien avisés de réserver leurs billets le plus tôt possible en s'adressant chez Gagnon ou à la Tour. Les prix réguliers seront en vigueur.

Robert disqualifié

Montréal, 13. — (P.C.) — Yvon Robert a été disqualifié hier soir par l'arbitre après qu'il eût frappé l'arbitre. La disqualification survint après que Robert et la Terreur Dorée, avec qui il luttait, eurent chacun gagné une chute. Robert fut disqualifié trois minutes 15 secondes après que la 3e reprise eut commencée.

Les officiers de la C. A. H. A.

Montréal, 13. — (PC) Tous les officiers de la "Canadian Amateur Hockey Association", le président Frank Sargent en tête, ont été réélus pour un autre terme, à la fin de l'assemblée annuelle de cette organisation tenue ici.

Les officiers de la C.A.H.A. sont les suivants : président, Frank Sargent ; 1er vice-président, Hanson-T, Dowell, Middleton, N.-E. ; 2e vice-président, Al Pickard, Régina ; secrétaire, F.-H. Marples, Toronto ; régistraire-trésorier, W.-A. Hewitt, Toronto.

Il a été décidé que la prochaine assemblée annuelle aura lieu en Colombie canadienne, soit à New-Wesminster, soit à Vancouver.

quileis. timé

Quand les enfants ont les yeux plus grands que la panse . . .

Il est rare qu'un enfant ne se rende pas malade à certaines occasions en mangeant trop de bonbons ou d'aliments riches. Mais il n'y a plus lieu de leur administrer de ces vieux laxatifs violents qui pourraient causer un choc au système de l'enfant et le laisser faible et apathique. Essayez la nouvelle aide moderne —les Tablettes Children's Own—conçues spécialement pour les enfants de 5 à 15 ans. Elles agissent immédiatement pour adoucir l'estomac, soulager le malaise et régulariser parfaitement les intestins, avec *douceur*. Vous ne savez jamais quand vous aurez besoin de l'aide des Tablettes Children's Own—or, par prudence, achetez-en un paquet aujourd'hui. Seulement 25¢ à la pharmacie. Faites par les fabricants des Tablettes Baby's Own—votre garantie de la sûreté du produit.

Quatre équipes dans la ligue Senior de balle molle locale

Quatre clubs sont maintenant décidé de faire partie des activités de la ligue de Balle-molle senior de la cité de Québec, au cours de la saison 1944. Ces clubs sont: Artillery Proof, champion de la ligue l'an dernier; Centre Récréatif de Limoilou, Anglo Shipbuildding et Arsenal de St-Malo. Il a été question aussi que plusieurs clubs en formation demanderaient leur entrée dans la ligue d'ici quelques jours et il s'agit des clubs J.-B. Villeneuve, Restaurant chez Houde, Morton Shipbuilding. Les directeurs de la ligue sont même prêts à lancer une invitation aux clubs de St-Emile, de la Côte de Beaupré ou de l'Ancienne-Lorette pour compléter leurs cadres.

On n'a voulu remettre les contrats des joueurs immédiatemnt à l'assemblée d'hier soir, mais on a promis de les remettre à la prochaine réunion, qui aura lieu au début de la semaine prochaine, à condition qu'un club verse sa garantie qui a été fixée à $25.

Tout laisse prévoir présentement, que la ligue de la Cité serait formée avec six bonnes équipes, très balancées au cours de la saison 1944 qui débuterait à la mi-été.

Des délégués ont été nommés pour rencontrer les directeurs de certains clubs qui ne semblent pas être très pressés à faire leurs débuts. Comme l'Association provinciale demande aux clubs et aux ligues de débuter de bonne heure autant que possible on profite de la circonstance pour rappeler aux intéressés de donner signe de vie le plus tôt possible.

On a décidé à la réunion d'hier que la ligue senior de la Cité serait affiliée à l'Association Provinciale de balle molle cette année.

Etaient présents à la réunion : M. l'abbé Alfred Leblond, directeur de l'O. T. J., Damase Blais, président de la Ligue de la Cité; Elzéar Poitras, président de l'Association Provinciale; William Roth, trésorier; Paul-Emile Bélanger, secrétaire; Norbert Naud, marqueur officiel et les représentants des clubs, MM. Wellie Côté, et L. Drouin, de l'Artillery Proof; Louis-Armand Leclerc, René Déry, Marcel Rouleau, du Centre Récréatif de Limoilou ; Louis Gervais, Art. Godbout, Stan Hébert, Jerry Lessard, de l'Anglo Shipbuilding, etc.

Au cours de l'assemblée, plusieurs suggestions furent faites et on tentera d'y donner suite.

Tournoi de quilles de St-Ls de Courville

St-Louis de Courville — (D. N. C.) Le tournoi de quilles est commencé depuis lundi, le 10 avril. A date une cinquantaine de joueurs sont passés sur les allées et ont enregistré de beaux scores. Les six premiers joueurs à date sont : 1—A. Jobin (J. Ritchie) avec une moyenne de 133.6 ; 2—B. Hamel (St-Dominique) 129.5 ; 3—P. Poulin (J. Ritchie) 128.3; 4—I. Lévesque (St-Dominique) 125.8; 5—Julien Gaumond (J. Ritchie) 121.3; 6—I. Larochelle (St-Dominique) 119.7.

Les meilleures parties sur les allées sont : sur la première : 164 enregistrée par L. Lévesque (St-Dominique) ; sur la 2e, 185 enregistrée par A. Germain (J. Ritchie); sur la 3e, 177 enregistré par I. Larochelle (St-Dominique); sur la 4e, 156, enregistrée par M. Délisle (J. Ritchie).

Vendredi soir les joueurs du Centre Récréatif de Limoilou prendront part au tournoi de la Salle paroissiale de St-Louis de Courville et samedi ce sera le tour des joueurs de la Salle de St-Malo.

Barney Ross licencié

New-York, 13. — (P.A.) Le sergent de marine Barney Ross, ex-champion de boxe qui a tué sept Japonais en protégeant trois camarades blessés, durant une attaque de nuit à Guadalcanal, vient de recevoir son licenciement honorable. Les papiers lui furent remis aujourd'hui à l'hôpital St. Albans, Ross, qui reçut l'Etoile d'Argent et une citation du président pour ses exploits de cette nuit-là, a contracté la malaria durant son séjour sur l'île et il est invalide depuis le commencement de l'année.

Les LAMES MINORA sont PRATIQUES!

Par leurs qualités de finesse et de durabilité et par leur prix modéré, les lames Minora sont, dans leur domaine, synonymes d'économie et de satisfaction.



Protection contre la pluie et le vent !



'Trench Coats' Anglais

Modèle régulier . . . fait de coton égyptien à l'épreuve de l'eau d'après un procédé spécial.

$17.50

Paletots confectionnés au Canada en gabardine anglaise . . . à l'épreuve des intempéries . . . coupe parfaite.

24.50
27.50
37.50

IMPERMEABLES

Ligne complète . . . cravanette importée . . . et popeline anglaise.

19.50 21.50

Paletots légers . . . tissu caoutchouté.

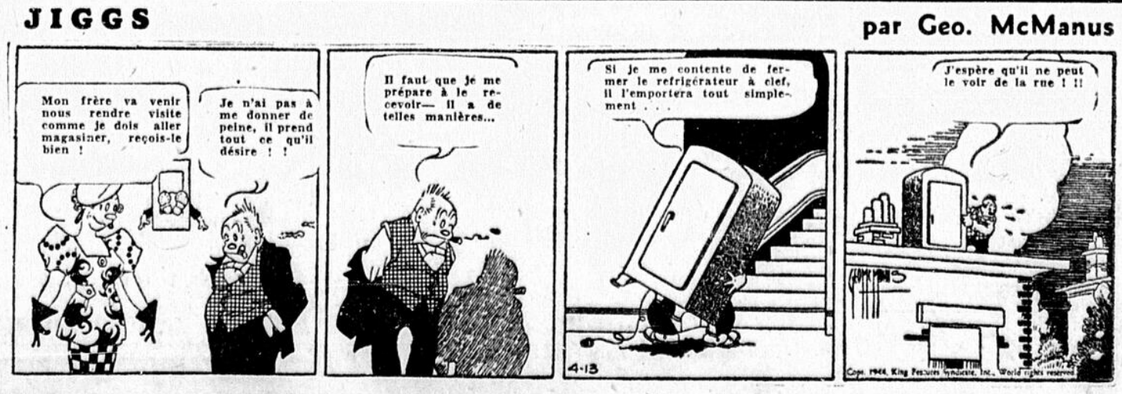
$4.95

Imperméables pour la Marine $35.00
Imperméables pour l'Aviation $32.50

HOLT RENFREW

34 rue Buade

JIGGS par Geo. McManus



Résultats la journée même...

ESSAYEZ VOTRE CHANCE

Une petite annonce publiée dans

L'EVENEMENT-JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

Signalez : **7116**

"L'Evénement-Journal" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
Tél.: 7116

1 insertion — 25 mots ou moins 35
chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre compté pour une ligne) 25c
Annonce classée avec vignette ; double tarif, 6 insertions consécutives, pour le prix de 4 insertions moins 15%

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : .02 ; exception est faite cependant pour les annonces de faveur obtenue qui seront chargées à $0.50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnet mondain, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion, suivant la formule officielle.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement à l'Evénement-Journal, Québec et Lévis : $6. par année ; $3.00 pour 6 mois ; $1.50 pour 3 mois. A la campagne : $5. par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

AGENTS

HOMME OU FEMME DEMANDE. Bon territoire Rawleigh maintenant vacant aux alentours. Si vous êtes prêt à diriger commerce de service à domicile en gagnant bon revenu, écrivez immédiatement. **RAWLEIGH, DEPT. ML-590-45-D., Montréal.**
CAR-2B—T77478-C

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER
sur 1ère hypothèque, 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser : **E. FORTIER, N. P., 72 DE L'EGLISE,** tél.: 9450. Rés. 4-5312.
OSX-7R—$909973-C

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable. **COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD., 37 DE LA COURONNE,** Ch. 215. Tél.: 2-5488.
RL-7HC—T76861-C

CORRESPONDANCE

CORRESPONDEZ POUR TROUVER: Idéal amour, mariage, fortune, distraction, connaissances nouvelles, succès garanti, discrétion assurée. Inclure timbre. Ecrivez pour détails : **"CLUB DU BONHEUR" CASE 1351, QUEBEC.**
HCR-Corresp.—T74032-C

ENVOYEZ immédiatement votre description complète, et timbre-poste ; recevrez gratuitement des noms, adresses, descriptions de correspondants, correspondantes. **LA LIBRAIRIE DES AUTODIDACTES, ENRG., Barré., Dorchester, Qué.**
CL-Corresp.—T76269-C

POURQUOI VOUS ENNUYER ? Correspondez, instruisez-vous, trouvez idéal. Pour renseignements, inclure enveloppe affranchie. **CERCLE SAGUENAYEN, CASE 63, BAGOTVILLE,** Co. Chicoutimi.
CAR-Corresp.—T3207-C

DIVERS A VENDRE

NOUVEL ASSORTIMENT — De beaux rugs, tapis de seconde main, différentes grandeurs et couleurs. Prix raisonnables. S'adresser **PROVINCIAL JOBBING, 37 à 43 RUE ST-PIERRE, Québec.**
246-CLR-43R—T73332-C

ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas

85 ST-STANISLAS, Tél. : 2-7490. Anglais, français, sténographie, clavigraphie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
CBR-46R—T74700-E

MISS STURTON, 93 CREMAZIE, Tél.: 9571. Cours anglais. Spécialité heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande.
246-HRR-46R—T 72890-E

EMPLOI DEMANDE, HOMME

ELECTRICIEN LICENCIE G. recherche situations suivantes : Opérateur de Sous-Station ; Chef Opérateur Pouvoir Hydro-Electrique ; Garde-Moteur. Endroit : Région de la ville de Québec. Adressez communication au **BUREAU SELECTIF NATIONAL** le plus rapproché. Réf. BR 565.
CIR-47B—T75044-C

FOURRURES

Wilfrid Lachance

TOUJOURS EN MAINS beaux manteaux de mouton perse, chat, rat musqué, seal, écureuil de Russie teint, etc., Manteaux faits sur mesure. Réparations, fourrures du printemps, storage **108 DES COMMISSAIRES,** tél.: 4-2458.
CLR-39HC—T74605-C

Geofredo Mercier

CONFECTION sur mesure et réparation durant l'été. Prix réduit. Assortiment renards, martres, visons, etc. Ouvrage garanti. **150 DORCHESTER,** tél. : 9830.
246-SSL-59H—T75366-C

INFORMATION

PREPARATION de votre rapport à l'impôt (salariés $2.00), expérience. S'adresser **EMILE LECLERC, 28 STE-ANGELE,** tél.: 2-6291.
13-17-20-25-28avril-CDB—T77708-E

Grande assemblée

UNION DES TRAVAILLEURS DU PORT DE QUEBEC Inc., sera tenue jeudi soir, à 8 hrs, à 144 rue Notre-Dame des Anges
Par ordre, **R. PICHETTE.**
CAR-71B—T77547-E

MATERNITE

HOPITAL STE-ANNE, 5829 Parc Avenue, Montréal. Maternité privée. Pension avant terme, bébés placés. Considération et discrétion absolue. Téléphone : DOLLARD 5984.
EL-Maternité—T-73784-C

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes affections. Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, **682 CHEMIN STE-FOY, QUEBEC.**
RL-Mat.-R.—T76811-E

REPARATIONS

REMBOURRAGE MEUBLES 5347 — Chesterfield, divan studio, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage général. **ULRIC POULIOT, prop., 15 RUE BOISSEAU,** tél.: 5347.
246-HLR-CDHC—T72830-C

MALADIES

TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE sans drogues des maladies. Asthme, coeur, eczéma, pression, foie, poumons, reins, cancer, tumeurs, ovarite hydropisie, diabète, etc. **METASCIENCE DU CANADA, FORTIERVILLE, QUE.**
HLR-Maladies—T75648-C

MAISON A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE, située 25, 27, 29 avenue Laurentides, quartier Montcalm, Québec, trois logements sept pièces chacun, chauffés, avec garages. Logements libres pour mai. Trois terrains 25 x 100 pds chacun, St-Sacrement. Propriété et terrains, argent comptant. **ALBERT LAPOINTE, 156 GARNIER, QUEBEC,** tél. : 6561.
CRR-80R—T77165-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

CATALOGUE PRINTEMPS 1944

Demandez notre Nouveau Catalogue de printemps absolument Gratis. Comprenant lingerie de toutes sortes, seconde main et neuf. Au plus bas prix du marché. Spécialité : vendons aux marchands, jobbers, colporteurs. Aussi bottines d'ouvrage usagées. Adressez bien **LA CO. ASSH ENRG., 30 RUE ST-JOSEPH, Québec.**
NLX-CDHC—$76244-C

Bottines Bottines

900 PAIRES DE BOTTINES, cuir solide, réparées à neuf ou peu usagées, vendues à prix de sacrifice. Prix spéciaux aux cordonniers, marchands, jobbers, colporteurs. Ecrivez pour plus renseignements ou venez les voir vous même. Aussi gros assortiment de lingerie neuf et seconde-main, gros et détails. Demandez catalogue gratis. **LA CO. ASSH ENRG., 30 RUE ST-JOSEPH, Québec.**
SL-C.D.H.—T77515-C

Quebec New Second Hand Jobbers

NOUS VENONS de recevoir notre marchandise du printemps neuve et usagée. Prix défiant toute compétition. Demandez notre catalogue 1944 gratis. Gros et détail. 44½ **RUE ST-JOSEPH.**
NL-CDHC—T77739-C

MEDECINS

DOCTEUR CHARLES RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59 **ST-JOSEPH,** appt. 101, Québec. Heures du bureau 10 à 11 heures a.m. et 2 à 4 hres p.m.. Le soir, lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 heures. **TEL. : 4-4061.**
CBR-Méd.-R.—T74698-E

Dr J.-O. DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialités : maladies vénériennes et maladies de la peau. **417 ST-JEAN,** tél. : 2-1975.
HLR-Méd.-R.—T75659-E

ON DEMANDE A ACHETER

PLUS HAUT PRIX PAYE pour sacs vides, poches toutes sortes, burlaps, baggings, guenilles, laine et coton des manufacturiers, magasins et domiciles. **QUEBEC SACK SUPPLY ENRG., 65 ST-FRANCOIS,** tél. 3-4553
HRR-86HC—T75481-C

PERSONNELS

MESDAMES

POILS et DUVETS disgracieux enlevés radicalement et pour toujours par "GYPSIA". Ecrivez pour Notice gratuite avec attestations, à **GYPSIA PRODUCTS CO., BOX 93, TIMES SQUARE STATION, New-York.**
YL-Personnelle—T75380-C

HOMMES 30, 40, 50 ANS, cherchant VITALITE, VIGUEUR NORMALE, essayez Tablettes Ostrex contenant toniques, stimulants, fer, vitamine B1, calcium, phosphore. Paquet d'essai 35c. Entière satisfaction du premier paquet ou fabricant remboursé bas prix. Toutes pharmacies.
1-3-8-2-4-Ev4-Pers.—T77387-C

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, Propriété située dans la paroisse Jacques-Cartier. Adresser toute correspondance à **CHAMBRE 218 (Casier 8), HOTEL DE VILLE,** Québec.
SL-97B—T77471-E

REPARATION DE MATELAS

MATELAS FRONTENAC — TEL. : 5347. Frontenac Mattress Enrg., manufacturier matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. **15 RUE BOISSEAU,** tél.: 5347. **ULRIC POULIOT, prop.**
246-HLR-CDHC—T72828-C

SERVANTE DEMANDEE

SERVANTE DEMANDEE ouvrage général pour famille privée. **127 AVENUE DES BRAVES.**
CIR-104B—T77746-C

BONNE DEMANDEE, 3 personnes, 5 chambres. S'adresser **TEL. : 3-5631.**
CRR-104B—T77599-C

TERRES A VENDRE

BELLE TERRE, 160 arpents, 130 en culture, balance en bois, bonne terre à fardinage et bonne terre à grains et foin, érablière, bonne eau dans toutes bâtisses. Bonne maison, bonne grange bâtie à neuf, étable en ciment, bonne porcherie. Située deux milles du village, beurrerie, des chars, malle rurale, chemin asphalté, électricité. Cause mortalité. **M. ALEXANDRE ROY, ST-CHARLES,** Bellechasse.
CLR-108—T77375

Débat mixte chez les Jeunes Laurentiens

Les Jeunes Laurentiens de Québec présenteront le 24 avril prochain, à 8 h. 30, à la salle St-François d'Assise, un débat mixte dont le sujet sera : "Richesse ou Instruction". Le sujet "Richesse" sera débattu par M. Jean-Louis Marois et Mlle Madeleine Filiol, tandis que le sujet "Instruction" le sera par M. Jean LaRochelle et Mlle Rollande Tremblay. Le nom des membres du jury sera connu d'ici quelques jours. Cette soirée sera agrémentée d'un programme musical des mieux choisis ; il y aura plusieurs pièces de chant ainsi que du violon. Ce programme sera sous la présidence du chanoine A.-A. Godbout curé de St-François d'Assise.

Ecoutez

LE REPORTER

— de —

L'Evénement-Journal

— à —

CHRC

tous les jours,

à 8 h. du matin et

à 11 heures du soir

Au Capitol
AUJOURD'HUI



Margo, l'actrice mexicaine, joue le rôle de Lisette dans le monde de la résistance française, au cours de : "Gangway for Tomorrow" dont les dernières représentations ont lieu aujourd'hui avec un autre grand film.

Le mouvement coopératif

Conférencier invité au déjeuner-causerie de la société Saint-Jean-Baptiste, M. Eugène Bussières, secrétaire du Conseil supérieur de la Coopération de la province de Québec, a exposé la "Structure du mouvement coopératif", "qui n'est pas l'oeuvre de grands réformateurs comme le communisme ou le socialisme, mais est né spontanément de la nécessité et du besoin naturel d'entr'aide et de solidarité que sentent et pratiquent d'instinct les classes populaires".

C'était la réaction contre l'économie marchande, fruit de la révolution industrielle, qui engendra elle-même le capitalisme moderne. Qu'est-ce qu'une société coopérative ? "Une association de personnes économiquement faibles qui, unies librement sur la base de l'égalité de leurs droits et responsabilités, gèrent à leurs propres risques et dans une commune collaboration, et utilisent pour leur commun avantage matériel et moral, une entreprise à laquelle elles ont transféré une ou plusieurs de leurs fonctions économiques correspondant à autant de besoins qui leur sont communs et que chacune d'elles reconnaît pouvoir mieux satisfaire par des moyens collectifs que par ses seuls moyens individuels".

Deux éléments conjoints sont donc en jeu : l'un d'ordre social, l'association de personnes, et l'autre d'ordre économique, l'entreprise commune. Et à la base on trouve le facteur "homme" avant celui du capital. Ce sont les sociétaires en tant que tels et non en tant que porteurs d'actions, qui contrôlent la société coopérative. Les décisions se prennent non pas selon la règle capitaliste d'une voix par action mais à raison d'une voix par sociétaire. Et les bénéfices sont partagés en fin d'exercice non pas suivant l'apport en capital de chacun mais selon sa participation aux affaires de la société.

PRINCESSE

DOWN ON THE GREAT DIVIDE
avec **BUCK JONES**

"SEVEN SWEETHEARTS"
Kathryn Grayson, Van Heflin

SHERLOCK HOLMES IN WASHINGTON
avec **BASIL RATHBONE**

Ep 2-Don Winslow of the Coast Guard

Au Cartier



Ray Milland, vedette du film "Everything Happens at Night", avec Sonia Henie et Robert Cummings, actuellement à l'affiche.

L'HEURE de la VICTOIRE

vous présente

CE SOIR de 8 h. à 9 h.

ADOLPHE MENJOU
Artiste de cinéma

PIERRETTE ALARIE
Boursière du Curtis Institute of Music de Philadelphie

CONRAD THIBAULT
Artiste de concert et de la radio

L'inimitable FRIDOLIN
(Gratien Gélinas)

L'Orchestre de la Victoire

AGOSTINI
directeur musical

André Durieux
directeur des choeurs

Ecoutez la première mondiale de la célèbre

"MARCHE DES PARTISANS"

Cette émission est radiodiffusée sur tous les postes de langue française de la province.

Le Comité National des Finances de Guerre.

Chronique de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui
JEUDI, 13 AVRIL

8.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
9.00 CBV-CBF—Les chansons que vous aimez
10.30 CHRC—Radio-Journal LE SOLEIL
10.30 CBV-CBF—Vie de famille
11.00 CBV-CBF—Grande Soeur
11.45 CHRC—L'Heure agricole
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBF-CBV—Quelle nouvelles avec Jovette Bernier
12.35 CBF-CBV—Le Réveil Rural Causerie et concert
12.45 CKCV—Les Nouvelles du SOLEIL
1.00 CBV-CBF—Rue principale
1.30 CBF-CBV—Vers le soleil. Tante Lucie
2.00 CBF-CBV—La femme aujourd'hui Causerie de Mme Jessé Bradfield.
2.30 CKCV—CKCV en parade
3.00 CBV-CBF—Alouette (La musique de l'Aviation Royale Canadienne).
3.33 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
4.00 CBM—Récital Stanley Hoban, baryton
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège. "La géographie économique du Canada". "Aspects généraux de l'économie canadienne. Causerie de M. Raymond Tanghe.
5.00 CHRC—La métairie Rancourt
5.30 CBV-CBF—Les plus beaux disques
5.30 CHRC—Pierre et Pierrette
5.45 CKAC—Madeleine et Pierre
6.00 CKAC—Vie de famille
6.10 CHRC—La femme et l'actualité
6.30 CBV-CBF—Causerie de R. A. Benoit
6.45 CHRC—La musique populaire
6.45 CBV-CBF—Nouvelles anglaises de la B.B.C.
7.00 CBM—Les chansons de Joan Ryan
7.00 CBF-CBV—Un homme et son péché
7.15 CBF-CBV—Métropole
7.30 CKAC—La famille Jolicoeur
7.30 CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.45 CKCV—Le trio Larochelle
7.45 CKAC—Lionel Parent chante
8.00 CHRC-CKAC-CKCV-CBF-CBV—L'Heure de la Victoire; à l'occasion du Vie Emprunt
8.00 WABC—"Suspense"
8.00 CBM—Concert Victor
9.00 CBM—Music-Hall Kraft avec Bing Crosby Johnny Trotter et son orchestre
9.00 CBV-CBF—Radio-Journal
9.00 CHRC-CKAC—Radio-Théâtre Lux français
9.00 CKCV—Au pays des Rhumbas
9.05 CBV-CBF—Reportage de la joute de hockey, Chicago vs Canadiens
9.30 WABC—"Dinah Shore Program"
10.00 CHRC—Les variétés
10.15 CBM—Récital de piano
10.15 CBM—"The Man Born to Be King"
10.30 CKCV—Votre rendez-vous avec Jacques Normand
10.30 WABC—"Here's to Romance"
10.30 CBF-CBV—Sur le qui-vive, programme préparé par l'équipe de Radio-Canada outre-mer
10.50 CHRC—L'album populaire
11.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
11.15 CBV-CBF—Musique de danse
11.30 CBV-CBF—Musique du Nouveau-Monde. Direction: John Avison PROGRAMMES D'ANGLETERRE
4.50—London Calling
6.00—Bonjour, enfants! Message des parents anglais aux enfants évacués
6.45—Nouvelles et commentaires
10.45—Nouvelles

SOIREE-BAZAR

Ce soir à la Tour

Nouvelle série de soirées-bazars au profit de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix.

Nombreux et magnifiques prix à gagner ainsi que grandes surprises.

Amusements

Demain Palais Montcalm



Le pianiste virtuose Brailowsky dont tous les musiciens et amateurs de musique attendent la venue avec tant d'impatience donnera son concert demain soir.

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentations complètes à 2 h. ou 2 h. 15 ; 7 h. et 8 h. 25 ; "Gangway for Tomorrow" (69 min.) à 2 h. 15 et 8 h. 25 ; "Tarzan's Desert Mystery" (70 min.) à 3 h. 30 ; 7 h. 10 et 9 h. 50.

CARTIER :—Everything Happens at Night: 1.00, 4.30, 8.00. Little Old New-York, 2.30, 6.00, 9.30 hrs. Nouvelles : 2.15, 5.45, 9.15 hrs

CANADIEN : La Chanson de l'Adieu 1.00, 4.02, 6.34, 9.36 hrs. Pasteur 2.50, 5.22, 8.24 hrs. Nouvelles 2.20, 7.54 hrs. Continuel tous les jours.

CINEMA DE PARIS : Coups de feu, 12.30, 3.45, 8.50 hrs. Charlemagne : 2.30, 7.35 hrs. Actualités : 7.00 hrs. Fanfare d'amour, 10.15 hrs.

CAMERAI : Nouvelles, 1.30, 8.15. Sujets courts, 1.45, 8.35. True to the Army, 1.50, 6.50, 10.30. Community Sing, 3.05, 8.05. Santa Fe Trail, 3.20, 8.40.

FRANCAIS : — What's Cooking : 1.00 et 7.00 hrs. Sufferin' Cats (cartoon): 2.10, 8.10 hrs. Stormy Weather : 2.20, 8.20 hrs. My Gal Sal: 3.40, 9.40 hrs.

EMPIRE : Cover Girl 1.45, 4.20, 7.00, 9.30 hrs. Sujets courts et nouvelles 1.00, 3.30, 6.05, 8.40 hrs. Continuel toute la semaine de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Junior Army : 12.45, 4.02, 7.18 hrs. Sujets courts : 1.54, 7.00 hrs. Texas to Tokyo : 2.19, 8.34 hrs. A Yank in the R. A. F. : 10.17 hrs.

PRINCESSE : — Down of the Great Divide : 3.02, 9.02 hrs. Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs. Seven Sweet Hearts : 1.18, 7.18 hrs. Sherlock Holmes in Washington, 4.12, 10.12 hrs.

RIALTO :— Mon Curé chez les riches : 1.55, 8.35 hrs ; Orage: 3.30, 6.45, 10.00 hrs. Nouvelles : 1.30, 8.00 hrs.

VICTORIA : The Ox-Bow Incident, 2.50, 5.45, 8.40 hrs. The Postman Didn't Ring, 1.25, 4.15, 7.10, 10.00 hrs. Community Sing, 2.40, 5.35, 8.30 hrs. Cartoon, 1.15, 4.05, 7.00, 9.50 hrs. Nouvelles, 2.30, 5.25, 8.20 hrs. Continuel de 1.15 à 11.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS :— Road to Happiness: 6.45, 9.35 hrs. Reportage français: 8.05 hrs. Feux de joie : 8.15 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE : Nouvelles Movietone, 7.00, Second Chorus, 7.10, Prairie Chickens, 8.30, School Daze (cartoon), 9.15. Trois artilleurs au pensionnat, 9.25.

THEATRE CANADA : — Dr Gillespie's Criminal Case : 7.00, 10.00 hrs. Sujets courts : 8.15 hrs. The Fleet's In : 8.25 hrs.

CINEMA DE LEVIS
JOHN BOLES, dans "ROAD TO HAPPINESS"
RAY VENTURA et ses collégiens, dans
FEUX DE JOIE

FRANCAIS 3 vues musicales
LES SOEURS ANDREWS, dans "WHAT'S COOKIN'"
Rita Hayworth, Victor Mature, dans
"MY GAL SAL"
en couleurs
Lena Horne, Bill Robinson, dans
STORMY WEATHER

CARTIER Aujourd'hui et vendredi
Une réalisation émouvante et gaie, remplie de mystère, rire, excitation et beauté !
SONJA HENIE
"EVERYTHING HAPPENS AT NIGHT"
Ray Milland et R. Cummings
Deuxième succès
LA BELLE DES QUAIS
Une histoire romanesque qui se déroule à une époque où la vie valait d'être vécue !
"LITTLE OLD NEW-YORK"
ALICE FAYE, FRED MacMURRAY, RICHARD GREENE
En plus : "The Raven" et nouvelles.

EMPIRE
d'aujourd'hui à jeudi
Rita HAYWORTH, GENE KELLY
Cover Girl IN TECHNICOLOR
Music by Jerome KERN
Lyrics by Ira GERSHWIN
à 1.45, 4.20, 7.00, 9.30
Dernière représentation complète à 8.40 h. p.m.

CANADIEN
JEAN SERVAIS dans
La Chanson de l'Adieu
de G. DE BOLVARY
JEANINE CRISPIN — MARCEL ANDRÉ — DANIEL LECOURTOIS — CATHERINE FONTENAY — LUCIENNE LEMARCHAND et MARCEL VALLÉE
En programme double avec
BACH dans **Mon Curé chez les Riches**
ELVIRE POPESCO — PAUL CAMBO — ALERME

RIALTO AUJOURD'HUI
DEUX FILMS FRANÇAIS
Le GÉNIAL ARTISTE À SON MEILLEUR
Charles BOYER dans ORAGE
PRODUCTION D'AVER
En programme double avec
BACH dans **Mon Curé chez les Riches**
ELVIRE POPESCO — PAUL CAMBO — ALERME

Capitol Matinee 25c Soirée 30-40c Plus taxes
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
Dernier jour à: 3.30, 7.10, 9.50
JOHNNY WEISMULLER
Nancy Kelly, Johnny Sheffield
TARZAN'S DESERT MYSTERY
AUSSI à : 2h.15 et 8h.25
MARGO : JOHN CARRADINE, ROBERT RYAN
GANGWAY FOR TOMORROW

5 JOURS COMM. VENDREDI
Repr. complètes à: 2h, 2h30, 6h45, 8h30
Un spectacle féerique aux couleurs voyantes et à la musique entraînante !
ALICE FAYE, CARMEN MIRANDA, PHIL BAKER, BENNY GOODMAN et son orchestre
The Gang's All Here in TECHNICOLOR
Aussi
Autre attraction spéciale !
14 GRANDES ETOILES
dans le plus grand spectacle de 20 minutes de l'histoire !
"THE SHINING FUTURE"
CANADIAN MOTION PICTURE WAR SERVICES COMMITTEE
Réalisé aux studios Warner Bros

Maurice Chevalier au Paris



Marie Déa et Maurice Chevalier dans une scène du film "Pièges" qui prendra l'affiche samedi.

Harry Baur samedi, au Canadien



Harry Baur et son propre fils Cecil Grane dans une scène du film, nouvellement arrivé de France, "Le Président Haudecoeur", à l'affiche dès samedi en grande primeur.

CAMBRAI JUSQU'A VENDREDI
Errol Flynn et Olivia De Havilland dans
"SANTA FE TRAIL"
Aussi
Judy CANOVA et Allan JONES dans
"TRUE TO THE ARMY"

CINEMA de PARIS
Le duel éternel de la vie
MIREILLE BALIN, GINETTE LECLERC, RAYMOND ROULEAU, AIMÉ CLARIOND
COUPS de FEU
En programme double avec
Le GRAND **RAIMU** dans **CHARLEMAGNE**
et LUCIEN BAROUX et MARIE GLORY
En reprise ce soir seulement
"FANFARE D'AMOUR"

VICTORIA
Dernier jour aujourd'hui
1 hre continue
SHOCKING! as the lash of a whip across your face!
THE OX-BOW INCIDENT
20th CENTURY-FOX PICTURE
starring HENRY FONDA
AUTRES SUCCES
Richard TRAVIS
Brenda JOYCE dans
THE POSTMAN DIDN'T RING
Aussi
CHANT POPULAIRE
COMMENÇANT DEMAIN
Louis Hayward, Joan Bennett et GEORGE SANDERS
dans
"The Son of Monte Christo"
Aussi
Adolphe Menjou et Martha Scott
dans
"Hi Diddle Diddle"

IMPERIAL
Film d'actualité rempli d'action avec dénouement très intéressant.
'Texas to Tokio'
avec
Richard Quine et Anne Gwynne
'JUNIOR ARMY'
avec FREDDIE BARTHOLOMEW
Ep. 6 — THE PHANTOM
CE SOIR : en reprise A Yank in the R. A. F., Tyrone Power, Betty Grable.

La Conférence du Rire



BILLETS EN VENTE DEMAIN
Au Théâtre Capitol
A 8 HEURES A. M.

Les billets seront en vente vendredi 14 avril, pour les représentations suivantes :
SOIREE DU VENDREDI 28 ET SOIREE DU SAMEDI 29
.67 — 1.00 — 1.33 — 1.67 — 1.99
(taxes incluses)
MATINEE DU SAMEDI 29
.67 — 1.00 — 1.33
(taxes incluses)
LIMITE DE 10 BILLETS PAR PERSONNE

Vous pouvez réserver vos billets par téléphone après 10.30 A. M. seulement.

Appelez 6162

N. B.—Il nous sera impossible de répondre aux appels avant 10.30 A. M.

COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN
Fridolinons 44
La Conférence du Rire

Sous les auspices du CASTING CLUB de QUEBEC, INC.
PALAIS MONTCALM — Jeudi, 20 avril
QUATUOR ALOUETTE
(fondé en 1930)
MM. ★ Roger FILIATRAULT ★ André TROTTIER ★ Jules JACOB ★ Emile LAMARRE ★ M. OSCAR O'BRIEN, directeur
Billets en vente à partir de lundi (17 avril) au contrôle du Palais Montcalm : $0.75 — $1.00 — $1.25 (plus taxes)

DEMAIN SOIR (VENDREDI) A 8 h. 30, PALAIS MONTCALM
Le plus grand récital de piano de la saison
BRAILOWSKY
Le Magnifique, l'incomparable virtuose
ON PEUT ENCORE SE PROCURER QUELQUES BONS BILLETS DANS L'ORCHESTRE ET SUR LA SCENE
LE 10 mai . . . LE BLANC et HUBERT (récital conjoint)

La session provinciale

(Suite de la page 3)

J'entends encore les libéraux parler des Borden et des Meighen comme des monstres, mais jamais ils n'ont été aussi injustes pour les nôtres que M. King dans sa conduite politique et publique".

M. Chaloult affirme qu'il se soucie peu des régimes politiques ; il ne s'emballe ni pour la démocratie, ni pour la dictature. Mais puisque nous avons une forme de gouvernement démocratique, il faut en respecter et défendre les principes. Il soutient que la bonne entente ne doit pas consister en des concessions toujours unilatérales. La mauvaise entente est préférable à la bonne entente à sens unique.

M. Chaloult. — "Je ne suis pas séparatiste, mais si on me force à le devenir, on en subira les conséquences. Les Canadiens français ne sont pas séparatistes, non plus, mais qu'on ne les oblige pas à le devenir avec des injustices et des provocations comme celles dont nous sommes victimes".

M. HECTOR PERRIER

Le Secrétaire de la province prend la parole après que M. Leduc ait voulu ajourner le débat. Le ministre précise que "nous, du parti libéral, nous sommes les fidèles dépositaires de la doctrine de Laurier et ses principes nous guident dans ce débat".

M. Perrier soutient que la constitution est véritablement un pacte, ratifié par une loi impériale. Mais il ne peut souscrire à la prétention du député de Lotbinière que les parties composantes peuvent mettre fin à ce pacte quand elles le voudront. Car, si on admet que le pacte a été ratifié par une loi impériale, il faut admettre, aussi, que tout retrait de ce pacte doit également être ratifié par le Parlement de Westminster.

M. Perrier : — "Nous différons d'opinion avec M. King sur cette question. Si je me lève aujourd'hui, c'est pour rendre hommage à l'attitude patriotique et clairvoyante que le premier ministre de la province a prise sur cette question, en 1943. Tous les chefs politiques sont unanimes sur un point, à savoir que la constitution ne peut être amendée sans le consentement unanime des provinces".

Le ministre estime qu'il serait désastreux de reconnaître la thèse fédéraliste suivant laquelle le pacte fédératif est une loi qui peut être amendée n'importe quand par nos représentants officiels, à Ottawa, c'est-à-dire les députés, sans le consentement des provinces. Cela voudrait dire, en autant que la province est concernée, que celle-ci est à la merci des éléments majoritaires. Si on laissait s'établir, à Ottawa, un précédent selon lequel on peut changer un article de la constitution, le même précédent servirait pour changer tous les articles.

Le statut de Westminster

Le ministre note, en passant, que le statut de Westminster renferme une clause spéciale dans laquelle il est reconnu que rien dans le statut ne peut autoriser des modifications à notre constitution. En d'autres termes, ce statut n'affecte en rien notre constitution. Nous croyons, affirme M. Perrier, que le pacte de 1867 ne peut être changé sans le consentement des provinces et, une fois ce consentement donné, sans une loi impériale.

M. Perrier : — "Nous désirons le respect intégral du pacte fédératif et la province de Québec prendra tous les moyens à sa disposition pour empêcher toute violation de ce pacte, de quelque côté que le danger s'annonce prochain ou lointain. Nous voulons rester fidèles à cette constitution, sans prétendre qu'elle répond à toutes les exigences de la situation actuelle. Car, il faut bien convenir que les Pères de la Confédération étaient dans l'impossibilité de prévoir quelles seraient nos conditions de vie en 1944. S'il y a des lacunes à combler, il faudra que ces amendements reçoivent l'approbation de toutes les provinces.

"Si les élections prochaines se font suivant une redistribution qui n'est pas conforme à la représentation que nous garantit la constitution, ce sera alors le devoir de la province de Québec de protester contre cet accroc au pacte. Mais je formule le voeu qu'il ne sera pas donné suite à la tentative que l'on a faite en 1943".

M. Perrier soumet que la province a plusieurs moyens d'ordre juridique à sa disposition pour faire valoir les droits au respect de la constitution en ce qui concerne la représentation au parlement fédéral. Elle peut par exemple, s'adresser au Parlement anglais au moyen d'une pétition; elle peut encore soumettre la question à notre Cour du Banc du Roi. Et si celle-ci concluait que le statut de Westminster n'a pas modifié notre constitution, notre situation serait encore plus forte.

M. Perrier. — "S'il y a dix moyens à prendre pour revendiquer nos droits, on peut être sûr que le premier ministre actuel du Québec les prendra et j'espère qu'il pourra compter sur la collaboration de l'Opposition. Je ne crois pas que nous puissions trouver un chef animé de plus de clairvoyance et de patriotisme que notre premier ministre actuel. En serrant nos rangs derrière lui, je suis sûr que la province de Québec pourra faire entendre sa voix.

Réponse à M. Chaloult

Le ministre consacre la dernière partie de son discours à répondre au discours de M. Chaloult.

M. Perrier. — "Le député de Lotbinière a fait une profession de foi obscure. Il n'est ni démocrate, ni anti-démocrate. Plus les années passent, plus il constate qu'il se trouve dane le "no-man's land".

M. Chaloult. — "J'ai dit qu'à mon sens, tous les régimes politiques se valent et que ce sont les hommes seuls qui comptent".

M. Perrier. — "C'est justement là que je diffère d'opinion avec lui. Moi, je suis profondément démocrate et je considère qu'un parti doit puiser son inspiration dans le peuple. Il y a deux ans, le député de Lotbinière a prononcé un discours dans lequel il disait qu'il n'y avait qu'un homme pour sauver la race, le chanoine Groulx.

M. Chaloult. — "J'ai dit que c'était mon maître".

M. Perrier. — "Un maître avec des disciples qui ne veulent pas le suivre. La province en a soupé de l'indépendance du député de Lotbinière".

M. Chaloult.—"Et moi, j'ai soupé du servilisme de certains ministres".

M. Perrier. — "Vous en avez soupé après vous en être servi pour vous faire élire. Le député de Lotbinière a fondé deux ou trois partis et chacun l'a abandonné".

M. Chaloult.— "Si le ministre veut faire mon procès politique, je me réserve le droit de lui répondre".

Des députés de la droite crient au député de Lotbinière de s'asseoir. M. Chaloult répond que personne ne l'empêchera de parler.

M. l'Orateur.—"En vertu des règlements, le député n'a pas droit de réplique. Je demande au Secrétaire provincial de s'en tenir à la question".

M. Perrier.—"Le procès est fini et le député de Lotbinière se sent coupable. Ne vient-il pas de dire qu'il préfère la mauvaise entente à la bonne entente?

M. Chaloult. — "Point d'ordre ! J'ai dit que je préférais la mauvaise entente à la bonne entente dans l'injustice".

M. Perrier. — "Le député de Lotbinière s'est tellement prononcé de diverses façons!"

M. Chaloult interrompt plusieurs fois encore le ministre, et le premier ministre est même obligé d'intervenir pour demander au député de Lotbinière de respecter les règlements.

M. Perrier termine son discours en disant que le parti libéral est prêt à épuiser tous les moyens pour faire respecter les droits des provinces.

Malgré qu'il est 6 heures, le chef de l'Opposition use de son droit de réplique. Il ne dit que quelques mots. Le meilleur moyen de revendiquer nos droits, dit-il, eût été d'attaquer la constitutionnalité de la mesure d'Ottawa avant que celle-ci ne fût soumise au parlement de Westminster. Il est encore temps, cependant, de contester la légalité de cette loi.

La motion est alors adoptée unanimement.

La députation reprend

(Suite de la 1ère page)

M. J.-D. BEGIN

Le député de Dorchester affirme que le premier ministre et le trésorier provincial "se sont évertués à répéter, pendant des années, des affirmations inexactes afin d'essayer de créer une légende au sujet de l'administration financière de l'U. N." M. Bégin produit les volumes des Comptes publics pour les cinq dernières années, affirmant qu'ils établissent "hors de tout doute" que l'augmentation de la dette, pendant le règne de l'U. N., fut de $97 millions.

Le député de Dorchester soutient que, par contre, le gouvernement actuel a augmenté la dette de plus de $70 millions, en 4 ans, bien qu'il ait imposé des taxes pour une moyenne annuelle de trente millions. M. Bégin cite, ensuite, plusieurs déclarations du premier ministre pour conclure que celui-ci, par des "interventions inopportunes", contribua à "convaincre les administrateurs d'Ottawa, que l'imposition de la conscription ne serait pas si mal reçue". Il termine en disant que ceux qui ont tenté d'apeurer la population pour prendre le pouvoir devront, sous peu, rendre compte de leur mandat.

LE Dr W. ROBIDOUX

Le député libéral de Richelieu-Verchères attire l'attention de la Chambre sur deux problèmes d'importance vitale, l'aide à l'agriculture et à la colonisation et le développement de l'instruction publique. Il suggère au gouvernement de prendre tous les moyens possibles pour donner un nouvel essor à l'agriculture, car, soumet-il, plus on rendra l'agriculteur heureux et prospère, mieux on luttera contre les idées subversives qui courent le monde.

En ce qui concerne l'instruction publique, il demande au gouvernement de multiplier les écoles primaires et d'augmenter encore le salaire des institutrices.

Un peu avant 11 heures et demie, M. Antonio Barrette (U. N., Joliette) ajourne le débat et la Chambre basse s'ajourne à cet après-midi.

Au Conseil législatif

(Suite de la page 3)

dans l'étude des oeuvres d'une grande école de jurisconsultes et de sociologues chrétiens".

Sir Thomas étudie, alors, la pensée de quelques sociologues sur le sujet. Puis il conclut :

Sir Thomas : — "Le bill inquiète beaucoup de bons citoyens soucieux de l'avenir. Il nous oriente vers une voie nouvelle, pleine d'incertitudes et de hasards. Il alourdit notre fardeau financier et va faire monter d'un formidable bond la sombre colonne des millions qui s'appesantit sur notre trésor provincial".

Il conclut en disant que c'est un bill mal conçu, entaché d'arbitraire et annonce qu'il votera contre en 2e lecture.

LE COL. W. BOVEY

Le col. Wilfrid Bovey, le dernier orateur de la séance de la matinée, déclare avoir lu tout ce qui s'est écrit des deux côtés au sujet de ce projet d'étatisation, tant en faveur que contre le principe de l'étatisation pour l'exploitation de nos ressources naturelles. Il exprime l'opinion que le bill devrait être considéré à la lumière des recommandations de la commission Lapointe-Frigon-Macdonald. L'opinion publique du district qu'il représente à la Chambre, dit-il, favorise l'adoption de ce projet de loi. Lui-même est en faveur de cette partie du projet de loi qui a trait à l'électrification rurale par l'entremise des coopératives.

Le col. Bovey : — "Il y a certaines dispositions du bill que je n'aime pas et j'espère qu'elles seront modifiées avant l'adoption de la mesure, mais je favorise le principe général de la loi.

M. ALPH. RAYMOND

M. Raymond votera contre le bill qu'il trouve hasardeux, dangereux et inopportun. Ce projet donne l'occasion d'affaiblir et de compromettre l'unité nationale. Il renferme de plus des procédés discutables. Il ne faut pas, sous prétexte de protéger l'intérêt public, adopter une mesure néfaste. L'entreprise privée doit être sauvegardée.

M. Raymond : — "Cette mesure est de nature à nuire à la réputation de la province de Québec. Si l'on spolie le capital dans cette province, le capital ira se réfugier ailleurs. Le principe même du bill, celui de la nationalisation, est des plus dangereux. Ce n'est pas au moment où nous combattons les régimes totalitaires qu'il convient de s'attaquer à l'initiative individuelle et à l'entreprise privée... Nous devons reconnaître que, sous certains aspects, la compagnie M. L. H. & P. a mérité le reproche d'être un corps sans âme mais le gouvernement avait à sa disposition les moyens d'empêcher cette entreprise de commettre des abus."

M. Raymond estime qu'avec ce bill le gouvernement devient l'acquéreur et le juge de la valeur de la compagnie. Procédé condamnable parce qu'injuste, conclut-il.

M. DU TREMBLAY

Le conseiller de la division de Sorel explique que cinq autres provinces canadiennes ont créé des commissions hydro-électriques.

M. du Tremblay. — "On a prétendu que le gesté du gouvernement est immoral, que l'Etat s'approprie des propriétés privées. Je veux répondre à ces affirmations. A vrai dire, la province ne fait que reprendre quelque chose qui lui a toujours appartenu. Les privilèges consentis à la M. L. H. & P. n'étaient pas éternels. Cette compagnie a depuis fait beaucoup d'argent. Les trois quarts des anciens actionnaires ont reçu $150 pour chaque action de $100".

M. du Tremblay fait observer que depuis 1934, l'échelle des taux pour consommation domestique n'a pas diminué à Montréal. Il rappelle que la création d'une hydro provinciale n'est pas un projet nouveau. Le parti libéral et les autres partis politiques avaient inscrit cette mesure à leur programme.

M. du Tremblay. — "Il me semble que ce projet de loi devrait être adopté unanimement par le Parlement. Il apportera la richesse à la province de Québec. Le peuple ne veut pas que l'on continue à payer un tribut à certaines compagnies. Il veut avoir de l'électricité à meilleur compte. Voilà pourquoi cette loi est un bienfait".

M. J.-L. BARIBEAU

M. Baribeau affirme que les compagnies que l'on veut exproprier sont les filles du régime libéral. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas usé des moyens dont il disposait pour mettre ces trusts à la raison? Elles se sont développées sous son oeil paternel.

M. Baribeau. — "Le gouvernement avait le droit et le devoir de mettre les trusts à la raison, et il ne l'a pas fait. Ce projet de loi que nous étudions nous arrive dans une circonstance assez curieuse. Voilà plus de deux ans que le gouvernement s'est fait autoriser à exproprier la Beauharnois ; depuis, rien n'a été fait."

Les dispositions du bill concernant l'électrification rurale ont du bon, estime-t-il. C'est un pas dans la bonne direction. Mais, soutient M. Baribeau, la province de Québec est en faveur de l'initiative privée pourvu qu'elle reste dans les bornes de la justice. Le Québec craint le capitalisme d'Etat, affirme-t-il en terminant.

M. GORDON HYDE

M. Hyde est d'avis que les propriétaires des biens qui seront expropriés devraient recevoir le prix de la valeur réelle de l'entreprise, cette valeur devant être déterminée par la loi générale d'expropriation. Il reproche à la M. L. H. & P. la série des annonces publiées dans les journaux en dépit du rationnement du papier et il ajoute que les arguments invoqués ne l'ont guère impressionné.

M. Hyde. — "L'expropriation des services publics est devenue chose courante dans plusieurs pays, notamment au Canada, en Angleterre et aux Etats-Unis, mais il ne faut pas que notre province perde sa bonne réputation en acquérant des propriétés sans accorder aux propriétaires une compensation adéquate. La compagnie n'a pas de raison de perdre un sou dans cette expropriation. Si le district de Montréal doit beaucoup à la compagnie, celle-ci doit beaucoup, aussi, au district de Montréal".

M. RAOUL GROTHE

M. Grothé ne voudrait pas admettre que le gouvernement dépossédât de honnêtes gens qui ont investi des capitaux non pas dans un but d'exploitation publique mais à des fins admises et légitimes.

M. Grothé. — "La Montreal Power a toujours opéré sous la protection des lois de la province. Je connais le premier ministre de cette province, je le connais personnellement, et j'ai confiance en lui. Aussi, je n'aurai pas d'objection à appuyer le bill, confiant que les actionnaires obtiendront justice".

M. PIERRE BERTRAND

M. Bertrand se demande qu'elle importance peut avoir aujourd'hui l'expropriation de la Montreal Power. Cette compagnie n'existe pas d'hier. Elle opère dans la province depuis des années, sous les yeux du gouvernement.

M. Bertrand : — "Le gouvernement est prêt aujourd'hui à dépenser une couple de cent millions dans une entreprise hasardeuse. Pendant la crise, il ne trouvait pas un sou pour soulager les chômeurs. Nous comptons encore des chômeurs dont le gouvernement se désintéresse. Je crois qu'il vaudrait mieux attendre après la guerre pour songer à pareille entreprise".

M. VICTOR MARCHAND

M. Marchand affirme que pour étendre le projet d'étatisation de l'électricité à toute la province, il faudrait envisager des frais d'au moins $500,000,000. Il ne voit pas pourquoi on bouleverserait le système actuel dont les contribuables sont satisfaits.

Quant au cas particulier de la Montreal Power, M. Marchand ne voit pas d'objection au principe de son étatisation, mais à la condition que la compagnie soit expropriée d'une façon qui ne sente pas la confiscation. Il est tout à fait contre cela et s'y opposerait de toutes ses forces. Il est assez difficile d'estimer la valeur réelle des biens de la compagnie, mais avec de la bonne volonté de part et d'autre, il y aura possibilité de s'entendre. Il n'a donc pas d'objection à voter pour le bill si toute apparence de confiscation disparaît.

M. L.-A. GIROUX

Le représentant de la division de Wellington soumet que le bill manifeste un mépris pour les lois de la province et les tribunaux qui les appliquent. Il est d'avis, aussi, que la loi ne réalisera pas les fins auxquelles elle est destinée. On songe, suivant lui, à taxer l'hydro de la province d'Ontario ; il cite des déclarations à ce sujet. A quoi servirait d'étatiser l'électricité dans cette province si le gouvernement fédéral maintient sa taxation ? Si la future hydro provinciale était taxée, les taux en seraient augmentés de 20 pour cent et la situation resterait la même.

M. Giroux se prononce en faveur de l'entreprise privée et affirme que le bill est mal fait et mal rédigé.

M. MEDERIC MARTIN

L'ex-maire de Montréal, premier orateur de la séance du soir, est contre le projet de loi et annonce qu'il proposera un amendement demandant de soumettre la question au peuple par voie de referendum ou, encore, de renvoyer le bill à six mois. Il soutient que les gouvernements ne sont pas faits pour faire du commerce. Montréal a toujours été la vache à lait de la province, dit-il, "et elle produit encore une génisse". M. Martin déclare, aussi, que le coût de l'expropriation ne sera pas de $150 millions mais de $400 à $500 millions.

M. ELYSEE THERIAULT

M. Thériault rappelle qu'un mouvement s'est dessiné en faveur de la municipalisation de l'électricité, il y a plusieurs années. Tout le monde était en faveur. Aujourd'hui, le gouvernement présente un bill en faveur de l'étatisation et on présente des objections. Pourtant, le gouvernement ne fait que confirmer que les municipalisateurs avaient raison.

L'étatisation est un mot qui grise les uns, qui fait peur à d'autres. La question, pourtant, n'est pas nouvelle. Elle s'est posée devant maints gouvernements et dans plusieurs autres pays. En Ontario, on a étatisé l'électricité et on a ainsi enrichi toutes les villes. On y compte 273 municipalités qui ont un système d'électricité municipalisé.

M. Thériault estime que nous sommes en retard, qu'il y a bien longtemps qu'une loi comme celle-là eût dû être passée. On se demande, dit-il encore, comment Montréal a pu être exploité à ce point pendant quarante ans. Il est reconnu, aujourd'hui, que pour faire baisser les taux exigés par les grandes compagnies, il faut prendre des moyens énergiques et radicaux.

M. FRANK CONNORS

Si le gouvernement applique cette politique, fait observer M. Connors, c'est qu'il pense d'abord au bien général de la province en la mettant en mesure d'entrer favorablement en concurrence avec les autres provinces dans ce domaine. Le conseiller des Mille-Iles dit un mot de l'électrification rurale et des avantages énormes qui, d'après lui, en découleront pour le cultivateur, puis il fait une revue détaillée de l'histoire financière de la M. L. H. & P. Le gouvernement a des obligations envers les petits actionnaires et il saura les remplir, conclut M. Connors.

M. BRAIS REPLIQUE

MM. Georges Simard et Robert Ness ajoutent quelques mots, puis M. Brais, leader ministériel, clôt le débat en répondant aux arguments de la gauche.

A 11 h. moins quart, on prend le vote sur la deuxième lecture avec le résultat suivant :

pour : les hons Brais, Nicol, Simard, du Tremblay, Grothé, Moreau, Lemieux, Marchand, Thériault, Connors, Hyde, Ness, Bovey et Messier (14);

contre : les hons Chapais, Raymond, Giroux, Baribeau, Bertrand, et Martin (6).

La Chambre haute s'ajourne alors à ce matin, à 11 heures.

Correction

Au début de la séance d'hier après-midi à l'Assemblée législative, l'hon. Maurice Duplessis, s'est plaint d'une correction qui a été faite au procès-verbal de la Chambre basse après qu'une loi eût été votée au Conseil législatif et sanctionnée par le lieutenant-gouverneur. Il a prétendu que ce changement apporté à la loi après sa sanction était illégal et répréhensible., d'autant plus, a-t-il ajouté, qu'on a ajouté un montant de $1,500,000 à ce que stipulait cette loi. On ne peut évidemment pas, a souligné M. Duplessis, modifier une loi sanctionnée par une note inscrite au procès-verbal de la Chambre basse.

L'hon. Adélard Godbout a répondu qu'il s'agissait là d'une simple erreur cléricale. Une ligne est tombée et on a voulu, par la suite, corriger cette erreur, pour se conformer à l'intention du législateur. Le premier ministre a promis d'examiner attentivement cette affaire et de voir à ce que les prérogatives de la Chambre soient sauvegardées.

Les Babyloniens avaient un système numérique basé sur 60, au lieu de 10, et ce système était pratiquement aussi avantageux que le nôtre.

Le marché des autos usagés sera surveillé

Avec l'aide du public et la collaboration du département des licences, et si nécessaire de la police fédérale, la Commission des prix entend exercer une surveillance étroite sur le marché des automobiles usagées, afin de mettre fin à l'exploitation éhontée dont est victime le public en ce domaine, a annoncé le bureau régional de la Commission des Prix et du Commerce.

La Commission des Prix a fixé des prix maxima pour toutes les automobiles usagées, qu'elles soient vendues par un vendeur licencié ou par un particulier. Depuis quelques années, la demande de voitures usagées est très forte. Or, il appert, dit la Commission, que certaines gens, la plupart du temps hors du commerce organisé, ont constitué un véritable marché noir, réussissant, par toutes sortes de méthodes illégales, à extorquer des acheteurs un prix qui dépasse le prix maximum de plusieurs centaines de dollars et, parfois, qui en est le double.

M. L.-P. Plamondon, représentant régional de la Commission, souligne cependant que la coopération entière des acheteurs est absolument essentielle pour mettre fin à cette exploitation. Et il signale que tout acheteur devrait communiquer avec la Commission des Prix, avant de compléter un achat. La Commission l'informera du prix légal fixé pour la voiture qu'il veut acheter et lui indiquera la façon de procéder pour obtenir l'automobile sans débourser plus que le prix légal. Si le public veut s'aider lui-même et aider la Commission de cette façon, on pourra corriger la situation sans délai, a dit M. Plamondon. Ceux qui seront pris à vendre des automobiles usagées à un prix excessif seront l'objet de procédures. L'inspecteur Noël Courtois, en charge de la police fédérale pour le district, a assuré la Commission de toute sa collaboration.

Retour à Londres, après huit mois d'absence

Par Maurice Desjardins, correspondant de guerre des journaux de langue française). (Tous droits réservés par la Presse Canadienne).

Londres, le 11 avril. — (P.C.) La crise du logement sévit toujours à Londres. Il faut payer de $15 à $25 par semaine pour une chambre. Dans les magasins, le prix des marchandises est à l'avenant.

Il faut verser par exemple 54 cts pour 20 cigarettes, 45 cents pour un cigare de qualité douteuse, $1.25 pour un repas très modeste, et $1.10 pour un whiskey soda.

Si la reprise des raids a porté atteinte au système nerveux des Londoniens, leur moral est resté excellent. Il y a de la détermination sur les physionomies. On sent la victoire prochaine et cela aide à supporter bien des privations.

L'ouverture du second front fait naturellement le sujet de toutes les conversations. Dans les "pubs", les stratèges en manches de chemise élaborent des plans de campagne. Ils donnent même la date précise de l'invasion, mais la date varie de "pub" en "pub",

Les Londoniens ont toujours du thé et de la brère en abondance, et ces deux liquides servent de baume aux nerfs surexcités par les raids importuns. Le retour des "turn-ups" sur les pantalons est aussi un réconfort.

La ville fourmille d'Américains. Leur gomme à mâcher décore les dessous des tables de restaurants et, dans les parcs, les poubelles débordent de paquets vides de "camel" et de "lucky strike".

Les jeunes filles de Londres font de leur mieux pour singer les manières des stars de Hollywood, voulant ainsi plaire aux yankees en leur rappelant leurs vedettes préférées. Elles réussissent si bien que certaines d'entre elles ont l'air plus américaines que Betty Grable.

Comme toujours, des uniformes de toutes les nations "cosmopolisent" les rues. Attendez votre autobus près d'Oxford Circus, et vous verrez, à tout instant du jour, des militaires canadiens, américains, français, tchèques, polonais, belges, australiens, néo-zélandais, hollandais.

"Le "spam" et la saucisse de guerre sont toujours à l'honneur, ainsi que les inévitables choux de Bruxelles que les cuisiniers londoniens font bouillir de façon à en extraire toute la saveur.

Dans le Soho, on peut encore se faire servir les plats nationaux de plusieurs pays, tels du "curry" hindou, du goulash hongrois et du "shish kebab" turc. Pour ceux qui ont du cran il est possible de faire honneur à des biftecks au cheval dans un "victory restaurant", près de Holborn circus. (La chair du cheval est aussi tendre qu'un filet mignon).

Les chauffeurs des 8,000 petits taxis de Londres on repris goût à la vie depuis l'ouverture d'une cantine où ils peuvent se procurer la nuit du thé et des sandwiches. Les généreux pourboires des Américains leur aident aussi à oublier les rigueurs du rationnement de l'essence.

Mort à 114 ans

Wellington, Nouvelle-Zélande, 13 (P. C. — Reuters) Patrick Lucas Hamilton, qui prétendait être âgé de 114 ans et, de ce fait, aspirait au titre du "plus vieil homme de tout l'empire", vient de mourir à Wellington. Il disait avoir vu le jour à County Donégal, Irlande, en 1830.

RIMOUSKI

(De notre correspondant)

La Croix-Rouge à Cap-Chat

Les Dames de la Croix-Rouge de la section de Chat-Chat, ont redoublé d'ardeur au travail pendant les mois de février et mars. Elles se rendirent nombreuses, une journée par semaine à l'hôtel Boulevard Perron où, dans une vaste et magnifique salle, elles pouvaient travailler tout à leur aise. Elles confectionnèrent durant ces deux mois, tant à l'ouvroir qu'à domicile, 152 morceaux de couture, comprenant manteaux, robes de chambre, robes et sous-vêtements pour fillettes de 8 ans, et 160 morceaux de tricot pour l'armée, tels que pullovers, passe-montagnes, foulards, chaussettes et gants. A toutes ces dévouées et habiles ouvrières, le Comité de Direction dit un cordial merci. Avec le mois de mars, le travail à l'ouvroir sera suspendu pour un certain temps, mais il se continuera à domicile.

Afin d'annuler le blocus anglais du sucre, Napoléon, pour satisfaire au besoin de sucre de la moitié du monde, commença la production du sucre de betterave.

SERVICES SPÉCIALISÉS

"P. FERLAND INC."

TEINTURIER, NETTOYEUR, EXPERT. Le passé de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables ? **P. FERLAND, INC.**, nettoyeur licencié SANITONE, 155-157, **RUE DU PONT.** Tél. 4-3531.
IL-C.D.H.—T77366-C

R.-H. JALBERT LTEE

DIRECTEURS FUNERAIRES. Salon mortuaire moderne. Embaumeurs et fleuristes. Tél.: 4-1196, 132, 3e **AVENUE**, Limoilou.
HEX-Serv.-S.-HC—S78456-C

TEINTURERIE MATHIEU LTEE: Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres, avec des produits de première qualité. 15 **RUE ST-ALBERT**, Québec, tél.: 4-1600.
SRX-Ser.-S.H.—T77472-C

Les Hommes Travaillent Jusqu'à l'Epuisement



La fatigue chronique et l'épuisement nerveux vous rendent à bout . . . votre santé en souffre et vous n'avez pas de résistance aux rhumes et aux autres malaises.

C'est alors le temps pour un tonique tel que la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs qui contient la Vitamine B_1. Elle vous aidera à renforcir vos nerfs et aussi à mieux dormir.

Elle vous aidera à digérer vos aliments et à reprendre l'énergie et la vigueur.

Demandez pour le nouveau format de famille de

La Nourriture Du Dr. Chase Pour Les Nerfs



60s—60cts.
180s—$1.50

Soucis maternels . . .



Quand les maternités se succèdent fréquentes, il arrive parfois que la maman se sente considérablement affaiblie, nerveuse, triste, presque découragée. Il s'en suit toutes sortes de malaises : douleurs de dos, de reins, douleurs périodiques, etc., etc., l'empêchent de travailler facilement le jour et de se reposer complètement la nuit. Mais il n'est pas de maman qui ne puisse retrouver sa vigueur en faisant un traitement aux bonnes PILULES ROUGES : toutes les femmes qui les ont employées depuis près de 50 ans, et il y en a des milliers et des milliers, disent que ce tonique est incomparable dans les cas de : faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Pourquoi les bonnes PILULES ROUGES ne vous feraient-elles pas de bien à vous aussi, madame ?

"Durant mes jeunes années de ménage, dû au fait que j'ai eu plusieurs enfants, je suis devenue dans un état de débilité générale. Je souffrais de palpitations de coeur très fréquentes et je devenais étourdie et très nerveuse. C'est avec quelques boites de PILULES ROUGES que je me suis remise à mon état normal. J'en fus si satisfaite que plusieurs fois après cet essai, lorsque je me sentais déprimée, c'est aux PILULES ROUGES que j'ai eu recours ; chaque fois elles m'ont fait un bien sensible . . ."

(Signé) — Mme AL. LEROUX,
Masson, P. Q.

Témoin : (Signé) — Y. P.

Refusez énergiquement toute substitution . . . Exigez les véritables.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

★ Poupées de 11 pouces de grandeur

Par LAURA WHEELER

No 821

Voici un autre modèle de poupée, celle-ci de 11 pces de grandeur, une réalisation de Laura Wheeler. Vous pouvez fabriquer, ou des jumeaux, ou le frère et la soeur, semblablement vêtus.

Vous ne pouvez avoir de difficulté à préparer les formes et à habiller les poupées ensuite, à l'aide de ce patron dans lequel vous trouverez les instructions complètes et une liste du matériel requis.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B. — Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.



Obtenez vos VITAMINES A et D de cette manière économique



seulement 1¢ par jour

Les comprimés de marque "ONE-A-DAY" vous fournissent des vitamines A et D moyennant une très petite dépense. Un comprimé par jour fournit, à un adulte ou à un enfant, la même quantité de vitamines A et D que 1½ cuillerée à thé d'huile de foie de morue du standard minimum. (5,000 unités internationales de A et 500 de D). Ils sont enrobés de sucre et ont un goût agréable. On peut les avaler en entier, les mâcher, ou les écraser et les ajouter à la nourriture ou au breuvage. Très faciles à donner aux enfants. Ils ne coûtent qu'un sou par jour si vous achetez le gros format. Pour obtenir les vitamines A et D qui sont si utiles à cette époque de l'année, prenez les Comprimés de Vitamines A et D marque ONE-A-DAY. Recherchez le gros chiffre 1 sur l'étiquette jaune.

30 comprimés . . . 45c
90 comprimés . . . $1.00
180 comprimés . . . $1.80

Fabriqués par Miles Laboratories, Toronto

ONE A DAY

COMPRIMÉS de VITAMINES A et D



Reconstituez-le

et ne vous préoccupez pas au sujet des vitamines et des minéraux.

Les autorités disent que la différence qu'il y a entre les enfants robustes et ceux qui mangent peu, ne pèsent pas le poids normal et sont nerveux n'est souvent qu'une question d'alimentation appropriée, particulièrement d'un approvisionnement adéquat de vitamines et de minéraux.

Mais ne vous préoccupez pas au sujet des vitamines et des minéraux. Les enfants qui mangent 3 assez bons repas, y compris jus de fruits, et qui boivent 2 verres d'Ovaltine chaque jour, obtiennent toutes les vitamines et tous les minéraux *supplémentaires* dont ils ont besoin. A ses propriétés nutritives bien balancées, l'Ovaltine ajoute des quantités appréciables de Vitamines A, B_1 et D et les minéraux Calcium, Phosphore et Fer. Si donc votre enfant ne se développe pas normalement, rappelez-vous cette règle:

3 bons repas, plus 2 verres d'Ovaltine chaque jour.

OVALTINE



Il tombe Amoureux—

C'est arrivé, dis-tu, au toucher de mes doigts. J'avais eu les mains rêches et gercées, chéri — avant Jergens. Près de 3 sur 4 parmi les charmantes étudiantes emploient la Lotion Jergens. Cela vaut presque des soins professionnels. Ne colle pas. Si facile — l'emploi de la Lotion Jergens.



JERGENS LOTION POUR DES MAINS DOUCES, ADORABLES

(Fabrication Canadienne)

Au Palais de Justice

Un roman d'aventures qui finit mal pour un des principaux acteurs

Rencontre dans le boulevard Charest, promenade en automobile et bataille près du cimetière St-Charles. — Un vieillard avait été invité à monter dans la voiture. — Battu et obligé de débourser deux billets de cinq. — Injures verbales. — Conflit qui a divisé le village de St-Basile. — Aux assises criminelles.

Un petit roman d'aventures qui avait débuté par une rencontre dans le boulevard Charest pour se terminer tout près du cimetière St-Charles, après une légère diversion aux environs du Cap-Rouge, a eu son épilogue hier lorsque Gérard Blais a été trouvé coupable de participation à un vol qualifié par M. le juge Lastare Roy. Blais avait été accusé de vol et d'assaut sur la personne d'un homme d'une soixantaine d'années du nom de Pearson. En compagnie d'un chauffeur de taxi et d'une jeune fille, Blais avait rencontré Pearson dans le boulevard Charest, l'avait invité à faire une promenade sentimentale dans sa voiture pour, finalement, lui tomber dessus et le forcer à débourser une somme de $10.

"Il n'y a eu dans cette cause, déclara le juge, que trois témoins : l'accusé, le plaignant et une jeune fille de 18 ans. Le plaignant, un homme âgé et étranger à la ville, et la jeune fille ont rendu des témoignages identiques, cela d'une façon qui me satisfait amplement. Je crois à leur sincérité et leur version est confirmée par l'ensemble des circonstances.

"Le plaignant avait été invité par Blais à monter dans une voiture conduite par un individu du nom de Tremblay. On fit une promenade : chemin Ste-Foy, route de la Suète et retour par le cimetière. A un moment donné, le plaignant fut forcé par ses compagnons à débourser la somme de $5. Un peu plus loin il fut battu et dut débourser un autre $5."

M. le juge Roy rappela ensuite que l'accusé avait confié à Tremblay, en parlant du plaignant : "Il serait bon à faire." Plus tard, Blais aurait encouragé Tremblay en lui disant : "Donne-lui donc ça tout de suite."

De plus, poursuivit le juge, Blais et ses amis avaient voulu faire boire du vin au plaignant. "L'accusé a nié les parties compromettantes des témoignages du plaignant et de la jeune fille", conclut M. le juge Roy, "mais je crois la jeune fille, dont le témoignage était plutôt porté vers Blais que vers Pearson, qu'elle ne connaissait pas."

La sentence sera rendue ce matin.

Injures verbales

Un conflit qui a divisé la paroisse de St-Basile pendant plusieurs semaines a eu sa répercussion hier, en Cour supérieure, lorsque deux actions en dommages au montant de $500 chacune ont été inscrites par Me Gérard Lacroix, C.R., procureur de M. Gédéon Delisle, marchand de St-Basile. Les défendeurs sont MM. Adélard Pagé et Joseph Marcotte, de la même paroisse. Le demandeur, M. Delisle, allègue avoir été insulté publiquement par les défendeurs à la suite d'un conflit provoqué par l'ouverture des chemins dans cette partie du comté de Portneuf.

A la suite de l'octroi par le ministère de la Voirie d'un contrat confiant à M. Delisle la tâche d'ouvrir les chemins bloqués par la neige, le défendeur Pagé se serait rendu chez un monsieur Germain, membre du conseil municipal du village, pour protester contre la faveur accordée à M. Delisle.

"Je n'ai pas les moyens d'obtenir cette faveur parce que je ne prends pas d'assurances pour ensuite mettre le feu", aurait alors déclaré M. Pagé en parlant du demandeur.

Trois jours plus tard, quelque 150 personnes étaient reunies sur la place publique pour discuter de la question. Joseph Marcotte aurait alors injurié le demandeur en faisant ouvertement des commentaires peu flatteurs sur sa conduite. Il aurait alors été secondé par Adélard Pagé, qui l'aurait encouragé en lui disant de ne pas se "gêner" et "d'envoyer fort".

Prétendant qu'il a souffert dans sa réputation des injures proférées par les défendeurs, M. Gédéon Delisle réclame de chacun d'eux des dommages au montant de $500.

Evadé condamné à 6 mois de prison

Arthur Rochefort, un cultivateur qui "ne cultive pas mais qui se sauve de l'armée", a comparu hier pour la seconde fois en moins d'une semaine devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la paix. La semaine dernière, Rochefort avait été condamné à 6 mois de prison pour avoir eu en sa possession un faux certificat d'enregistrement national.

Hier après-midi il était de nouveau traduit devant M. le juge Roy, accusé cette fois d'avoir résisté à un agent de la gendarmerie royale pour ensuite prendre la clef des champs. L'incident s'était produit il y a une couple d'années à St-Joseph de la Rive, alors que Rochefort avait

(Suite à la page 4, 4e col.)

LE DENTISTE
Dr J.-E. LaForest
76, rue St-Joseph
sera de retour à son bureau le 17 avril

Fillette blessée à mort

Chicoutimi, 12. — (D. N. C.) Une fillette âgée de 9 ans, enfant de M. J.-A. Turgeon, gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale à St-Jérôme, Lac Saint-Jean, a été heurtée à mort, mardi soir, vers les 6 heures, par une automobile. La fillette expira environ 1 heure après l'accident. A l'enquête du coroner, présidée par le Dr J.-A. Bergeron, de St-Joseph D'Alma, un verdict de mort accidentelle a été rendu. Les funérailles de la victime auront lieu ce matin, à St-Jérôme, et l'inhumation se fera à St-Gervais.

Les billets pour le déjeuner Triquet

Les clubs sociaux de Québec qui organisent le déjeuner de lundi prochain, 17 avril, en l'honneur du major Paul Triquet, Croix Victoria, rapportent que les billets s'enlèvent rapidement. Comme le nombre des places disponibles est limité, les membres des clubs sont instamment priés de communiquer dès aujourd'hui avec leurs secrétaires respectifs afin de réserver leurs billets.

On nous prie de publier la liste suivante donnant le nom du secrétaire de chacun des clubs sociaux, ainsi que son adresse et son numéro de téléphone: Cercle des Femmes Canadiennes, madame Gaston Esnouf, 154 des Erables, tél. 2-7678; Club Canadien, Ma Wilbrod Bherer, 229 St-Joseph, tél.: 2-1281; Club Rotary, M. Lorenzo Masson, 105 Côte de la Montagne, tél.: 7755; Club Kiwanis, M. Beaudry, 531 St-Vallier, tél. : 6168; Club Optimiste, M. Jean Couture, a-s Anglo Shipyard, tél. : 4-4651; Club Kinsmen, M. Paul Lemieux, a-s Baribeau & Fils, tél.: 3-6310; Chambre de Commerce, M. Marc St-Hilaire, rue Chauveau, tél.: 2-2075; Voyageurs de Commerce, M. J.-H. Boulet.

Le comité d'organisation du déjeuner Triquet se compose de Me Bernard Devlin, tél.: 3-6161, M. Jean Saucier, tél.: 9453 et M. J.-Paul Derome, tél.: 2-6227. Le déjeuner aura lieu au Château Frontenac.

Québécois promu officier outre-mer

L'officier-pilote F.-D.-M. Neilan, fils de Mme D.-R. Neilan, qui demeure à 1, avenue Murray, est du nombre d'aviateurs dont la promotion comme officiers a été recommandée par le ministère de l'Air et approuvée par les quartiers généraux du C.A.R.C. outre-mer.

La promotion de Neilan remonte à mars dernier. Il fait partie du C. A.R.C. outre-mer.

La promotion de Neilan remonte à mars dernier. Il fait partie du C.A. R.C. depuis 1940 et il est en service outre-mer depuis plus d'un an. Il a 24 ans.

Mme Neilan a aussi deux autres fils en service actif outre-mer avec l'armée canadienne. Ce sont le soldat D.-R. Neilan et le sergent Joseph Neilan.

Parmi les autres nouveaux officiers du C.A.R.C. mentionnons encore J.-L. Britt, de Maniwaki; P.-F. Snell, de Westmount; J.-P. Dibenga, J.-C.-L.-R. Labelle, L. Thompson et J.-D. Hayes, de Montréal.

Réunions et conférences

AUJOURD'HUI

Club Kiwanis : Déjeuner-causerie hebdomadaire du club Kiwanis, à midi et 30, au Château Frontenac. Conférence de l'officier d'aviation Henry Keane, D.F.C., D.F.M. : "Life with a bomber squadron".

Comité administratif : Assemblée du comité administratif, cet après-midi, à 3 h. 30, à l'hôtel de ville.

Faculté des Sciences : Journée de visite à la Faculté des Sciences, boulevard de l'Entente, entrée du nouvel édifice A 2 h. p.m. pour les élèves, à 8 h. p.m. pour le public en général.

Club ouvrier Bertrand & Garneau : Ce soir, à 8 heures, à la salle des Vétérans-Unis, 89 Christophe-Colomb, assemblée de tous les ouvriers de l'égout collecteur. Conférence de M. Gérard Gagnon.

Union nationale Duplessis : Ce soir, à 1E, rue Ste-Thérèse, assemblée régulière des membres de l'Union nationale Duplessis de St-Sauveur.

Travailleurs du port : Assemblée de l'Union des Travailleurs du port de Québec Inc., ce soir, à 8 heures, à 144 Notre-Dame-des-Anges. D'importantes questions au programme.

Cercle Cervantès : Ce soir, à 8 heures, à l'Ecole Supérieure de Commerce, 2 rue Cook, importante assemblée des membres du cercle Cervantès et de tous ceux qui sont intéressés à en faire partie.

Unions internationales : La Fraternité internationale des travailleurs en papier, pulpe et sulfite. Ce soir, à 110 rue du Pont.

Syndicats catholiques : L'Union nationale catholique des charpentiers de Québec Inc. Le Syndicat national catholique des briqueteurs-maçons de Québec. Ce soir, au Secrétariat, 17 rue Caron.

Anciens de l'Académie : Ce soir, à 8 heures, à l'Académie Commerciale, 2 rue Chauveau, réunion générale des anciens de l'Académie Commerciale.

Photo-Club : Ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de physique de l'Académie Commerciale, assemblée du Photo-Club. Démonstration et conférence sur "La chimie du développement", par le Frère Charles, E.C., et M. J.-F. Bégin.

PROCHAINES REUNIONS

Ingénieurs stationnaires : Vendredi soir, 14 avril, à 8 heures, à 110 rue du Pont, importante assemblée des opérateurs de pelles mécaniques, mécaniciens de machines fixes et ingénieurs stationnaires.

Ambulance St-Jean : Dimanche, 16 avril, à 5 heures, remise de chevrons de service, aux quartiers généraux de la Brigade ambulancière St-Jean, sous-district No 4, au Palais Montcalm.

Des paroles acerbes échangées à l'enquête sur la Dominion Steel

Par les avocats de la compagnie et ceux des employés. — A la suite de la fermeture de l'usine de Trenton. — Les représentants des ouvriers accusent la compagnie de n'avoir pas fourni les renseignements demandés.

New-Glasgow, N.-E., 12. — (P. C.) Les avocats de la Dominion Steel and Coal Corporation et les procureurs des employés de cette compagnie ont échangé hier des paroles acerbes, à la suite d'une accusation à l'effet que la compagnie n'aurait pas fourni à la Commission du gouvernement des informations demandées portée par le représentant des employés. La Commission enquête sur la fermeture d'une usine de la compagnie, à Trenton.

La Commission, présidée par M le juge W.-P. Carroll, de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, a repris ses séances hier, après un ajournement de plusieurs semaines. Cette Commission a été nommée l'automne dernier, après la fermeture des divisions des billes, des écrous et des boulons de l'usine opérée par la compagnie, à Trenton. Près d'un millier d'hommes avaient été affectés par la fermeture de ces départements.

M. J.-L. Cohen, C. R., de Toronto, ancien membre du Conseil national du travail qui représente les United Steel Workers of America, a déclaré à l'ouverture de la séance que la compagnie n'avait pas fourni les renseignements demandés lors d'une séance précédente.

La question fut soulevée au sujet d'une somme de $11,300, payée annuellement à la Dosco par ses subsidiaires de Trenton pour divers services. Me Cohen demanda si la compagnie avait reçu des montants semblables de ses autres subsidiaires.

Me L.-A. Forsythe, C.R., de Montréal, procureur de la compagnie, déclara que la question posée lors de la séance précédente était trop vague. Il ajouta que la compagnie n'avait pas refusé de fournir les renseignements, mais déclara qu'il ne serait pas possible de faire la comparaison avec les montants versés par les autres subsidiaires, parce que ces dernières ne recevaient pas les mêmes services.

Le juge Carroll déclara qu'il ne croyait pas que la compagnie refusait de fournir les informations désirées et ajouta qu'il verrait à ce que tous les renseignements demandés soient fournis.

Coldwell réclame l'étatisation des compagnies d'assurance-vie

Biggar, Sask., 13. — (P.C.) M. M.-J. Coldwell, chef de la C. C. F., a déclaré dans un discours prépare pour être prononcé ici hier soir que les compagnies d'assurance-vie devraient être étatisées.

Il exposa que les principales raisons de ce faire sont les suivantes :

1.—"La concentration actuelle de la puissance économique entre les mains de quelques directeurs et officiels qui contrôlent les compagnies d'assurance et leurs placements, et qui, dans certains cas, sont directeurs de toutes sortes de corporations, y compris l'industrie des liqueurs dans laquelle ils ont placé les épargnes de leurs détenteurs de polices"

2.—"Le coût élevé, l'inefficacité et le gaspillage de l'assurance-vie telle que présentement organisée".

3.—"L'exploitation de la majorité des employés de ces compagnies".

4.—"Le droit du peuple canadien à avoir et son besoin de posséder un système approprié de contrôle des capitaux nationaux en sus de toute législation de sécurité sociale et de pouvoir s'assurer volontairement à un coût minime".

M. Coldwell dit que les présidents de certaines grandes compagnies touchent un salaire d'au moins $75,000 par an.

La procédure, dans le cas des saisies, est expliquée en cour

Montréal, 13. — (P.C.) Au cours de la séance d'hier à l'enquête que préside M. le juge Lucien Cannon sur les activités de la police provinciale du district de Montréal depuis 1936, M. P. Bercher, secrétaire de la police provinciale de Montréal, a déclaré que depuis 1940, les revenus provenant des amendes ont toujours été supérieurs aux dépenses d'opération du bureau de la police.

Montréal, 13. — (D.N.C.) A la reprise de l'enquête sur la police provinciale, que préside M. le juge Lucien Cannon, M. Larry Conroy, journaliste, appelé à la séance du matin pour expliquer certaines déclarations faites en page de nouvelles de la "Gazette" avant-hier nia avoir fait une critique abusive ou avoir fait des commentaires injustes. "Je nie avoir mal interprété les faits, je nie avoir été trop zélé ou volontairement de mauvaise foi" a-t-il dit.

Le juge Cannon répondit en disant que certaines des remarques qu'il a faites à la séance du matin s'appliquaient personnellement à M Conroy, mais que d'autres avaient un caractère général, ainsi lorsqu'il a dit qu'il "ne tolérera aucunement l'insolence ou l'impertinence, qui seront dûment punies quand il y aura lieu", et se rapportaient plutôt aux rapports futurs des journaux L'incident est clos.

M. Jean Daigneault, du Service clérical de la police, poursuit son témoignage commencé le matin. Il dit être en charge du magasin de la police et explique comment un constable peut obtenir ce dont il a besoin. Il explique ensuite le fonctionnement du magasin des objets saisis, disant que lorsqu'un officier saisit un objet, il y attache une formule signée le dégageant de sa responsabilité, laquelle retombe sur M. Daigneault.

Le témoin explique ensuite longuement toute une série de technicalités se rapportant aux objets saisis, telles que la procédure dans le cas de saisie de gobe-sous (slot machines). Il est responsable de l'appareil saisi, de sa saisie même jusqu'à sa destruction.

Cependant, le juge Cannon a de la difficulté à comprendre le système. M. Daigneault recommence ses explications, sur questions du juge qui veut suivre les objets saisis, du moment de leur arrivée jusqu'à leur départ final.

Sur les questions de Me Gerald Fauteux, le témoin explique de nouveau qu'on ne se sert que d'un simple reçu remis par lui-même au policier qui fait la saisie. Si l'officier a besoin des objets saisis, il remet son reçu et le reprend en rapportant les objets. Tout le système de registre consiste donc en ce simple reçu, ce qui semble surprendre le juge.

Le témoin explique ensuite la procédure dans le cas des objets recouvrés que les propriétaires viennent réclamer. Le propriétaire doit donner une bonne description de l'objet avant de le voir.

M. Ludger Faguy conférencier

M. Ludger Faguy, député d'état des Chevaliers de Colomb, a visité ces jours derniers les Chevaliers de St-Jean d'Iberville et de Gatineau, et il les a entretenus au sujet du travail de l'ordre dans les différents domaines de ses activités sociales, tant pour les militaires que pour ses oeuvres civiles.

Lundi soir, il était le conférencier d'un dîner-causerie des Chevaliers de St-Jean d'Iberville. La veille au soir, il avait été le conférencier au banquet annuel des Chevaliers de Gatineau.

Nombre de personnalités assistaient à ces deux réunions, qui groupaient de très grosses assistances. Le directeur suprême de l'ordre, M. Francis Fauteux, y assistait.

La tempête à Québec

La tempête de neige et de vent d'hier soir a causé quelque dommage aux lignes de pouvoir du Québec Power, en particulier entre Québec et Charlesbourg.

Les lignes primaires alimentant le poste CBV de Radio-Canada ont été brisées par le vent, avec le résultat que le poste est demeuré silencieux de 7 h. 55 à 9 h. 36.

De même, l'ascenseur de la rue de la Couronne s'est immobilisée à peu de distance de la sortie supérieure. Le liftier était seul dans l'ascenseur à ce moment. Après quelques heures d'attente, il réussit à sortir en grimpant sur l'ascenseur même et en ouvrant la porte supérieure.

Ailleurs, on ne signale aucun trouble sérieux.

La récupération à Sillery

Le comité de récupération de la municipalité de Sillery a organisé pour vendredi deux séances de vues animées, auxquelles le public sera admis gratuitement contre un dépôt de papier ou de revues.

Une première séance sera donnée vendredi après-midi, pour les enfants et les écoliers. L'autre représentation aura lieu à 8 heures, pour le public en général. Tous ceux qui apporteront des vieux journaux, des revues, seront admis à la représentation.

Les deux séances auront lieu à l'hôtel de ville de Sillery, avenue Maguire.

Les officiers du club Rotary

La première assemblée du nouveau bureau de direction du club Rotary de Québec a eu lieu hier soir, à 5 heures, au bureau du nouveau président, M. W.-H. Wamington.

Les officiers du club ont été choisis comme suit : vice-président M. Lorenzo Audet ; secrétaire, M Lorenzo Masson: trésorier, M. Maurice Déry; chef du protocole, M. Armand Plouffe.

On sait que les directeurs, élus au déjeuner hebdomadaire du club mardi dernier, sont MM. Stan Brock, Roland Chagnon, Hector Faber, Onésime Gagnon, Harold Hyndman, Harold Johnson, Jules Labonté, H.-S. Lougheed, William MacMillan et Fabre Surveyer.

Au cours de l'assemblée, on a annoncé que Thomas Valiquet, jeune élève du St. Patrick High School qui a remporté les honneurs du concours oratoire organisé par le club Rotary de Québec, a gagné le concours éliminatoire tenu au club Rotary de Westmount, avant-hier.

Notre jeune compatriote représentera donc le club Rotary de Québec au concours final qui se tiendra au club Rotary de Montréal, le 25 avril courant.

Conflit ouvrier au canal Lachine

Montréal, 13.—(P.C.)—Les United Steel Workers of America (C.I.O.) ici ont adressé hier un télégramme au ministre des Transports, l'hon. M. Michaud, le priant de convoquer "immédiatement" une conférence pour régler le différend qui semble régner au sein des ouvriers du département des Transports employés aux écluses et stations du canal Lachine.

Des représentants de l'Union ont déclaré que les ouvriers commençaient à "s'impatienter" et que les conditions de travail et de salaire devraient être rajustées parce qu'autrement, ajoutèrent-ils, les chefs de l'union n'assumeraient pas la responsabilité de ce que les hommes pourraient entreprendre pour faire valoir leurs griefs.

Anciens des écoles St-Roch et Lagueux

Un fort groupe d'anciens des écoles Lagueux et Saint-Roch se sont réunis hier soir, en compagnie de leurs épouses ou amies, sous la présidence de M. Simon Vaillancourt, président de l'Amicale.

Le conférencier invité, M. le notaire Plamondon, fit revivre pendant quelques instants le vieux St-Roch, la paroisse de St-Roch telle qu'elle était autrefois. Il rappela aussi quelques figures mémorables de la paroisse, le curé Charest, Mgr Gauvreau, et autres.

M. l'abbé Pierre Gravel, vicaire à St-Roch, remercia le notaire Plamondon. Le conférencier avait été présenté par M. J.-Edgar Dion.

Au cours de la soirée, un programme musical fut exécuté par mademoiselle Pauline Laflamme, pianiste ; madame Jean-Paul Forgues et M. P.-E. Roy, ces deux derniers accompagnés au piano par madame Jeanne Paré.

Le Frère Yves, directeur de l'école St-Roch, prononça le mot de la fin. La soirée se termina par le chant de l'hymne national "O Canada".

Henry Keane chez les Kinsmen

Héros de plus de soixante envolées au-dessus de l'Allemagne et des territoires occupés, l'officier d'aviation Henry Keane, D.F.C., D.F. M., était hier l'invité du club Kinsmen, de Québec, à l'hôtel St-Louis. L'officier d'aviation Keane, qui n'est âgé que de vingt-deux ans, raconta quelques-unes des expériences uniques qu'il a vécues au cours de ses incursions au-dessus de la forteresse Europe. Il eut des mots élogieux pour ses valeureux compagnons de combat qui, malgré tous les obstacles que font surgir la nature et l'ennemi, remplissent leur mission et ramènent leur appareil à sa base.

Ce diner hebdomadaire du club Kinsmen était sous la présidence de M. Gérard Marier, président du club.

Invitation lancée aux marchands de vivres

Dans une conférence qu'il prononçait hier soir à la salle Loyal, M. J.-Raoul Desrosiers, gérant général de l'Association des distributeurs de vivres du Québec, incorporée, a invité les commerçants québecois intéressés dans le commerce des vivres, en gros ou en détail, à se rallier à l'association, qui poursuit présentement une campagne de recrutement dans toute la province. L'assemblée, qui avait groupé un bon nombre de commerçants québecois, était sous la présidence de M. A.-A. Lacasse, épicier de l'avenue Turnbull.

M. Desrosiers a expliqué que son association comptait protéger tous ses membres par les explications qu'elle distribue en emprimés, concernant toutes les ordonnances de la Commission des prix. Elle entend les protéger efficacement en vertu de leur nombre.

Elle compte aussi que le jour n'est pas loin où elle pourra faire l'achat en gros des marchandises à distribuer à tous ses membres, de sorte que les "marchands du coin" pourraient efficacement faire concurrence aux grosses entreprises qui dirigent les magasins-chaînons. En attendant que des exécutifs soient nommés par les membres, dans les principaux centres, un directeur sera chargé de représenter l'association, pour le service des membres.

A la suite de la conférence de M. Desrosiers, nombre de commerçants de notre ville se sont inscrits comme membres de l'Association des distributeurs de vivres.

Gabriel Hanotaux est décédé en France à quatre-vingt-dix ans

Il était venu au Canada en 1912. — Ce fut un des plus brillants diplomates et un des plus célèbres historiens de son pays. — Ancien président du Comité France-Amérique. — Doyen de l'Académie française.

Londres, 13. — (PA) La nation française a perdu l'un de ses plus illustres représentants, historien de réputation universelle et diplomate de carrière, Gabriel Hanotaux, qui fut ministre des Affaires étrangères de 1894 à 1898 et occupa ensuite le poste d'ambassadeur au Vatican. Hanotaux est décédé mardi dernier, suivant la radio de Berlin. Il était âgé de 90 ans.

Hanotaux était né à Baurevoir, dans le département de l'Aisne, où son père pratiquait sa profession d'avocat. Elève de l'école des Chartres, il y obtint les plus brillants succès. Il devint par la suite maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes. En 1879, il entra au ministère des Affaires étrangères comme archiviste et s'éleva d'échelon en échelon jusqu'aux postes diplomatiques. Conseiller d'ambassade à Constantinople en 1895, il fut l'année suivante élu député de l'Aisne mais, défait en 1899, il retourna à la diplomatie. Le 31 mai 1894, il était nommé ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Dupuy et, avec une courte interruption pendant le ministère Ribot, il garda ce portefeuille jusqu'en 1898. Il visita la Russie avec le président Félix Faure alors qu'il patronait un rapprochement avec Moscou. C'est lui qui envoya aux colonies des expéditions militaires pour délimiter les frontières de l'Afrique française et l'incident de Fachoda, où la France dut céder devant l'Angleterre, le poussa à démissionner. On le donnait comme candidat probable à la présidence de la France pour succéder à Emile Loubet mais il gâta ses chances et épousa la mère de ses deux enfants, dans le but de légitimer ceux-ci. Sa femme ne survécut que deux ans à la cérémonie et en 1913 il épousa Marie de la Crompe de la Boissière.

Hanotaux dirigea plusieurs missions, en particulier celle de 1910 au Vatican à l'occasion de la canonisation de Jeanne d'Arc. En 1912, il visita le Canada et les Etats-Unis.

A sa mort, il était le doyen de l'Académie française ayant été élu en 1897. Il était président de l'Académie en 1935, au 5e centenaire de celle-ci. Il était l'auteur d'un nombre considérable de livres et d'articles. Il fut pendant longtemps président du comité France-Amérique. Ses principaux ouvrages sont: Histoire du cardinal de Richelieu ; Histoire de la France contemporaine ; Le partage de l'Afrique ; Fachoda ; Jeanne d'Arc ; Histoire illustrée de la guerre de 1914 ; Le traité de Versailles. Il a aussi dirigé la publication de l'Histoire de la Nation française.

Généraux décorés par Athlone

Ottawa, 13. — (P. C.) Le gouverneur général a remis hier au major-général L.-F. Page, au major-général P.-E. Leclerc et au major-général A.-E. Potts les décorations qui leur furent octroyées à l'occasion de la fête du roi, en juin dernier. Le général Page a été créé compagnon de l'Ordre du Bain, division militaire, et les généraux Leclerc et Potts ont reçu l'insigne de commandants de la division militaire de l'Ordre de l'Empire britannique.

Des Essais Réels Prouvent qu'Une Boite du Nouveau
NETTOYEUR OLD DUTCH
AMÉLIORÉ
Nettoie votre Gril
48 FOIS DE PLUS
qu'une boite de tout autre bon nettoyeur



VOICI LES RÉSULTATS!

Des essais scientifiques approfondis, faits dans des laboratoires indépendants et dans des conditions d'usage ordinaire, prouvent que—
L'OLD DUTCH A NETTOYÉ

48 grils	de plus que le Nettoyeur	A
93	" " " " "	B
112	" " " " "	C
128	" " " " "	D
136	" " " " "	E
136	" " " " "	F
160	" " " " "	G
200	" " " " "	H

**grils de 13 pouces par 16 pouces*

Les nettoyeurs représentés ci-dessus par des lettres et le Nettoyeur Old Dutch constituent plus de 50% de *tous* les nettoyeurs qui sont vendus aux Etats-Unis et au Canada.

Guaranteed by Good Housekeeping

C'est ce que vous obtenez . . . et non pas ce que vous payez . . . qui signifie réelle économie. C'est pourquoi plus de femmes emploient du nettoyeur Old Dutch de préférence à tout autre!

11-NP

LE TABAC À CIGARETTES
British Consols
DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR
11 BF

"Ça, c'est du bon café!"
LE CAFÉ "SALADA"
NOUVEAU - DÉLICIEUX!

OXYDOL Lave BLANC SANS JAVELAGE
Sa Nouvelle Mousse aux "Bulles-Eclair" Rend les Plus Grosses Lessives Eclatantes de Blancheur Par la Seule Action de Sa Mousse Riche!



Obtenez une lessive merveilleusement blanche avec Oxydol! Sa nouvelle mousse aux "Bulles-Eclairs" est si active qu'elle *extirpe* la saleté! Tous vos articles blancs, sauf pour certaines taches particulières, naturellement, deviennent blancs sans javelage.

FAITES DURER LE LINGE EN TEMPS DE GUERRE

Avec Oxydol, pas n'est besoin de dur frottage, d'eaux-fortes ou de longs séjours dans la lessiveuse. En diminuant cette usure coûteuse vous pouvez doubler la durée de votre linge!

Voyez combien brillantes Oxydol rend vos couleurs lavables, imprimés, et rayons! Et il est si économique—une boite d'Oxydol dure beacoup plus longtemps qu'auparavant—lave beaucoup plus de linge ou de vaisselle!

OXYDOL LAVE BLANC SANS JAVELAGE



FABRICATION CANADIENNE Marque Déposée